



Atlas départemental des paysages de l'Allier

Carnet d'ensemble



VAL D'ALLIER



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉAMBULE	4
FICHE D'IDENTITÉ	5
Caractéristiques générales.....	5
Occupation du sol	6
Motifs paysagers et ambiances caractéristiques	7
Premier aperçu des valeurs paysagères	8

Partie 1 : Approche historique et patrimoniales **9**

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE..... **10**

La rivière Allier à l'origine de l'occupation humaine.....	10
La Révolution industrielle et la disparition de la batellerie	12

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX..... **13**

Un patrimoine bâti concentré autour de Vichy et de Moulins.....	13
Un patrimoine naturel particulièrement riche lié à la rivière Allier	14

Partie 2 : Composantes paysagères..... **17**

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE..... **18**

La rivière Allier, une rivière mouvante et structurante	18
Une longue plaine alluviale, encadrée par des coteaux	22

BOISEMENTS & ESPACES NATURELS..... **25**

Une trame boisée inégalement répartie et hétérogène.....	25
De vastes forêts sur les reliefs	26
La ripisylve devenue forêt alluviale.....	27

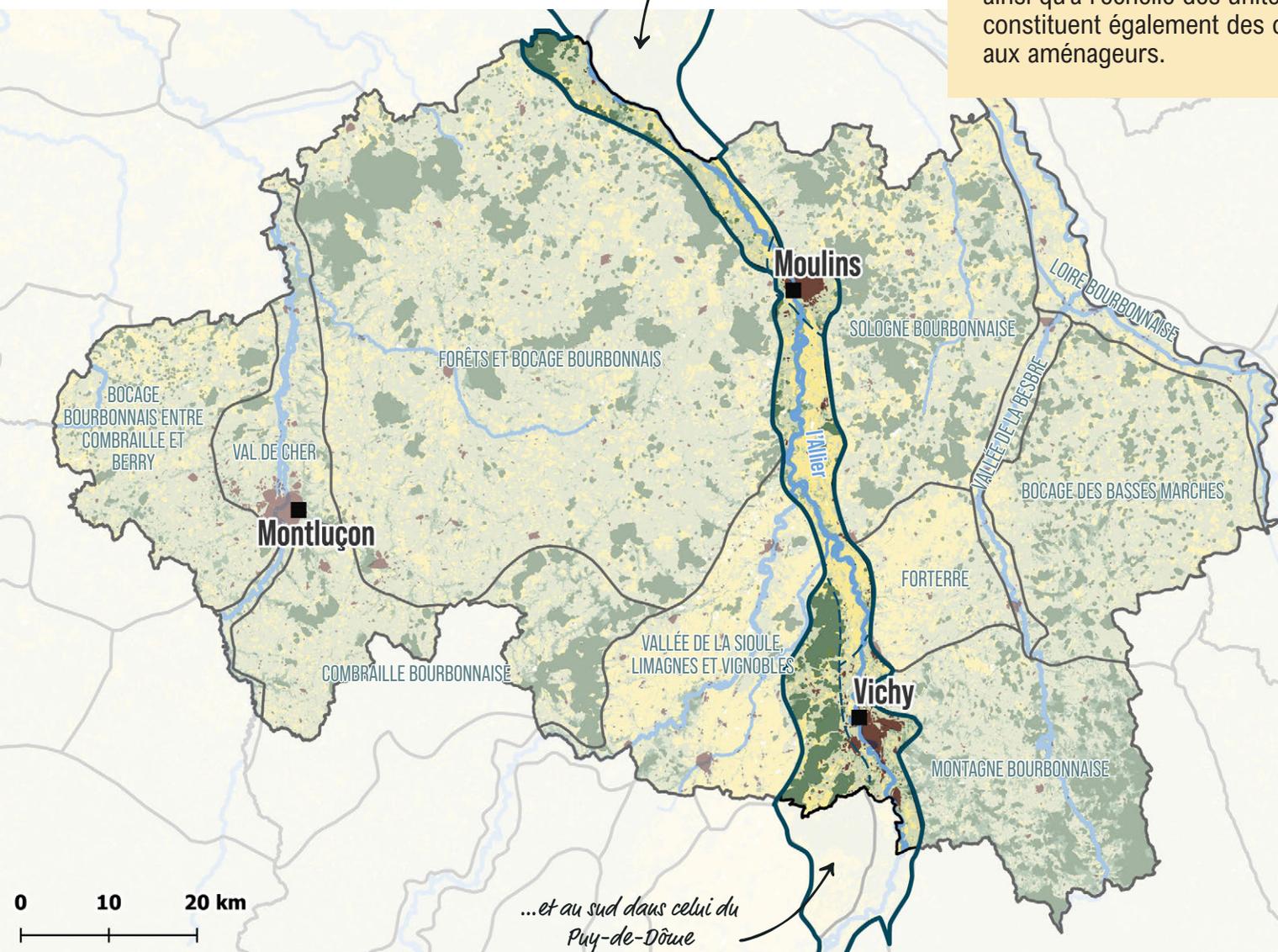
AGRICULTURE.....	30
Une trame agricole adaptée aux spécificités du Val d'Allier	30
Les grandes cultures de la plaine alluviale.....	32
Les prairies bocagères des coteaux	33
URBANISATION & INFRASTRUCTURES	35
Une urbanisation structurée par l'Allier.....	35
Un développement périurbain fort autour de Vichy et Moulins	36
Des villages et hameaux à l'identité rurale-patrimoniale.....	40
De nombreux axes de communication qui longent la rivière.....	41
Des itinéraires variés permettant de découvrir le territoire	43
Des infrastructures énergétiques marquant le paysage.....	44
<i>Partie 3 : Valeurs et enjeux.....</i>	<i>46</i>
Valeurs paysagères.....	47
Enjeux paysagers.....	49
<i>Partie 4 : Unités paysagères.....</i>	<i>50</i>
FORÊTS ET BOCAGE DU VAL D'ALLIER VICHYSOIS.....	53
VAL D'ALLIER VICHYSOIS	61
MÉANDRES DU VAL D'ALLIER	71
VAL D'ALLIER MOULINOIS	83
TRESSES DU VAL D'ALLIER.....	93
<i>Bibliographie</i>	<i>102</i>

PRÉAMBULE

Le Val d'Allier se prolonge au nord dans le département de la Nièvre et celui du Cher...

Ce carnet fait partie des **12 carnets d'ensembles paysagers** qui constituent, en plus d'un **carnet départemental**, l'Atlas des paysages de l'Allier.

Chacun de ces carnets vise à décrire, mettre en exergue les spécificités et faire connaître les paysages bourbonnais, à l'échelle de l'ensemble paysager ainsi qu'à l'échelle des unités paysagères qui le composent. Ces carnets constituent également des outils d'aide à la décision, destinés aux élus et aux aménageurs.



...et au sud dans celui du Puy-de-Dôme

Traversant le département en son centre et du nord au sud, le Val d'Allier est un ensemble paysager structurant, particulièrement long et étroit, qui suit la rivière Allier.

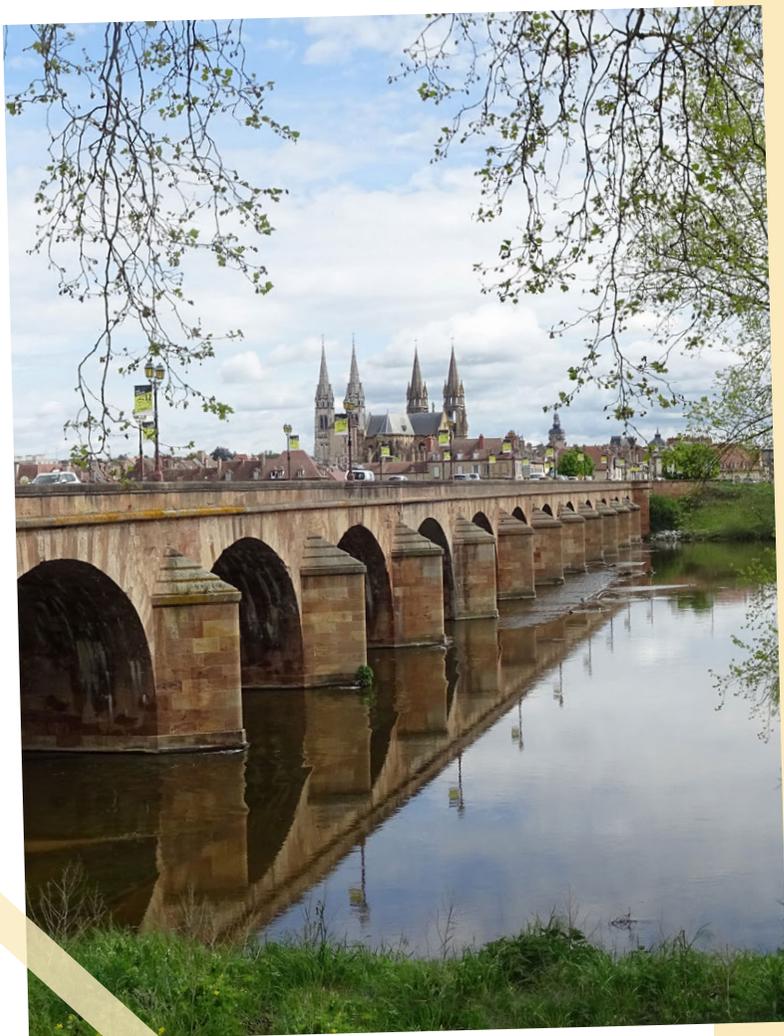
Les paysages sont fortement influencés par ce cours d'eau, qui a conditionné (et conditionne encore) l'organisation des espaces. La plaine alluviale alterne entre les parcelles cultivées, les prairies et la ripisylve. Deux pôles urbains majeurs donnent une identité urbaine à certains secteurs du territoire : à Moulins et à Vichy. Une quinzaine de ponts permet de relier les villages implantés de part et d'autre de la rivière Allier.

Cinq unités composent cet ensemble : les Tresses du Val d'Allier, le Val d'Allier moulinois, les Méandres du Val d'Allier, le Val d'Allier vichyssois et les Forêts et bocage du Val d'Allier*.

*ce territoire correspond à un ensemble paysager de l'Atlas régional d'Auvergne-Rhône-Alpes qui a été considéré en tant qu'unité dans le cadre de l'Atlas départemental de l'Allier (les délimitations ont été conservées à l'identique).

FICHE D'IDENTITÉ

Caractéristiques générales



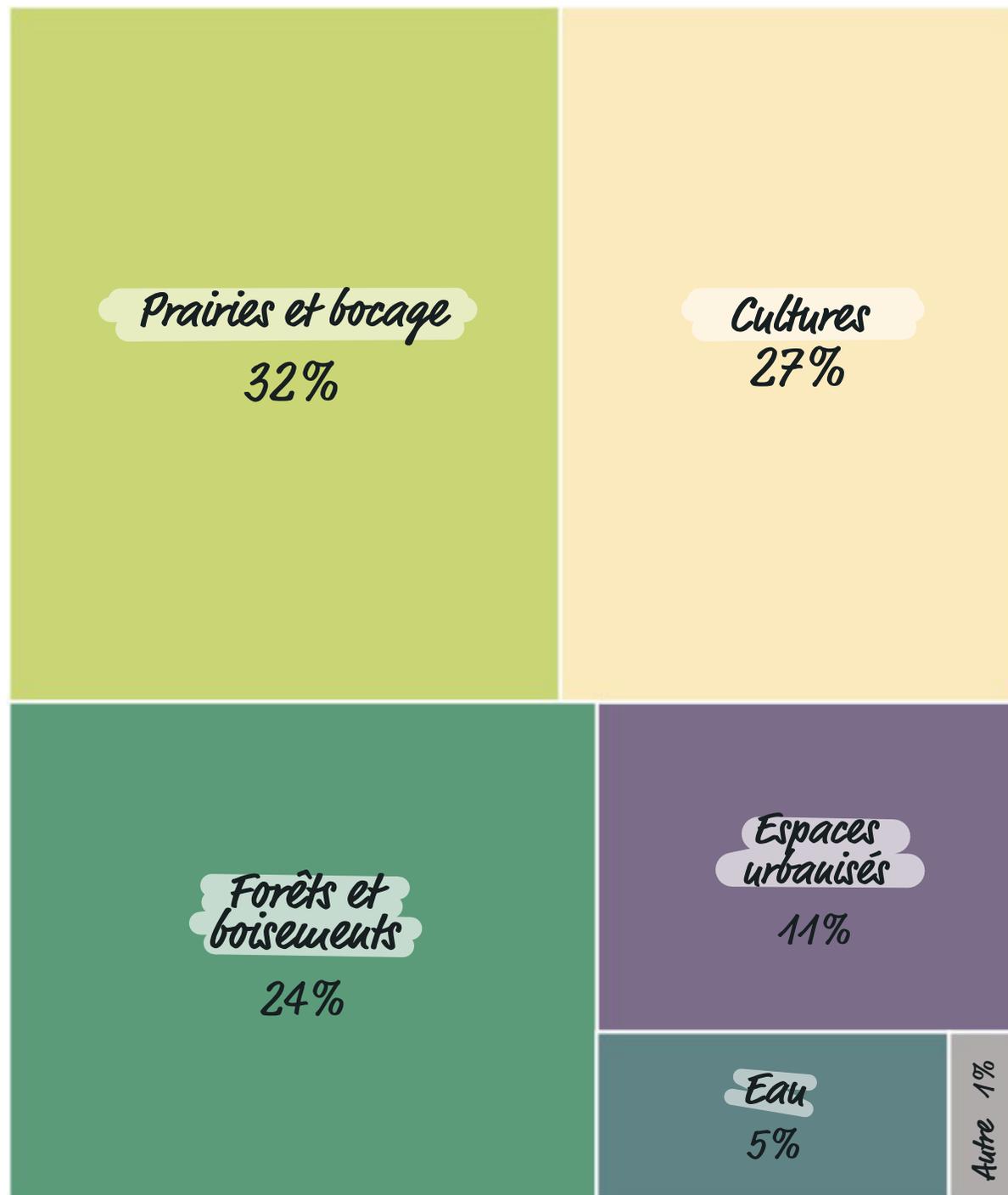
- * **SUPERFICIE :** environ 560 km²
- * **DENSITÉ DE POPULATION :** environ 196 hab/km² (46 hab/km² pour le département)
- * **INTERCOMMUNALITÉS :** CA Moulins Communauté, CA Vichy Communauté, CC Saint Pourçain Sioule Limagne, CC Entr'Allier Besbre et Loire, CC Bocage bourbonnais
- * **VILLES ET VILLAGES PRINCIPAUX :** Moulins, Vichy, Bellerive-sur-Allier, Vendat, Saint-Yorre, Bessay-sur-Allier, Varennes-sur-Allier, Saint-Germain-des-Fossés...
- * **COURS D'EAU :** l'Allier et ses nombreux affluents (la Sioule, l'Andelot, la Queune...)
- * **ALTITUDES :** 475m max au lieu-dit les Justices à Cusset / 179m min au bord de l'Allier à Château-sur-Allier/ altitude moyenne de 240 m
- * **LIMITES :** Forêts et bocage bourbonnais puis Val de Sioule et Limagne à l'ouest ; Sologne, Forterre puis Montagne bourbonnaise à l'est

*densité calculée à partir des données Filosofi 2017 de l'INSEE (carreaux de 200m) sur l'ensemble des communes comprises totalement ou partiellement dans l'ensemble paysager

Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epode)

Remarque : En termes d'occupation du sol, l'ensemble du Val d'Allier se démarque particulièrement, notamment vis-à-vis de la surface occupée par les espaces artificialisés (du fait de la présence et de l'influence de Moulins et Vichy) ou de celle couverte par de l'eau (du fait de la rivière Allier).



POUR COMPARAISON : OCCUPATION DU SOL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Prairies et bocages	51%
Forêts et boisements	23%
Cultures	20%
Espaces urbanisés	3%
Eau	1,5%
Autre	1,5%

Motifs paysagers et ambiances caractéristiques

AGGLOMÉRATIONS EMBLÉMATIQUES

Deux pôles urbains majeurs, Moulins au nord et Vichy au sud, densément urbanisés et riches en patrimoine ; une dynamique d'extension récente peu qualitative (zones d'activités, bâti résidentiel)

VILLAGES PATRIMONIAUX

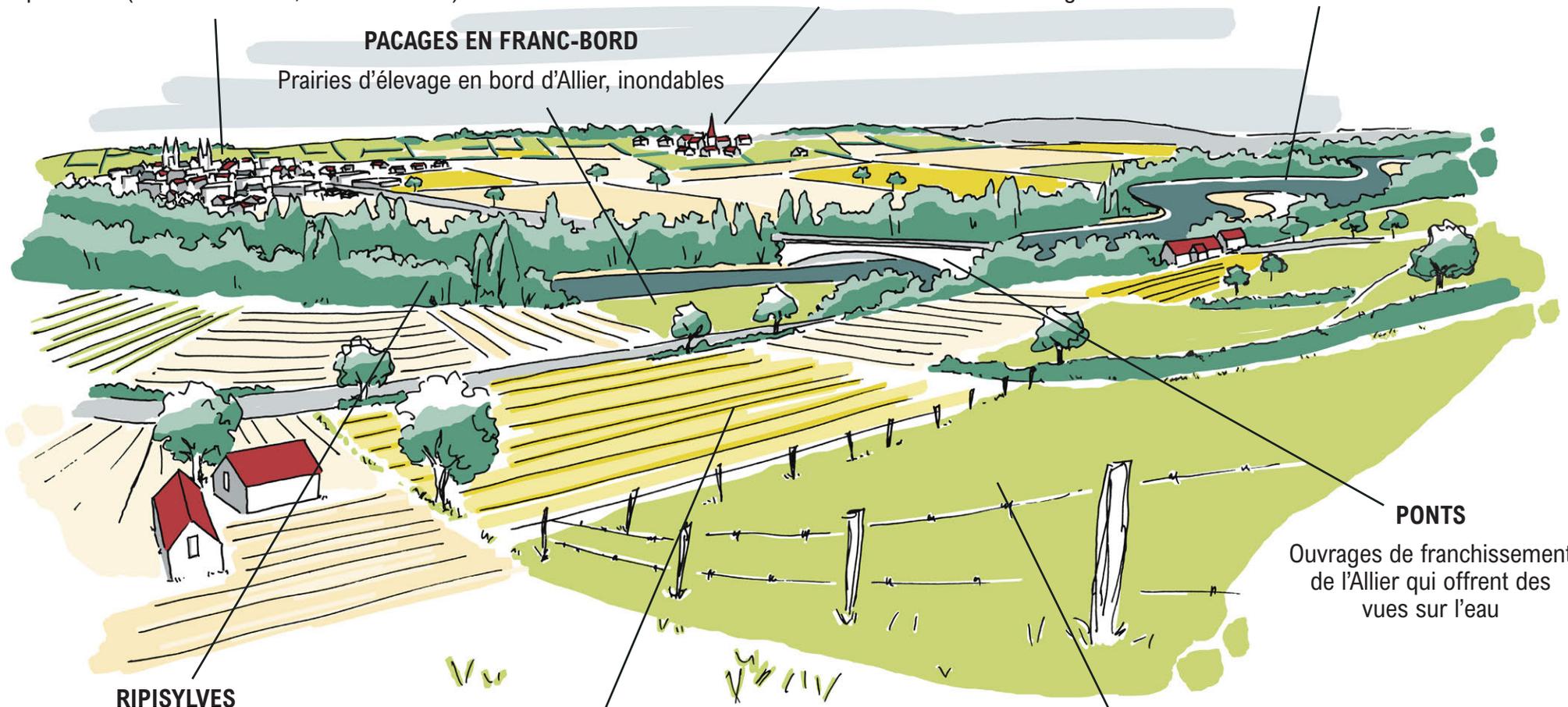
Implantés au bord des coteaux, en dehors de la zone inondable, au cœur à l'architecture traditionnelle, souvent étendu par un tissu bâti résidentiel récent

L'ALLIER

Rivière structurante, remarquable par son caractère sauvage et en évolution permanente, créant des méandres, des tresses, des boires, des grands bancs de sable... mais difficilement visible

PACAGES EN FRANC-BORD

Prairies d'élevage en bord d'Allier, inondables



RIPISYLVES

Large trame arborée qui occupe la majorité des berges de l'Allier, variant selon ses mouvements, qui filtre les vues sur la rivière et crée une ambiance intimiste

PLAINE CULTIVÉE

Grandes cultures qui occupent les terres fertiles de la plaine alluviale, créant des ambiances ouvertes marquées par une forte horizontalité

COTEAUX BOCAGERS ET BOISÉS

Reliefs qui encadrent et délimitent la vallée, souvent occupés par des prairies bocagères et des boisements ; points hauts ouverts qui permettent ponctuellement des vues remarquables

PONTS

Ouvrages de franchissement de l'Allier qui offrent des vues sur l'eau

Premier aperçu des valeurs paysagères

Valeur paysagère : Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.

Ces valeurs sont issues de l'analyse et de la synthèse des composantes paysagères détaillée ci-après. Chacune de ces valeurs se retrouvera, sous la forme de son pictogramme, tout au long de l'analyse. Enfin, elles seront explicitées à la fin de cette analyse (page 47).



L'ALLIER, RIVIÈRE SAUVAGE STRUCTURANTE



DEUX PÔLES URBAINS MAJEURS : MOULINS ET VICHY



UNE TOPOGRAPHIE MODELÉE PAR L'ALLIER



DES PRAIRIES BOCAGÈRES ET PACAGES



DE GRANDES CULTURES OCCUPANT LA PLAINE



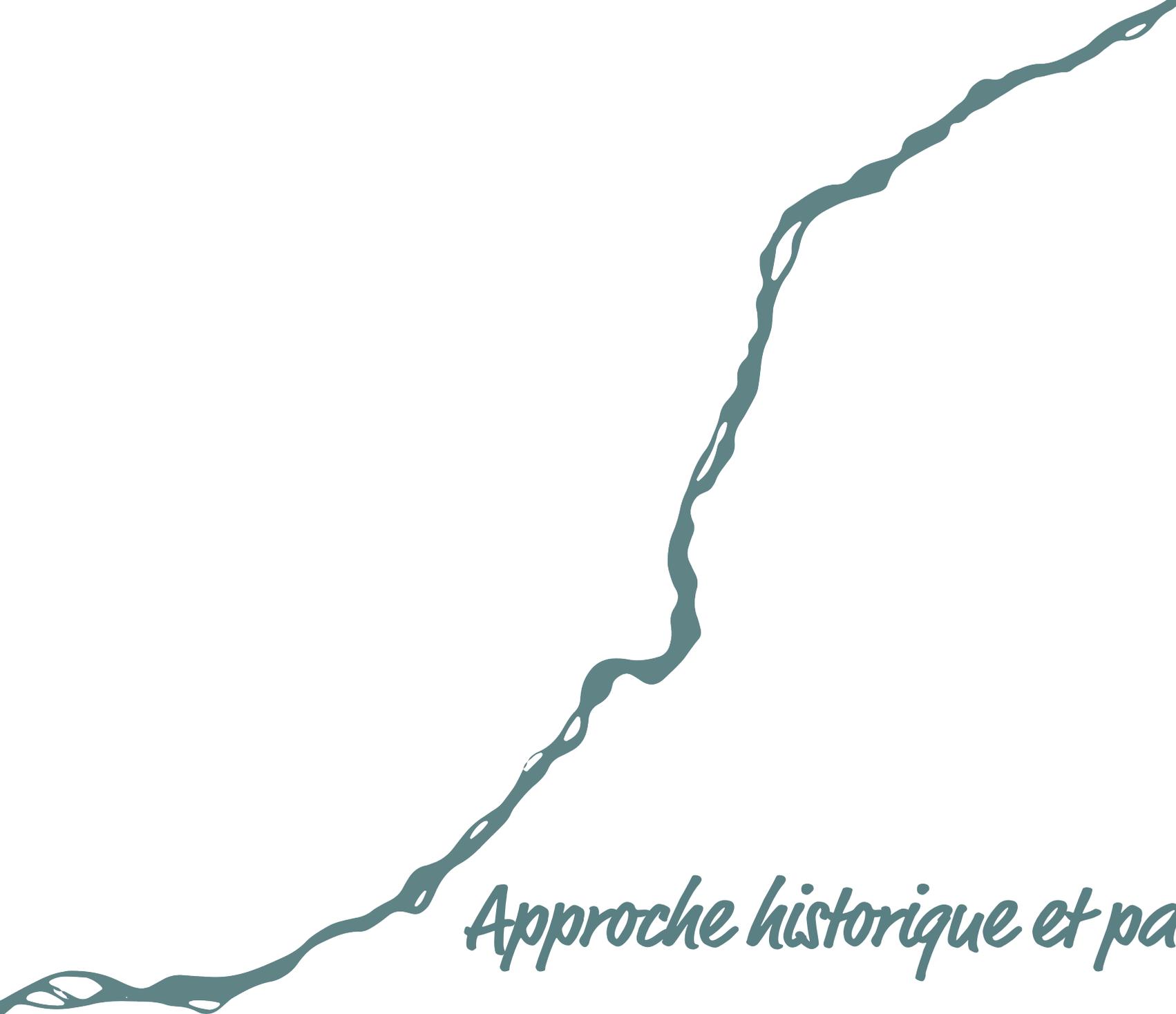
DES VILLAGES ET DES HAMEAUX PATRIMONIAUX



DE VASTES BOISEMENTS ET DES RIPISYLVES



UN AXE DE CIRCULATION MAJEUR, DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE



PARTIE 1:

Approche historique et patrimoniales

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

La rivière Allier à l'origine de l'occupation humaine



Pont de Vichy, Hubert Clerget (1860)



Bords de l'Allier, Jean Achille Benouville (1885)



Vue de la ville de Moulins, «Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais», Guillaume Revel (vers 1456) [Gallica BNF]

La riche histoire du Val d'Allier est liée à son cours d'eau, qui a conditionné et structuré l'installation humaine. Dès la préhistoire, la rivière est utilisée pour transporter les matériaux et les hommes. L'Allier, alors très **large, forme** de nombreuses tresses. Ses rives sont dominées par la **forêt alluviale**, « parsemées d'espaces défrichés et entretenus par quelques pâtures et cultures » (Sur les traces de l'Allier, CEN, E. Cournez).

Au **Moyen Âge**, l'Allier est une voie fluviale essentielle, servant de corridor commercial entre le nord et le sud de la France. La **batellerie** devient un secteur clé de l'économie locale et les pôles d'échanges de marchandises (céréales, vin, produits artisanaux...) se développent. Les **bourgs** s'installent à proximité du cours d'eau, parfois doté d'un port, pour profiter de cet essor. L'agriculture se développe, exploitant les terres fertiles et accessibles de la plaine alluviale : « **les forêts sont progressivement remplacées par des prairies [...] et par des cultures.** » (Sur les traces de l'Allier, CEN, E. Cournez)

Les seigneurs locaux, conscients de la situation stratégique de l'Allier, établissent des **châteaux et fortifications** pour protéger les routes commerciales, contrôler les passages sur le fleuve et maintenir leur pouvoir sur les terres agricoles environnantes. Au moment de la Renaissance alors que les conflits sont moins fréquents, l'architecture défensive de ces châteaux évolue vers plus de raffinement et de confort.

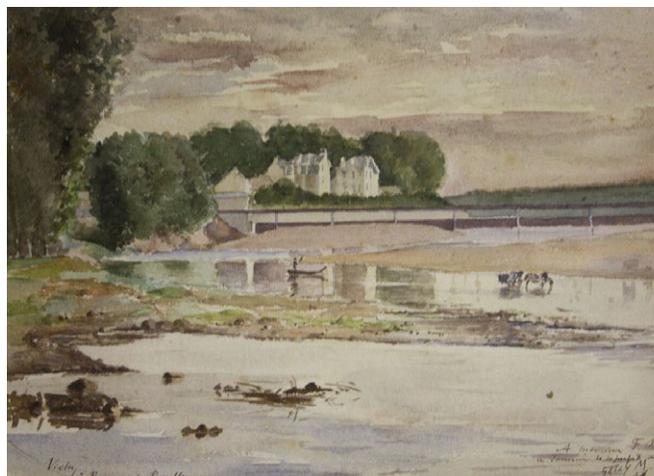
Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles l'activité fluviale particulièrement active connecte le département aux grands centres urbains (Orléans, Lyon, Tours, Nantes, Paris). Parallèlement, des industries se développent, notamment les usines de textile et les tanneries, tirant parti des ressources locales liées à l'élevage. Moulins et Vichy s'affirment en tant que centres économiques et commerciaux, grâce à la proximité de l'Allier. Des projets de canaux pour faciliter la navigation sont finalement abandonnés car trop coûteux.

Au XVIII^{ème} siècle, la forêt alluviale a pratiquement disparu laissant place à une mosaïque de petites parcelles cultivées ou pâturées, entourées d'une trame bocagère dense. Le paysage est alors très ouvert, marqué par la polyculture-élevage offrant de nombreuses vues sur l'Allier.

La structure du paysage telle qu'on peut la percevoir encore aujourd'hui commence à se dessiner. Des petits pôles urbains s'installent le long de l'Allier, quelques ponts facilitent les franchissements d'une rive à l'autre. De vastes secteurs dédiés à l'agriculture se développent composant avec la divagation de la rivière.



Vue de Moulins, Henri Harpinies [1850]

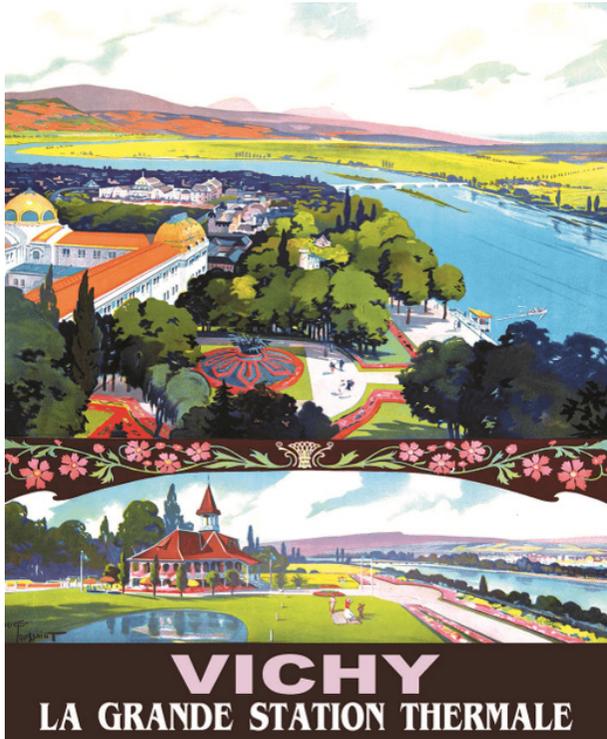


Vichy, barrage et passerelle, M. Gelly [1904]



Vue générale de Vichy, Henri Lecoq [1836]

La Révolution industrielle et la disparition de la batellerie



Affiche publicitaire pour la station thermale de Vichy (XX^{ème} siècle)

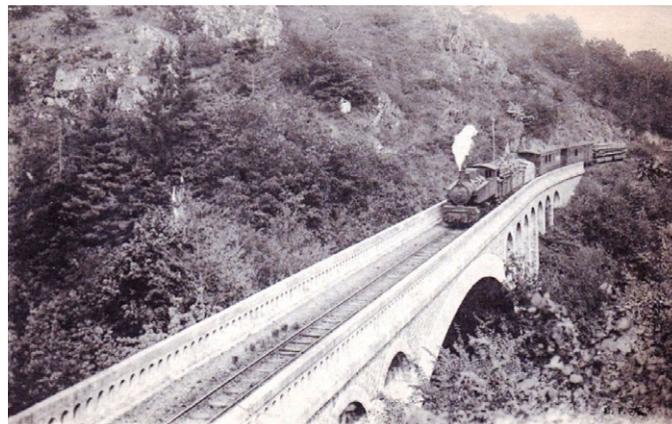


Parc des Célestins, Paul Devaux (début XX^{ème} siècle)

Au début du XIX^{ème} siècle, les premières lignes ferroviaires voient le jour. Leur développement permet de connecter le val d'Allier, en particulier Moulins et Vichy, à d'autres centres urbains (Paris, Lyon, Clermont-Ferrand...) en un temps considérablement réduit. Le train contribue à l'attractivité de la région et favorise son développement économique et touristique.

La **ville thermale de Vichy** devient particulièrement attractive et se transforme pour accueillir les curistes. De prestigieux hôtels et établissements thermaux sont construits dans un style Art nouveau et Art déco, érigeant des bâtiments emblématiques comme le Palais des Congrès.

Les paysages se transforment profondément avec **l'aménagement des lignes ferroviaires, de gares et d'ouvrages de franchissements de l'Allier.**

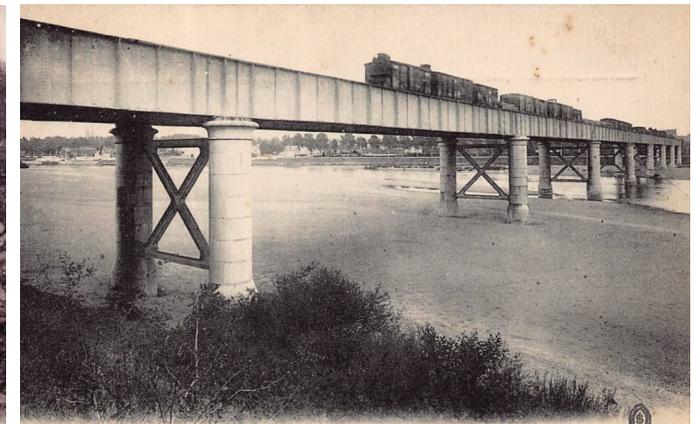


Environs de Vichy, viaduc des Malavaux (1910) (delcampe.net)

La **concurrence du chemin de fer** vient mettre un coup d'arrêt à la batellerie et à l'utilisation économique des voies d'eau, moins fiables et moins rapides.

Parallèlement, la rivière Allier devient plus étroite et « abandonne son style en tresses pour progressivement **concentrer son cours sur un chenal unique** » (Sur les traces de l'Allier, CEN, E. Cournez). Dans la plaine alluviale, la **modernisation de l'agriculture** favorise progressivement l'agrandissement des parcelles bocagères, l'arrachage des haies mais contribue aussi à l'abandon des parcelles les moins intéressantes laissant place à l'enfrichement.

Avec l'affirmation des pôles urbains, le développement d'infrastructures de transport et la disparition du système de polyculture-élevage, **le paysage se transforme peu à peu**, perdant localement des motifs identitaires anciens.



Le pont du chemin de fer, Moulins (1910) (delcampe.net)

PAYSAGES PROTÉGÉS & ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Un patrimoine bâti concentré autour de Vichy et de Moulins

De nombreux **monuments historiques** se trouvent dans le Val d'Allier, notamment :

- * sur l'ensemble du territoire : châteaux et églises ;
- * à Vichy : Couvent des Célestins, chalets Napoléon III, église Saint-Blaise, parc des Sources, centre thermal des Dômes, villas de la Belle Epoque... ;
- * à Moulins : Basilique-cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation, Château des Ducs de Bourbons, hôtels particuliers, maisons à pans de bois, pont Régemortes...).

Chacune de ces deux villes possède une cinquantaine de monuments classés ou inscrits, représentant 20% des bâtiments protégés du département

Par ailleurs, deux **Sites Patrimoniaux Remarquables** couvrent ces deux villes et un troisième concerne Billy et son château médiéval qui sont également protégés par un site classé et distingués par le label « Petite Cité de Caractère ».

Concernant plus spécifiquement le patrimoine paysager, le territoire compte **4 sites inscrits** : le parc du Château de Panloup, l'église de Châtel-de-Neuvre, les centres anciens de Vichy et de Billy. **L'église de Châtel-de-Neuvre**, située sur un promontoire, permet une vue remarquable (et rare) sur la rivière Allier et ses abords (voir photo page 25).

ZOOM / Vichy, « reine des villes d'eaux »

En 2021, Vichy a été inscrite sur la liste du **patrimoine mondial de l'UNESCO aux côtés de 10 autres grandes villes d'eaux d'Europe**. Cette inscription a initié de nombreuses rénovations du bâti et un réaménagement des espaces publics et des berges de l'Allier, renouvelant le paysage, l'image et l'attractivité de la ville.

Le développement du thermalisme à la Belle Epoque, fait de Vichy la « Reine des villes d'eaux », une station incontournable. Les attributs créés à l'époque la valorisent encore aujourd'hui : sources, établissements thermaux, lieux de promenades, palais des congrès, casino, opéras, théâtres, pavillons de musique, gares, parcs, cafés, golfs ou hippodrome...



Cathédrale de Notre-Dame-de-l'Annonciation (classée aux Monuments Historiques)



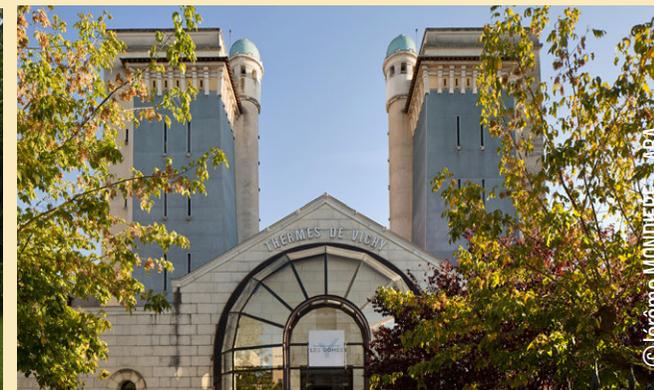
Château de Chaugy (classé aux Monuments Historiques)



Eglise de Chemilly (classée aux Monuments Historiques)



Source des Célestins (inscrite aux Monuments Historiques)



Thermes des Dômes (classé aux Monuments Historiques)

Un patrimoine naturel particulièrement riche lié à la rivière Allier

La nature sableuse de la plaine où s'écoule la **rivière Allier** lui permet de conserver un lit mobile et une divagation naturelle préservée. Au fil des modifications du tracé du cours d'eau se créent une multitude d'habitats naturels, lieux de vie d'une faune et d'une flore caractéristiques. L'ensemble de la rivière et ses berges sont protégées par un classement **Natura 2000** (directives habitats et oiseaux).

Une séquence de la rivière au sud de Moulins est classée **Réserve Naturelle Nationale** (voir ZOOM ci-contre). **Trois Espaces Naturels Sensibles** sont présents sur le Val d'Allier : les Coqueteaux, la Boire des Carrés et la Côte Saint-Amand. Ce dernier n'est pas directement lié à la rivière, mais à des **coteaux calcaires**, anciens supports de terrasses cultivées pour la production de fruits et de vignes. Au-delà de l'objectif de préservation, ces sites permettent de valoriser le patrimoine naturel (sentiers balisés, des panneaux pédagogiques, tables d'orientation...) favorisant ainsi la découverte et la compréhension de ces milieux.



ENS de la Boire des Carrés à Saint-Rémy-en-Rollat

ZOOM / Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier



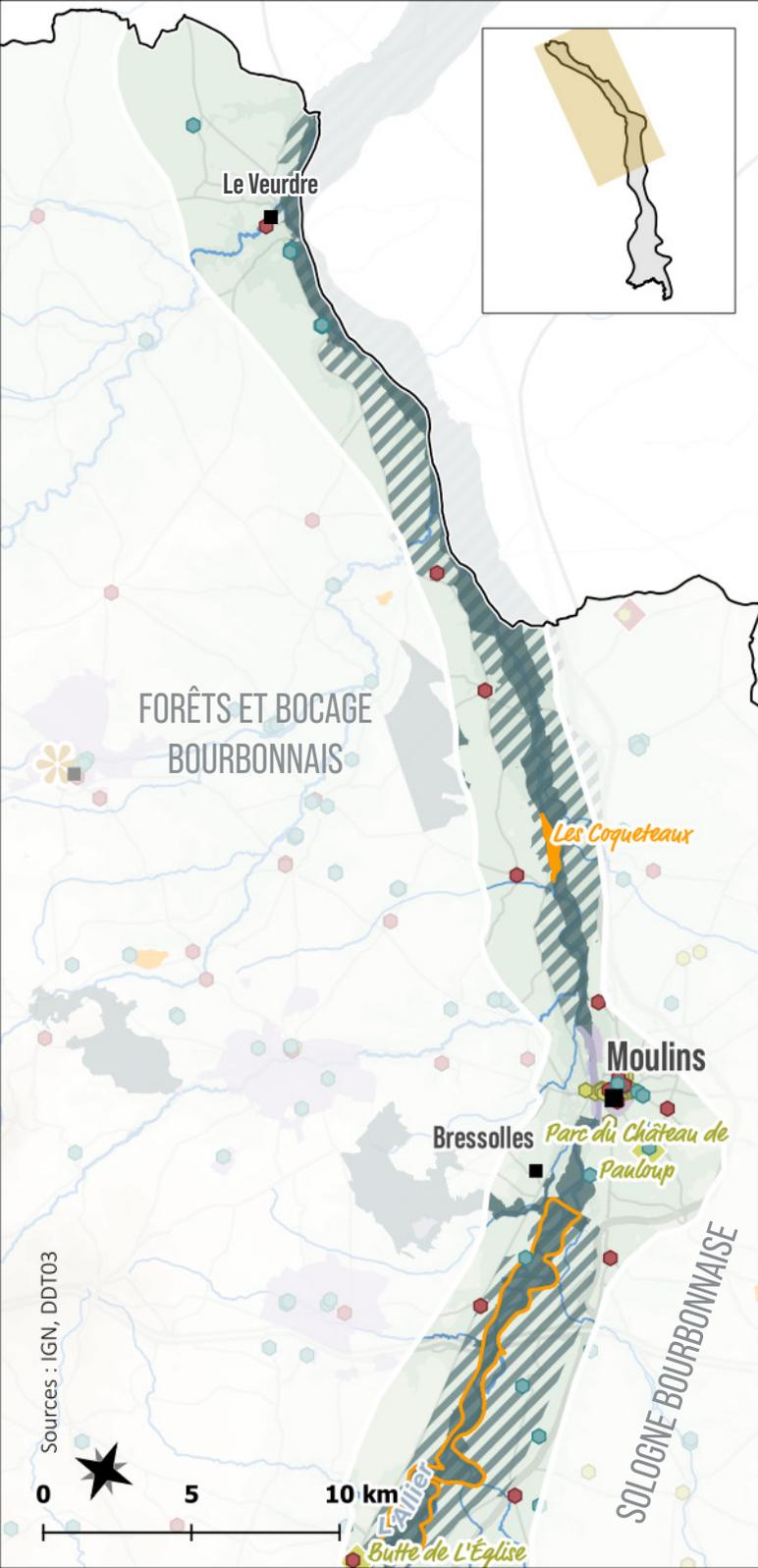
La réserve naturelle du Val d'Allier entre Châtel-de-Neuvre et Moulins

Datant de 1994, cette réserve naturelle de 1450 ha s'étend sur 21 km (entre Bressolles et Saint-Loup) le long de la rivière Allier dont la libre divagation crée de larges méandres. Cette forte dynamique fluviatile engendre une **mosaïque de milieux naturels** : bancs de graviers et de sable, talus d'érosion, bras morts, pelouses, prairies, landes, ripisylve,... La réserve abrite une flore et une faune remarquable spécifiques à la rivière. Elle constitue la **deuxième réserve ornithologique française** derrière la Camargue : plus de 270 espèces d'oiseaux ont été recensées dont environ 110 sont nicheuses. Depuis plusieurs années, un couple de Balbuzard pêcheur se reproduit sur la réserve, ce qui reste exceptionnel, la population de cet oiseau en France se limitant à une cinquantaine de couples.

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Un patrimoine naturel spécifique au milieu fluvial
- ▶ Un patrimoine bâti remarquable, en particulier autour de Moulins et Vichy





Patrimoine culturel et architectural

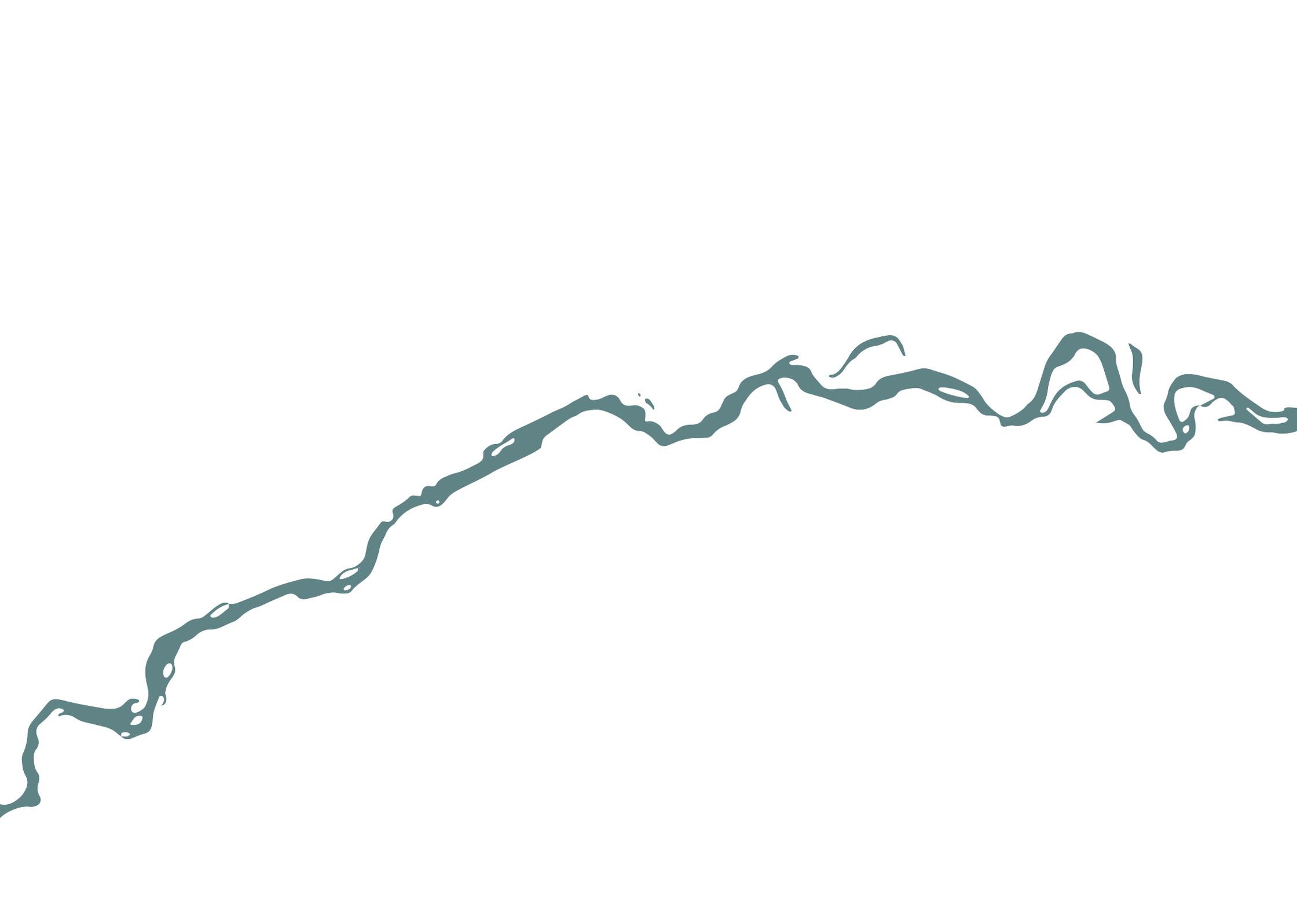
- Site patrimonial remarquable
- Monuments historiques**
- Châteaux
- Architectures religieuses
- Autres monuments historiques

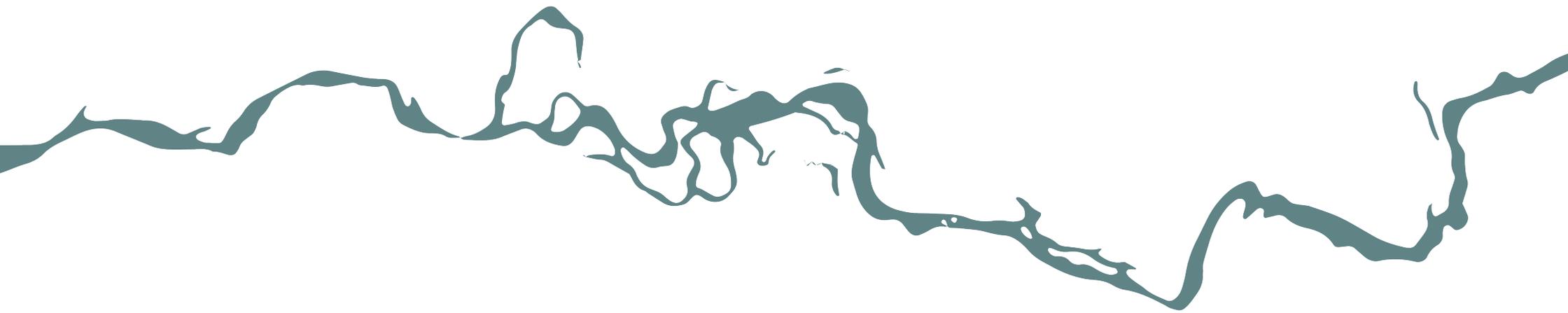
Patrimoine paysager

- Sites inscrits

Patrimoine naturel

- Natura 2000 (directive habitats)
- Natura 2000 (directive oiseaux)
- Réserve naturelle nationale
- Espaces naturels sensibles
- Limites du département





PARTIE 2 :

Composantes paysagères

La rivière Allier, une rivière mouvante et structurante



L'Allier à Villeneuve-sur-Allier (vue vers le sud prise par drone)



L'Allier à Varennes-sur-Allier, depuis un sentier qui longe la rive

La rivière Allier, qui a donné son nom au département bourbonnais et à cet ensemble, s'écoule sur le territoire du sud vers le nord. Elle forme une « **colonne vertébrale** » qui a déterminé l'occupation humaine, notamment en favorisant l'installation de deux des trois pôles urbains du département (Moulins et Vichy) et qui a influencé l'activité agricole.

Les cartes de 1750 montrent que le tracé de l'Allier formait des tresses. Plus linéaire aujourd'hui, la rivière continue à divaguer et à sinuer contrairement à la majorité des rivières contenues et contraintes par différents aménagements (canaux, digues, barrages...). Elle représente l'une des **dernières rivières sauvages d'Europe**, avec la Loire.

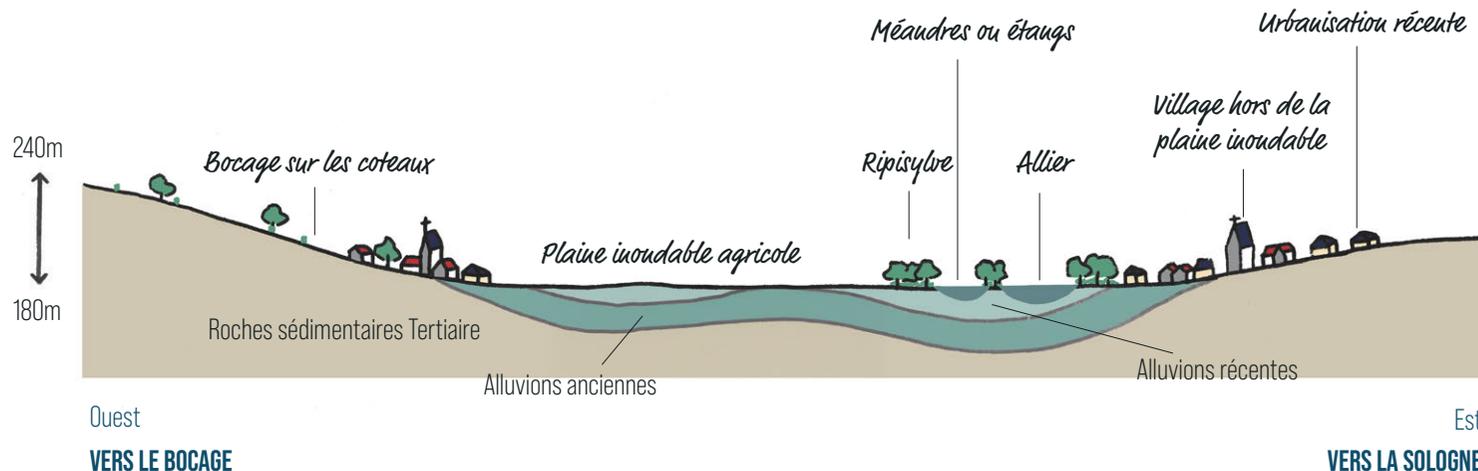
L'exploitation des gravières a marqué le paysage tout autant que les champs de captage d'eau potable répartis le long de l'Allier (8 points de captages dits prioritaires).

Méandres, bancs de sable et de graviers, gravières, **boires** (bras morts qui se remplissent lors de crues), pelouses générées par la dynamique fluviale, outre leur intérêt paysager, sont favorables à la biodiversité.

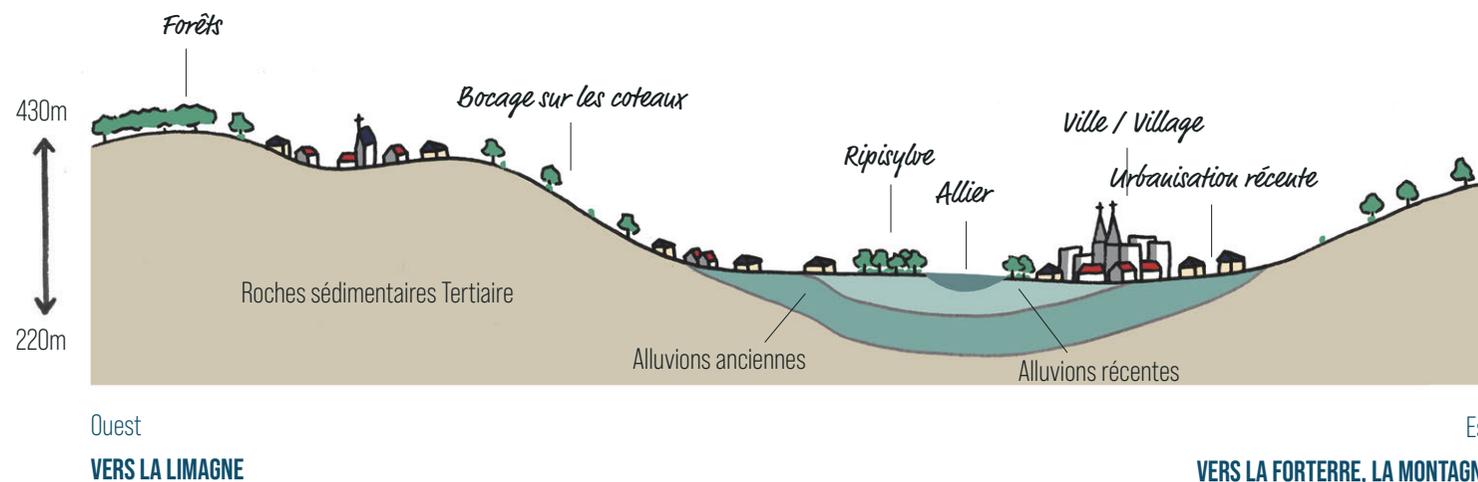
Par ailleurs, de **nombreux affluents** rejoignent l'Allier de toutes parts, provenant de la Sologne, de la Forterre, de la Combraille ou encore du Bocage. La confluence avec la Sioule est particulièrement emblématique, formant un bec (à la Ferté-Hauterive).

La rivière Allier et la topographie du territoire se transforment au fil de l'eau, du sud vers le nord. « De Hauterive à Varennes, la vallée de l'Allier **plus étroite et au cours rectiligne** donne une importance plus forte aux coteaux qui l'encadrent. De Varennes à Moulins, l'échelle s'agrandit, les reliefs s'adoucissent et s'allongent ; la **vallée s'élargit, la rivière devient plus puissante**, les horizons embrassent de larges espaces. De Moulins au Veudre, l'Allier change de direction, elle s'incline vers l'Ouest et prend une direction Nord-Ouest. La **vallée se resserre légèrement, son cours redevient rectiligne.** » (Inventaires des Paysages de l'Allier, 1995)

VAL D'ALLIER NORD, AUTOUR DE MOULINS



VAL D'ALLIER SUD, AUTOUR DE VICHY

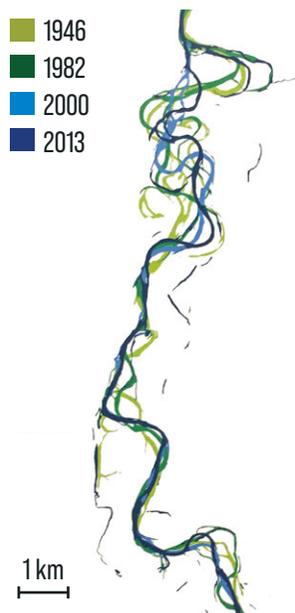


L'Allier a ainsi façonné des paysages exceptionnels par leur diversité et leur caractère sauvage. Son tracé fluctuant en permanence, en fonction de ses divagations, ses paysages changent au fil des saisons et des crues.

Cependant, paradoxalement, cette rivière est **rarement visible**, ou de façon fugace et partielle. En effet, ses berges sont souvent occupées par une épaisse ripisylve qui filtre les vues sur l'eau. De plus, la topographie plane ne permet pas de points surplombant la rivière. Seuls quelques lieux particuliers, comme les **ponts qui enjambent le cours d'eau**, certains **sentiers** ou de **rars sites en promontoire** comme l'église de Châtel-Neuvre (voir photo page 25), permettent de voir et d'apprécier les paysages fluviaux.



Méandre de l'Allier à Bessay-sur-Allier



Évolution du cours de l'Allier de 1946 à 2013 (extrait entre Bessay-sur-Allier et Saint-Loup), « Sur les traces de l'Allier », CEN, Estelle Cournez, 2015



Méandre à Chemilly



Une longue plaine alluviale, encadrée par des coteaux

Traversant le département du nord au sud sur environ 100 km, le Val d'Allier forme une **longue plaine alluviale**, correspondant à la zone de divagation du cours d'eau. Assez étroite (entre 1 et 5 km de largeur), elle comprend « le **lit mineur, occupé par la rivière hors période de crue, le lit moyen, ennoyé par les crues fréquentes, et le lit majeur, qui correspond à la zone d'inondation maximale.** » (« Sur les traces de l'Allier », Estelle Cournez, 2015). La topographie, particulièrement plane, **remonte légèrement vers le sud et le piémont du Massif central**, passant de 180 m d'altitude à Château-sur-Allier (extrémité nord) à 260 m environ à Mariol (extrémité sud).



Plaine alluviale à Saint-Léopardin-d'Augy



Plaine alluviale à Saint-Yorre

Des **coteaux encadrent cette plaine** à l'est et à l'ouest : **au nord, ils sont peu marqués**, surplombant l'Allier de 20 à 40 m seulement, mais **ils s'affirment de plus en plus au sud**, pouvant atteindre 100 à 200 m de dénivelé au-dessus de la rivière. Ainsi, autour de Vichy, la plaine est délimitée à l'ouest par des collines boisées, qui culminent à 393 m d'altitude dans la forêt de Montpensier, et à l'est par les rebords de la Montagne bourbonnaise, dépassant les 400 m d'altitude.

Ces coteaux offrent ponctuellement des **points de vue remarquables** sur le Val d'Allier et au-delà, comme au belvédère de l'église de Châtel-de-Neuvre ou à la Côte Saint-Amand.

En synthèse, la topographie varie nettement d'une extrémité à l'autre du territoire mais la structure reste identique, la plaine de l'Allier constituant le centre de l'ensemble.

Par ailleurs, la topographie et la dynamique fluviale ont conditionné l'occupation du sol, notamment l'installation de villages (voire de villes) le long de l'Allier sur les rebords des coteaux ou l'utilisation des terres fertiles et planes de la plaine alluviale pour les cultures.

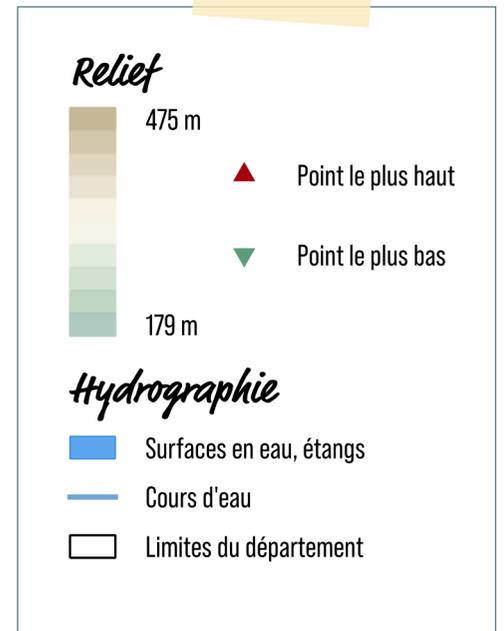
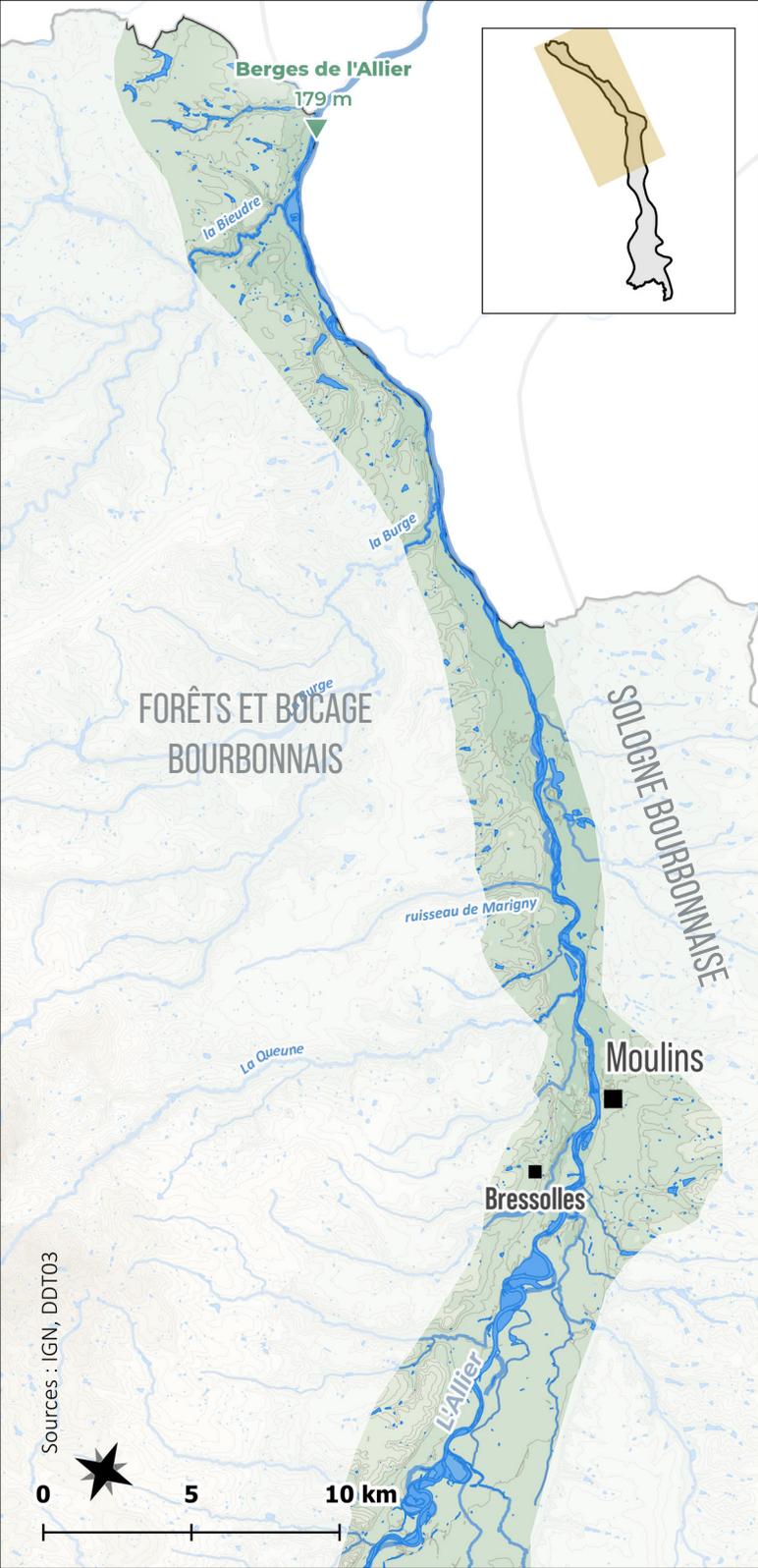


Vue depuis la Côte Saint-Amand (à Abrest) sur le val d'Allier vichyssois

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ L'Allier, rivière sauvage, mouvante et structurante, mais difficilement visible, hormis depuis les franchissements et les points hauts
- ▶ La plaine alluviale et les coteaux qui la délimitent, notamment vers Vichy
- ▶ Les (rares) vues remarquables depuis les coteaux ouverts





BOISEMENTS & ESPACES NATURELS

Une trame boisée inégalement répartie et hétérogène

Occupant près d'un **quart de la surface** du val d'Allier, la trame boisée de ce territoire présente de grandes disparités en termes de nature et de répartition. Ainsi, des secteurs peuvent être **pratiquement dépourvus de tout boisement**, comme entre Toulon-sur-Allier et Varennes-sur-Allier, quand d'autres **sont dominés par de grandes forêts**, comme les collines à l'ouest de Vichy. Cette diversité participe à la variété des ambiances paysagères au sein de l'ensemble paysager.

Trois types d'espaces boisés peuvent être distingués :

- * **la ripisylve de la rivière Allier**, qui l'accompagne tout au long de son tracé,
- * **les forêts des coteaux et collines occidentales**, qui soulignent les reliefs et les différencient de la plaine agricole,
- * **les petits bois et bosquets**, qui ponctuent la plaine agricole.

A l'exception des grandes forêts, la plupart de ces boisements sont **récents**, « issus de recolonisation ou de reboisement de terres délaissées par l'agriculture, mais aussi de la colonisation naturelle de terrains alluviaux abandonnés par la rivière » (Conservatoire Botanique National du Massif Central).



Forêt des Prieures Bagnolet, à Bagneux, qui occupe un coteau en limite du val d'Allier



Vue sur le val d'Allier (et sa ripisylve) depuis le belvédère de l'église de Châtel-de-Neuvre

De vastes forêts sur les reliefs

Sur les coteaux qui longent le val d'Allier à l'ouest et sur les collines occidentales de Vichy, la **proportion de boisements peut atteindre plus de 50%**. Cela crée localement des ambiances très diverses contrastant avec le reste de l'ensemble paysager, plutôt ouvert.

De **grandes forêts** occupent en particulier les collines du val d'Allier vichyssois (Forêt de Marcenat, forêt de Montpensier, forêt de la Boucharde...), induisant des ambiances forestières, parfois intimistes caractéristiques de ce territoire.



Coteau boisé à Vendat



Coupe interrompant brutalement la continuité forestière

Ambiance forestière au sein de la forêt de Marcenat et ses plantations de conifères



Ambiance intimiste au sein du bois du Château de Lafont à Broût-Vernet

La ripisylve devenue forêt alluviale



Le long de la rivière Allier, « un cordon boisé [...] recouvre la majorité des zones de dépôts récents en zone inondable. » Variant de quelques mètres à plus de 700 m de largeur, cette **ripisylve, peuplée de saules, peupliers, frênes ou d'aulnes**, crée un espace boisé dense et sombre, qui masque la plupart du temps la rivière. « Les **ruptures** dans ce rideau boisé permettent de très belles et rares vues sur la rivière. »

« Cette forêt alluviale constitue une richesse écologique exceptionnelle de très grande valeur paysagère. Elle se caractérise par [...] une grande qualité de silhouette aussi bien en vue de plaine que de coteaux. » (Inventaires des Paysages de l'Allier, 1995)

Les forêts alluviales du Val d'Allier, après avoir été quasiment éradiquées par les défrichements successifs, ont progressivement recolonisé une partie des **milieux délaissés par l'agriculture** ainsi que les **terrasses alluviales inondables** mais non soumises aux crues les plus perturbatrices. Cet habitat remarquable est l'un des deux types de forêts les plus menacés à l'échelle européenne (Conservatoire Botanique National du Massif Central).

Ripisylve perçue en arrière-plan de parcelles cultivées à Chemilly



Ripisylve encadrant l'Allier vers Le Veudre

ZOOM / Des milieux naturels liés à l'Allier

d'après « Sur les traces de l'Allier », CEN Allier, Estelle Cournez, 2015

La rivière Allier et ses fluctuations génèrent une **variété de milieux naturels ou semi-naturels** à la richesse écologique remarquable :

- * **La rivière**, dont la succession de zones d'eau calmes et de courants plus rapide constitue un lieu de vie propice pour de nombreuses espèces (saumon atlantique, loutre, libellules...);
- * **Les talus d'érosion**, créés par la rivière qui érode petit à petit ses berges et où des oiseaux, comme l'hirondelle, le guêpier ou le martin-pêcheur, creusent leurs nids;
- * **Les plages de sable et de galets**, formés par des sédiments arrachés aux berges et déposés à l'intérieur des méandres ou sous forme d'îles, qui accueillent des oiseaux qui y nichent ou s'y reproduisent (sternes, œdicnème...);
- * **Les pelouses sèches**, zones très arides qui accueillent une flore spécifique, adaptée à la sécheresse (épervière de Loire, orpins...);
- * **Les prairies inondables**, entretenues par l'élevage et qui accueillent une faune variée (pie-grièche écorcheur, papillon cuivré des marais, cigogne...);
- * **Les forêts alluviales**, qui s'étendent sur les espaces non entretenus, constituées principalement de saules blancs et de peupliers noirs principalement en bord d'Allier, puis par des chênes, ormes ou frênes en s'en éloignant, et abritant des espèces comme le milan noir, le héron bihoreau ou le castor;
- * **Les bras morts et boires**, vestiges d'anciens méandres, qui offrent un refuge aux poissons (brochet, bouvière...) puis qui deviennent des zones humides accueillant de nombreuses espèces remarquables (butome en ombelles, rainette verte...).

Cependant, certains **aménagement agricoles ou urbains** menacent ce patrimoine naturel et cette biodiversité. De plus, le **changement climatique** risque de perturber l'équilibre de ces milieux, du fait de l'augmentation de phénomènes extrêmes, que ce soit de sécheresses ou de crues.



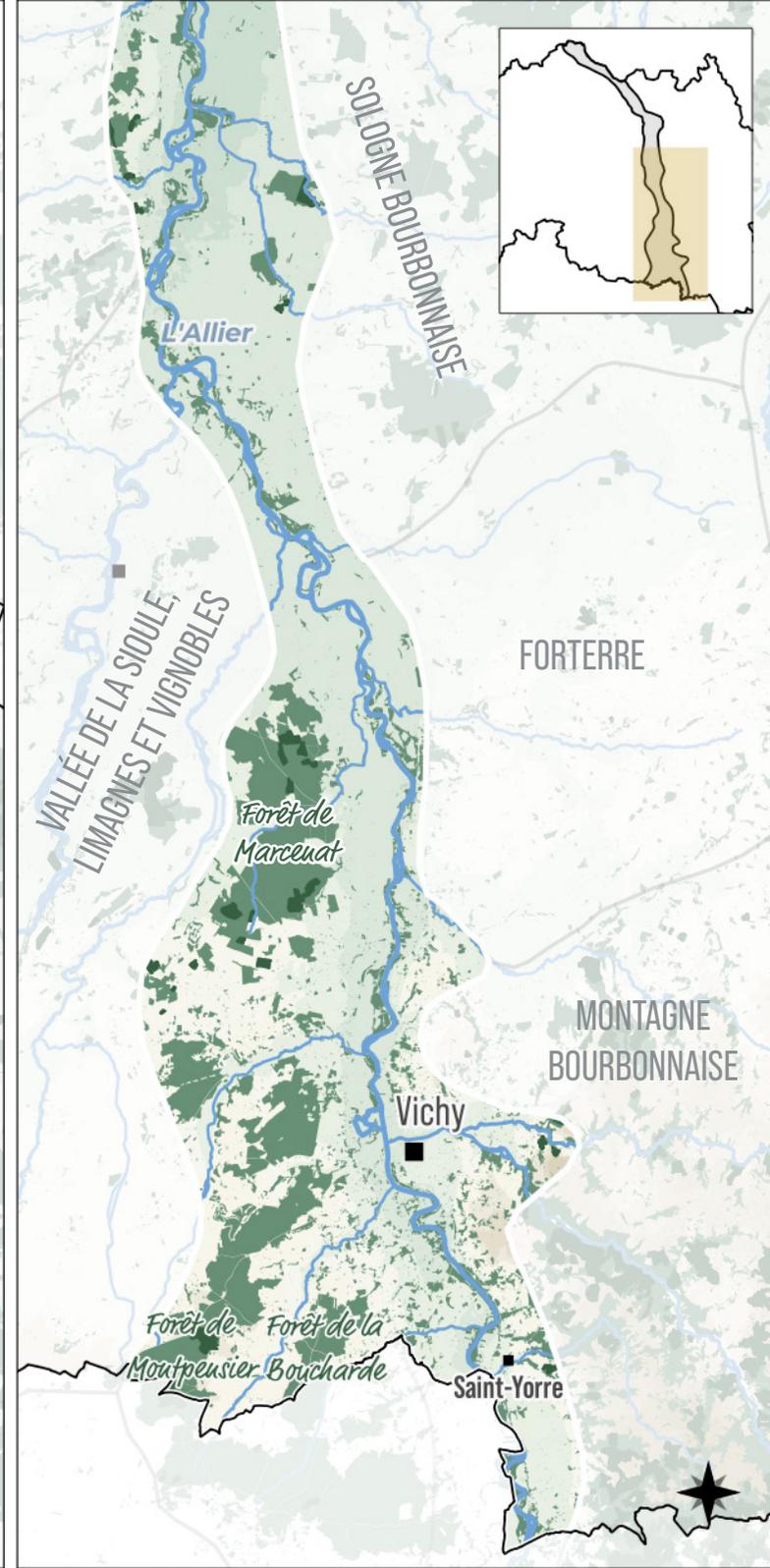
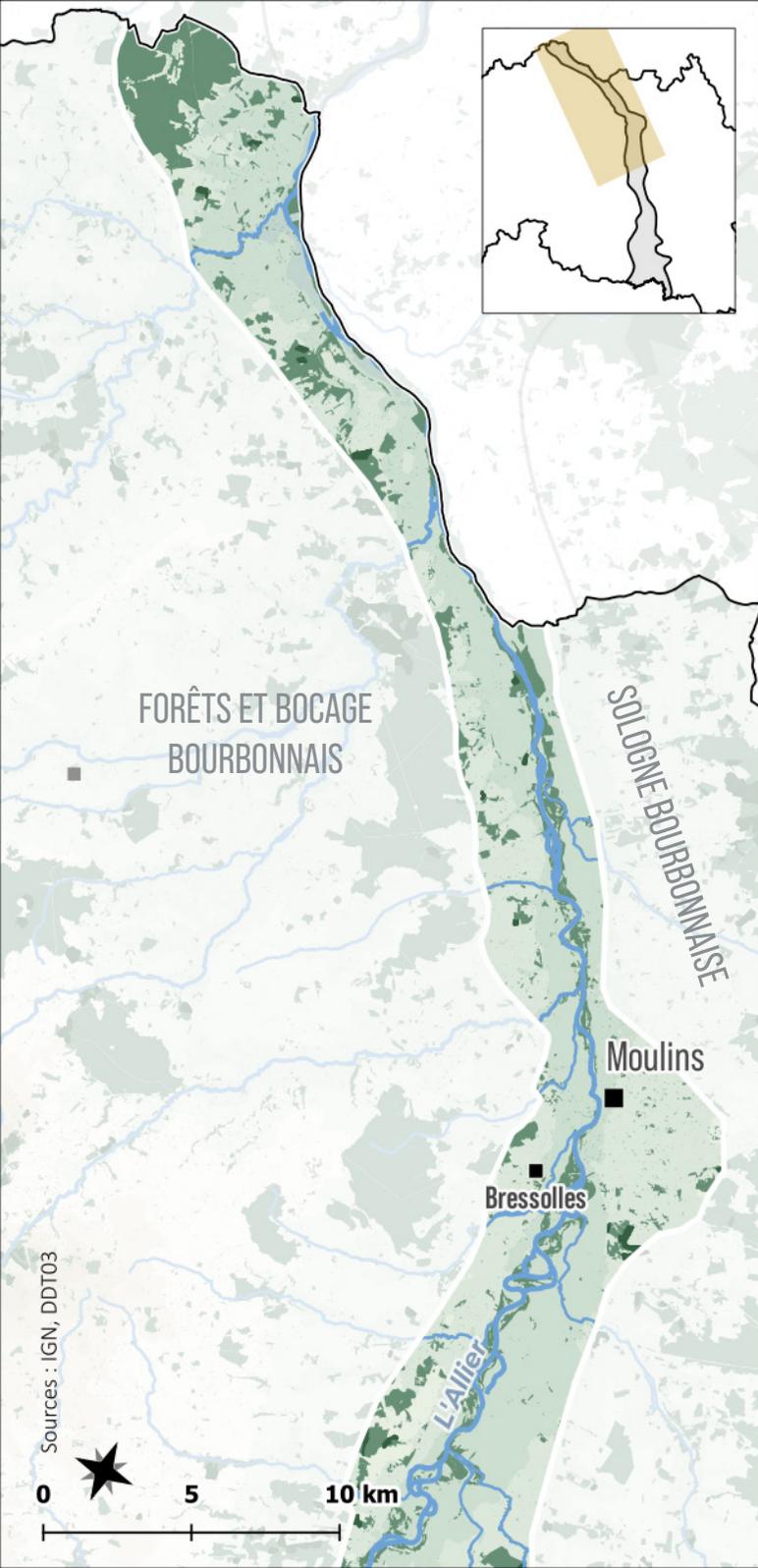
Ripisylve encadrant l'Allier entre Bagneux et Villeneuve-sur-Allier

© CDO3 CP

ENJEUX ET VALEURS :



- ▷ Les boisements et forêts aux ambiances variées et qui soulignent les coteaux
- ▷ Les grandes forêts des collines du Val d'Allier vichyssois
- ▷ La ripisylve, qui masque la rivière, tout en marquant sa présence pour un œil averti, et sa richesse écologique



Une trame agricole adaptée aux spécificités du Val d'Allier

Les espaces agricoles, qui couvrent **plus de la moitié** du territoire du Val d'Allier, se répartissent **en fonction de la topographie et de la nature des sols** :

- * plus facilement mécanisable, la **plaine est généralement occupée par les cultures** tandis que les **coteaux et les collines sont occupés par les prairies bocagères** ;
- * les sols limoneux de la plaine, aux bonnes qualités agronomiques, sont dédiés à la culture de céréales, alors que les dépôts fluviaux, proches de l'Allier et moins favorables à la culture, sont laissés naturels (et sont alors colonisés par la ripisylve).

De **nombreuses variations locales** nuancent cette organisation générale. Par exemples, autour de Vichy le bocage domine les rares espaces agricoles, alors même qu'ils sont situés dans la plaine alluviale ; les cultures sont également moins fréquentes au nord, entre Le Veudre et Villeneuve-sur-Allier ; quelques parcelles de vignes occupent les coteaux entre Bressolles et Monétay-sur-Allier (AOC Saint Pourçain).

Par ailleurs, les francs-bords de l'Allier sont parfois pâturés, témoignant d'une pratique ancestrale. Ces « **pacages** », tels que nommés traditionnellement, occupent les prairies inondables de moindre intérêt agricole (fourrés, pelouses...) et contribuent au maintien d'espaces ouverts et de points de vue sur la rivière.

La proportion d'espaces cultivés est plus importante qu'à l'échelle départementale (27% contre 20%) tandis que celle des prairies bocagères est moindre (32% contre 51%). Ainsi, même si les paysages du val d'Allier présentent une **identité rurale**, la **dimension patrimoniale est de moins en moins affirmée** : les anciennes parcelles bocagères ont peu à peu été remembrées et remplacées par de grandes cultures.



Prairies bocagères à la trame lâche à Saint-Léopardin-d'Augy



Parcelles cultivées (maïs) à Saint-Loup



Petite parcelle de vigne à Monétay-sur-Allier

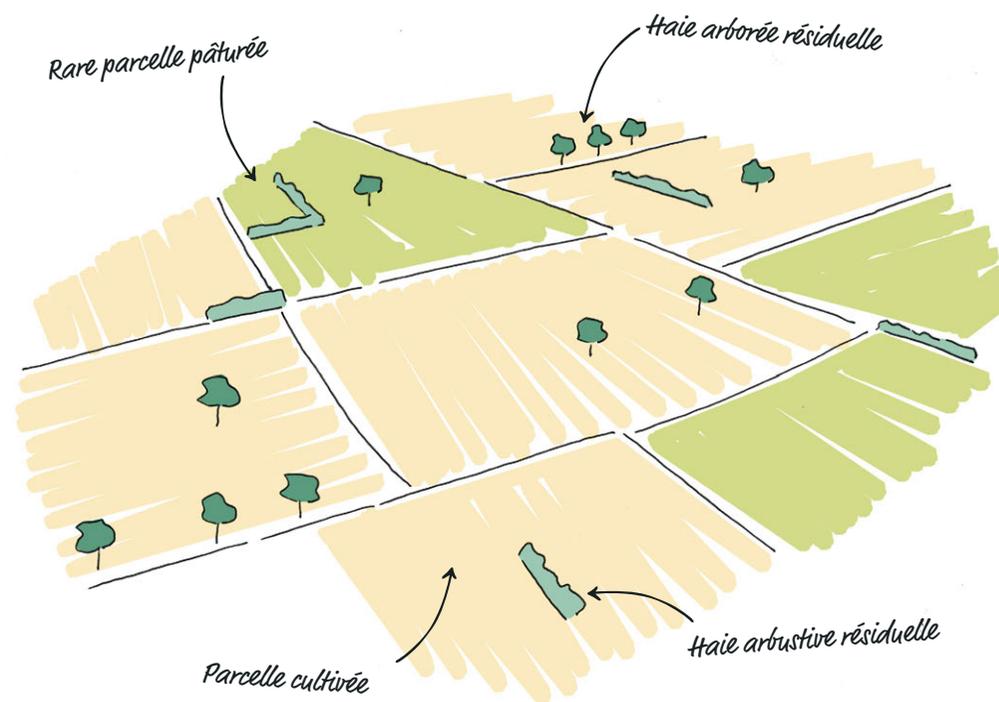


Les grandes cultures de la plaine alluviale

Les paysages du val d'Allier sont marqués par les grandes cultures majoritairement céréalières, qui occupent **la plaine, de part et d'autre de la ripisylve de la rivière Allier**, et qui ponctuent localement les coteaux bocagers. Entre Créchy (au nord de Vichy) et Moulins, la plaine alluviale est presque entièrement occupée par ces grandes cultures. Ce territoire est l'un des plus cultivés du département, après la Limagne et la Forterre.

Les sols sur alluvions particulièrement riches, en prise avec la nappe fluviale, ont favorisé les cultures et plus récemment le développement des **plantations de maïs**, aujourd'hui dominantes.

« Limités par les boisements alluviaux et par les coteaux qui encadrent la vallée, [les cultures] constituent des **espaces très ouverts, sans obstacles visuels**. » (Plan de Paysage de Vichy Communauté, 2023) Les perceptions sont vastes, marquées par une **forte horizontalité** et seuls « **quelques rares bosquets et boisements** [...] agrémentent, par leur forme et variété, la qualité des ambiances paysagères. » (Inventaires des Paysages de l'Allier, 1995) Des **reliquats de haies ou des arbres isolés** rappellent la présence d'une trame bocagère, aujourd'hui disparue.

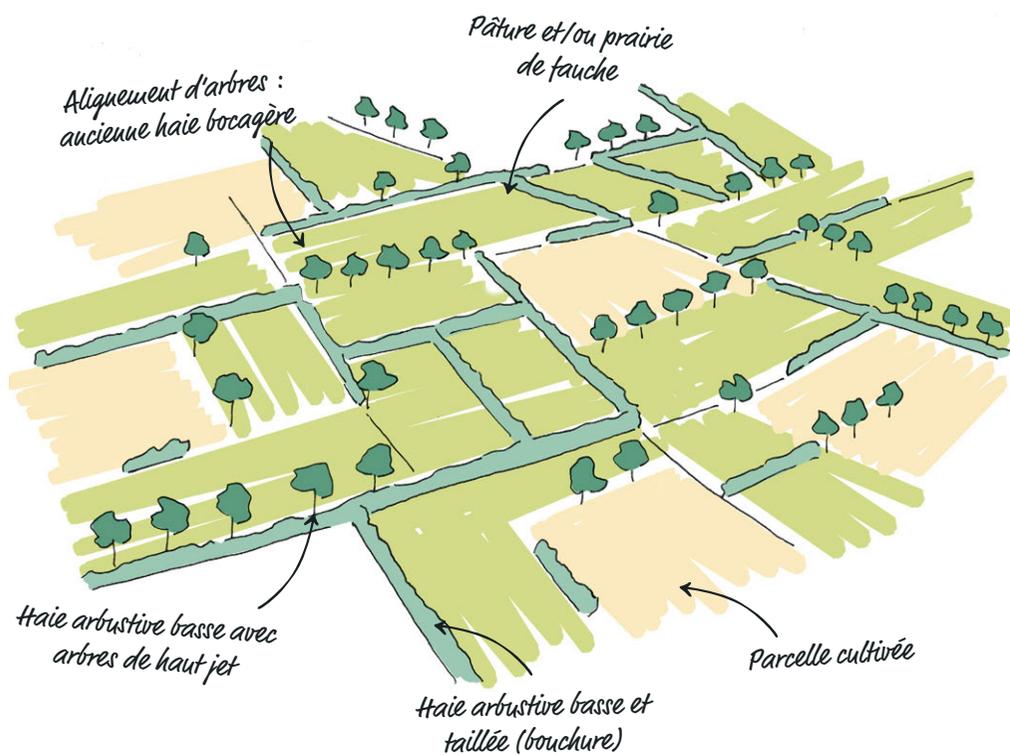


Parcelle de maïs à Saint-Gérand-de-Vaux



Mosaïque de grandes cultures à Chemilly

Les prairies bocagères des coteaux



Prairies bocagères au Veurdre

Des **prairies d'élevage** occupent les coteaux encadrant le val d'Allier ou les francs-bords de la rivière, où elles sont traditionnellement appelées pacages. Ces pacages sont à l'Allier ce que les estives sont à la montagne : des lieux de passage saisonniers, complément d'herbe bienvenu pendant l'été pour délester le reste de l'exploitation agricole.

Ces prairies sont accompagnées d'une **trame bocagère lâche**. Les haies basses, parfois surmontées d'arbres (saules, chênes...), structurent le paysage et soulignent la topographie. Parfois, des alignements d'arbres ou des arbres isolés rappellent la présence d'une ancienne haie et animent les pâturages.

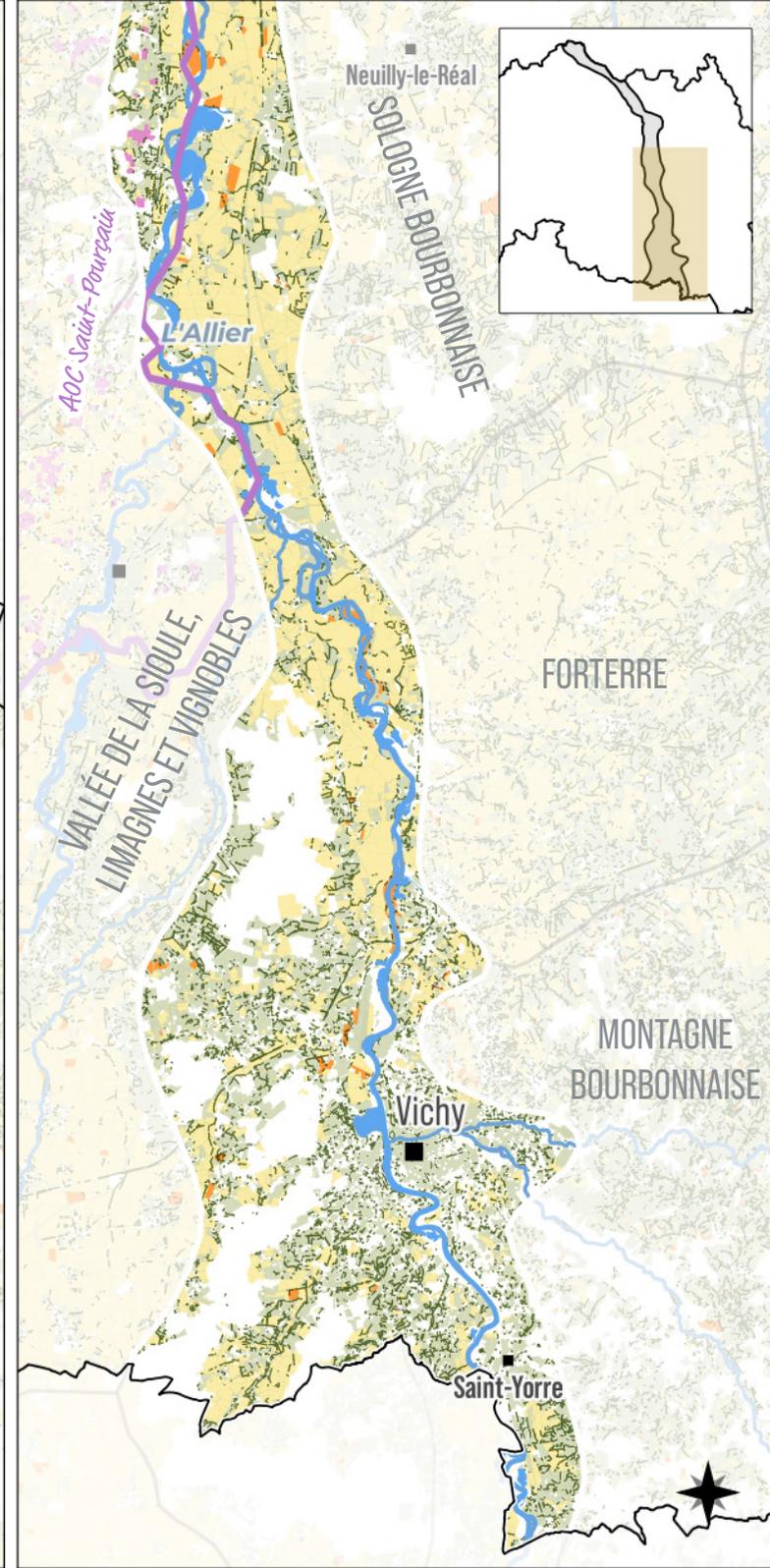
Elles **témoignent de l'agriculture traditionnelle**, qui, jusqu'au début du XX^{ème} siècle, était dominée par l'élevage et ce jusqu'aux bords de l'Allier. **L'identité rurale-patrimonialement** de ces paysages s'est, au fil du temps, atténuée, avec la transformation des pratiques agricoles. Les haies ont peu à peu disparu, les parcelles ont été remembrées, la plaine a été dédiée aux cultures. **Quelques parcelles cultivées** ponctuent même les secteurs de coteaux, parmi le bocage.

Aujourd'hui, **l'enfrichement et l'urbanisation** menacent certains de ces coteaux bocagers, notamment à proximité de Vichy et, dans une moindre mesure, vers Moulins. Très exposés, ces secteurs sont particulièrement sensibles et tout aménagement risque d'impacter le paysage local.

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ La plaine cultivée et ses vastes horizons
- ▶ Les coteaux bocagers et les pacages des francs-bords, motif rural-patrimonial
- ▶ Les quelques parcelles de vignes sur les coteaux entre Bressolles et Monétay-sur-Allier





URBANISATION & INFRASTRUCTURES

Une urbanisation structurée par l'Allier

De nombreux bourgs se sont installés à proximité de la **rivière Allier**, **axe de circulation stratégique** d'autrefois, ainsi que les villes de Moulins et Vichy. Cependant, « l'inondabilité a rejeté les zones urbanisées et les principales voies de communication en dehors de la zone inondable » (Inventaire des Paysages de l'Allier, 1995) : ces bourgs sont ainsi généralement implantés en **retrait par rapport à la rivière**, parfois en surplomb, au bord des coteaux qui délimitent la plaine inondable. Les agglomérations de Moulins et de Vichy s'étendent, elles, jusqu'au bord de l'eau et la rivière a été endiguée pour maîtriser les crues et protéger ces villes.

Au sein du Val d'Allier, la trame bâtie est structurée selon trois typologies :

- * **les villes**, Moulins, au nord du val d'Allier, et Vichy, au sud, qui présentent un tissu bâti dense, concentrent la population et créent des pôles d'attractivité ;
- * **les villages** (Le Veudre, Bessay-sur-Allier, Châtel-de-Neuvre, Varennes-sur-Allier, Billy...), répartis le long de la rivière, constitués d'un cœur de bourg ancien dense et étendu par un tissu résidentiel plus lâche, plus ou moins développé ;
- * **les hameaux et bâtis isolés**, qui ponctuent les espaces agricoles.



Ville de Moulins

© ABA Luc Olivier



Village de Chemilly



Hameaux agricoles vers Châtel-de-Neuvre



Montilly, bourg implanté sur un coteau

© CD03 CP

Un développement périurbain fort autour de Vichy et Moulins

La structure urbaine traditionnelle devient moins lisible autour des deux villes, le **développement périurbain important masquant les formes urbaines traditionnelles** et effaçant les limites entre leurs enveloppes. Un phénomène de **conurbation** peut être observé, par exemple entre Vichy, Cusset, Creuzier et Abrest ou encore entre Moulins, Yzeure et Avermes, qui forment de vastes étendues urbanisées. Ce phénomène est particulièrement marqué autour de Vichy.

Ces **paysages périurbains** sont dominés par les quartiers résidentiels, les zones d'activités et les zones commerciales aux **aménagements peu qualitatifs et au bâti standardisé**. La concentration d'infrastructures ferrées et routières, notamment la RN7, ses déviations, ses aires de repos, ses ouvrages et leurs délaissés consomment des espaces sans insertion paysagère. Les entrées de villes en particulier sont dégradées.

Ainsi, les extensions urbaines de Moulins et de Vichy ne s'inscrivent pas dans l'identité de cet ensemble paysager, tant sur le plan de l'architecture que des formes urbaines.

Ces évolutions induisent une forte **banalisation des paysages** dans le val d'Allier vichyssois et moulinois.



Zone résidentielle et économique à Cusset (bordure de Vichy)



Zone commerciale en entrée de Moulins



Développement urbain sur les coteaux à Saint-Yorre

Zones d'activités

*Périurbanisation
résidentielle d'Avernes*

*Agglomération de Moulins, concentrée
en rive droite*

Val d'Allier moulinois

ZOOM / Moulins, capitale du Bourbonnais et préfecture de l'Allier

Fondée au X^{ème} siècle, en **rive droite de l'Allier**, Moulins est à son apogée entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle, devenant la capitale du duché du Bourbonnais. L'imposant **château des Bourbons** est construit à cette époque, dont seuls subsistent aujourd'hui le **pavillon Anne-de-Beaujeu** et la **tour de la Mal-Coiffée**. D'autres monuments sont emblématiques de Moulins comme le **Pont Régemortes** (mis en service en 1763), l'**église du Sacré-Cœur** (achevée en 1869), la **Cathédrale Notre-Dame** (construite entre le XV^{ème} et le XIX^{ème}) ou le **Jacquemart** (tour horloge du XV^{ème} siècle).

La ville s'est étendue autour de ce centre historique, autrefois fortifié, progressant principalement vers l'est et la Sologne bourbonnaise.

Moulins est aujourd'hui la **préfecture** du département.

La ville a obtenu le label « Ville d'art et d'histoire » en 1997. Ce dernier a été étendu en « Pays d'art et d'histoire » à la fin d'année 2019. Elle est concernée par un Site Patrimonial Remarquable depuis 2014.

Silhouette emblématique de la cathédrale et de l'église du sacré cœur, repères dans le paysage



Vue éloignée de Moulins



Ambiances urbaines au sein de Moulins : centre ancien, périurbanisation résidentielle, zone d'activité en entrée de ville

ZOOM / Vichy, ville thermale



Vue aérienne de l'agglomération vichyssoise

Souvent appelée « **reine des villes d'eaux** », l'identité de Vichy est marquée par ses nombreuses **sources**, utilisées dès l'Antiquité. Avant l'essor du thermalisme, Vichy était surtout tournée vers le commerce et la batellerie ; une dualité existait alors entre Vichy-Ville, cernée par des remparts et tournée vers l'Allier, et Vichy-Bains, située près des sources.

C'est au XIX^{ème} siècle que le **thermalisme** prend de l'ampleur, sous l'impulsion de Napoléon III, influençant ainsi l'architecture (**Palais des Congrès, Thermes des Dômes...**), initiant la création de grands parcs et développant la renommée de la ville.

En 2021, Vichy a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO parmi 11 grandes villes d'eaux d'Europe (Vichy étant la seule ville française).

Aujourd'hui, l'agglomération forme une conurbation étalée, s'étendant sur les **deux rives de l'Allier**, entre la **Limagne** et la **Montagne bourbonnaise**.



Ambiances urbaines à Vichy : centre ancien, périurbanisation résidentielle, grands habitats collectifs en entrée de ville

Des villages et hameaux à l'identité rurale-patrimoniale

Malgré le développement urbain important, concentré autour de Vichy et Moulins, le val d'Allier est majoritairement caractérisé par une **trame urbaine rurale-patrimoniale**.

Répartis de part et d'autre de la plaine inondable, les centre-bourgs sont bâtis autour de leur église et présentent une **enveloppe bâtie dense et maîtrisée**, formant des silhouettes clairement identifiables dans le paysage. Autour de ces bourgs, une **multitude de hameaux anciens** anime la campagne, implantés dans les espaces cultivés et les prairies mais à distance de la rivière. Traditionnellement, ils sont composés de **quelques bâtiments patrimoniaux regroupés**, qui s'inscrivent harmonieusement dans le paysage. Certains bâtiments sont à l'abandon ou en ruines, menacés de disparition.

Par ailleurs, de **nombreux châteaux** créent localement des points focaux dans le paysage (Chazeuil à Varennes-sur-Allier, Toury ou Logères à Montilly, le Plessis à Saint-Léopardin-d'Augy, le Lonzat à Marcenat...).

Cette identité patrimoniale s'affirme particulièrement au nord, en s'éloignant de Moulins, et, dans une moindre mesure, entre Chemilly et Marcenat.

Localement, les **extensions résidentielles récentes** ou des **bâtiments agricoles imposants** (grands hangars, silos, stabulations...) perturbent ce caractère patrimonial.



Village de Saint-Didier-la-Forêt



Bâtiments patrimoniaux isolés à Saint-Léopardin-d'Augy



Château de Logères à Montilly



Hameau agricole à Loriges



Silo imposant dans les cultures à Hauterive

De nombreux axes de communication qui longent la rivière



Pont de la RD46 traversant l'Allier à Varennes-sur-Allier



A719 à Espinasse-Vozelle



Voies de chemins de fer à la Ferté-Hauterive

Depuis toujours, le val d'Allier a été un **axe de circulation stratégique**, à l'ère du transport fluvial et de la batellerie, puis à l'essor du chemin de fer pendant la révolution industrielle ou à l'avènement des congés payés avec la RN7.

Les **voies de communication principales** sont implantées **de part et d'autre de la rivière Allier**, parallèlement à son tracé : la Route Nationale 7 puis la RN 209 en rive droite, la route départementale 2009 panoramique entre Moulins et Châtel-de-Neuvre en rive gauche, la voie de chemin de fer reliant Clermont-Ferrand à Nevers, en passant par Vichy et Moulins, en rive droite également. Récemment, de grands contournements ont été réalisés autour de Vichy et de Moulins, marquant profondément le paysage des abords de ces villes.

« **Les grandes infrastructures routières et ferroviaires qui la bordent renforcent l'identification de la vallée.** » (Inventaires des paysages de l'Allier, 1995) mais dégradent son identité paysagère. Connectant les deux rives, les **ponts**, peu nombreux (16 dont 3 ferroviaires) mais stratégiques, permettent de **rare accès visuels à l'Allier.**

Deux segments d'**autoroute** traversent le territoire, l'A79 (RCEA) au sud de Moulins et l'A719 à l'ouest de Vichy. Ouvrages imposants dénués de qualité architecturale et d'insertion paysagère, ils transforment les paysages et participent à la perte de l'identité rurale-patrimoniaux aux abords de ces villes et des bourgs qu'ils longent.

ZOOM / la Nationale 7, « la Route Bleue »

« La route nationale 7 est un mythe. [...] Elle permettait la descente des vacanciers **du nord de la France et la région parisienne vers la Provence et la Côte d'Azur**. De nombreuses archives cinématographiques en montrent des images anciennes, accompagnées des **alignements d'arbres** qui l'ombrageaient. L'Allier était un **passage obligé** le long de cette descente vers la Méditerranée. »

« Aujourd'hui, la route a progressivement perdu son caractère légendaire. **Les arbres ont été très largement abattus** pour des raisons de sécurisation ou d'élargissement des voies, sans réflexion quant à leur remplacement. À l'arrivée des agglomérations, des **zones d'activités ou des zones commerciales** ont été implantées. L'observation de ces transformations et de cette évolution dans le temps peut donner un aperçu concentré de l'évolution de nos modes d'aménagements et de nos modes de vie durant le XX^{ème} siècle. L'histoire de l'avènement des congés payés s'accompagne de celui de l'automobile qui a envahi notre mode de vie et la manière dont on conçoit et fabrique notre environnement ordinaire. » (Atlas des paysages d'Auvergne, 2011)

Cette route traverse et longe le Val d'Allier, en rive droite, entre Villeneuve-d'Allier et Varennes-sur-Allier, en contournant Moulin par l'est. Des **anciennes signalétiques, stations services, hôtels ou « routiers »** témoignent encore aujourd'hui de la fréquentation passée.

À l'occasion de son élargissement, l'augmentation des flux, les nombreuses déviations, les ouvrages, les bassins d'orage, les voies de service ont profondément modifié les paysages et le fonctionnement des bourgs.



Ancien panneau directionnel à Bessay-sur-Allier



Hôtel « relais de la route bleue » au bord de la RN7 à Saint-Loup



RN7 transformée en 2x2 voies à Avermes

Des itinéraires variés permettant de découvrir le territoire

Contrairement aux grands axes de transport, les **mobilités douces** se concentrent sur la **rive gauche** de l'Allier, offrant des paysages plus préservés de l'urbanisation. De grands itinéraires de randonnées sont présents : au nord, le GR 300 « chemin Saint Michel » et 303 « Terre des Bourbons » (traversant Moulins) ainsi que le GR 342 et la Via Sancti Martini, qui traversent le sud du département. L'itinéraire cyclable de la **Via Allier (V70)** traverse presque l'ensemble du territoire et permet de le parcourir à vélo, ainsi que la Grande Traversée du Massif Central. Il est aussi possible de descendre l'Allier en **canoë-kayak** pour profiter des paysages de cette rivière sauvage.

Les **nombreuses petites routes**, qui connectent les villages et les hameaux, constituent de fait un réseau de cheminements doux.



Sentier balisé au sein de la réserve naturelle du Val d'Allier



La Via Allier à Abrest

ZOOM / la Via Allier (V70)

La Via Allier, véloroute de l'Auvergne, longe la rivière Allier sur 455 km, partant de sa confluence avec la Loire (vers Nevers dans la Nièvre) pour remonter jusqu'à Langogne en Lozère, non loin de sa source.

Ce grand itinéraire cyclable V70 traverse le Val d'Allier du nord au sud, principalement sur sa rive gauche privilégiant des routes à faible trafic et des voies vertes. Passant par Vichy, Moulins et des villages comme Billy ou Montilly, arpentant la plaine alluviale et les coteaux bocagers, cette itinérance permet de découvrir et de profiter des paysages du territoire.

Des infrastructures énergétiques marquant le paysage

Le Val d'Allier est traversé par de nombreuses lignes électriques à haute tension, autour de Moulins, de Vichy qui convergent vers Saint-Pourçain-sur-Sioule. Les **hauts pylônes** de ces lignes marquent fortement le paysage, créant un repère vertical dans un paysage plutôt horizontal. Très artificialisant, ils dégradent les perceptions et l'identité rurale-patrimoniale.

La transition énergétique fait émerger de nouveaux aménagements, essentiellement liés à l'énergie solaire. Des **panneaux photovoltaïques** sont installés en toitures, notamment de bâtiments agricoles (anciens ou construits récemment). S'intégrant assez bien dans les paysages, ils peuvent cependant **altérer l'identité patrimoniale des bâtiments**. Cet impact est d'autant plus important lorsqu'une structure spécifique y est construite à proximité pour accueillir ces panneaux.

En revanche, lorsqu'ils sont installés sous forme de parcs, l'impact sur les paysages peut être assez fort et dépend de leurs dimensions, de leur site d'implantation et des mesures prises pour favoriser leur intégration (plantation de haies...).



Pylône électrique dans un champ agricole à Varennes-sur-Allier



Parc photovoltaïque à Charmeil



Panneaux photovoltaïques dans une exploitation agricole à Bagneux

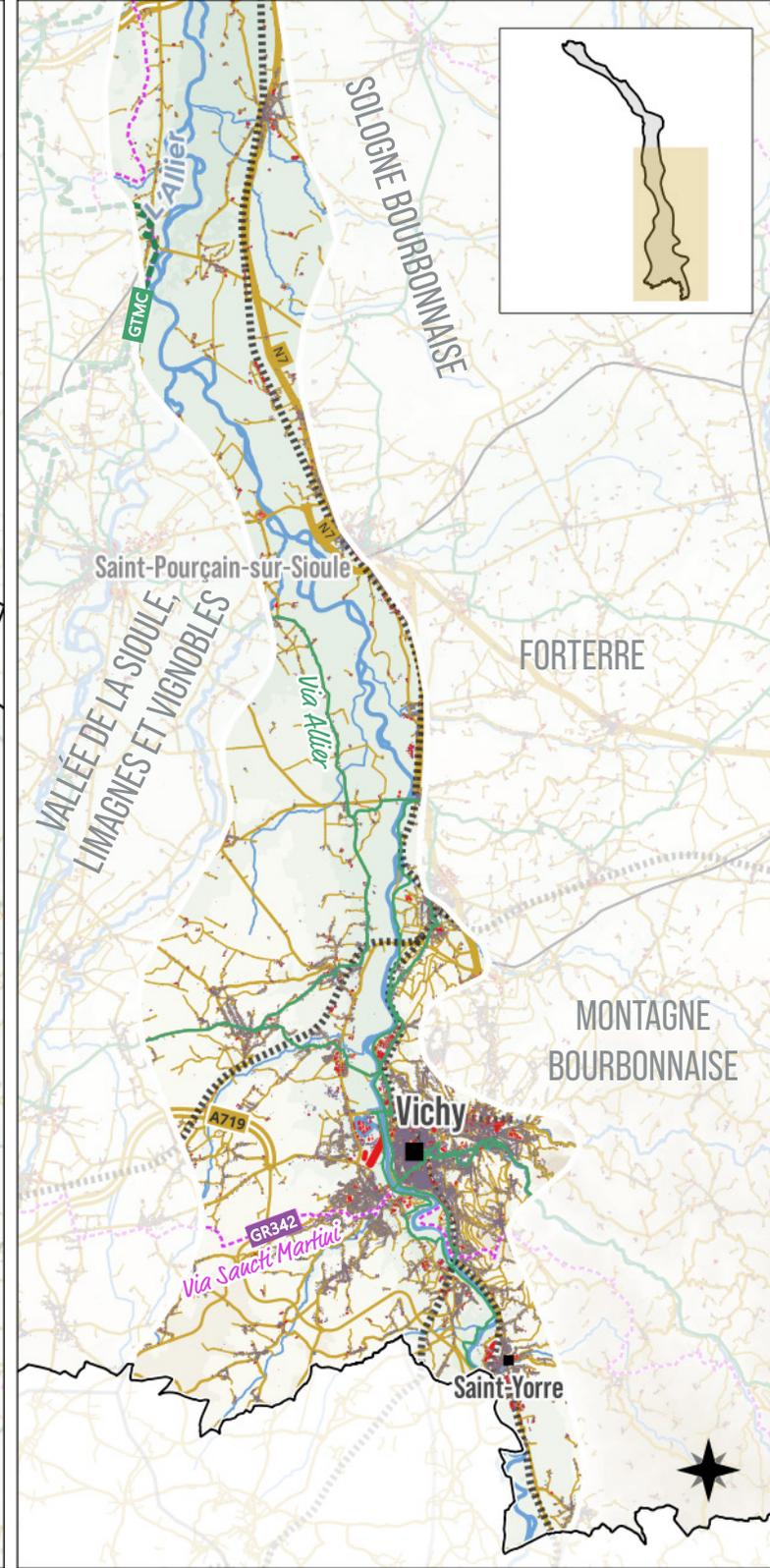
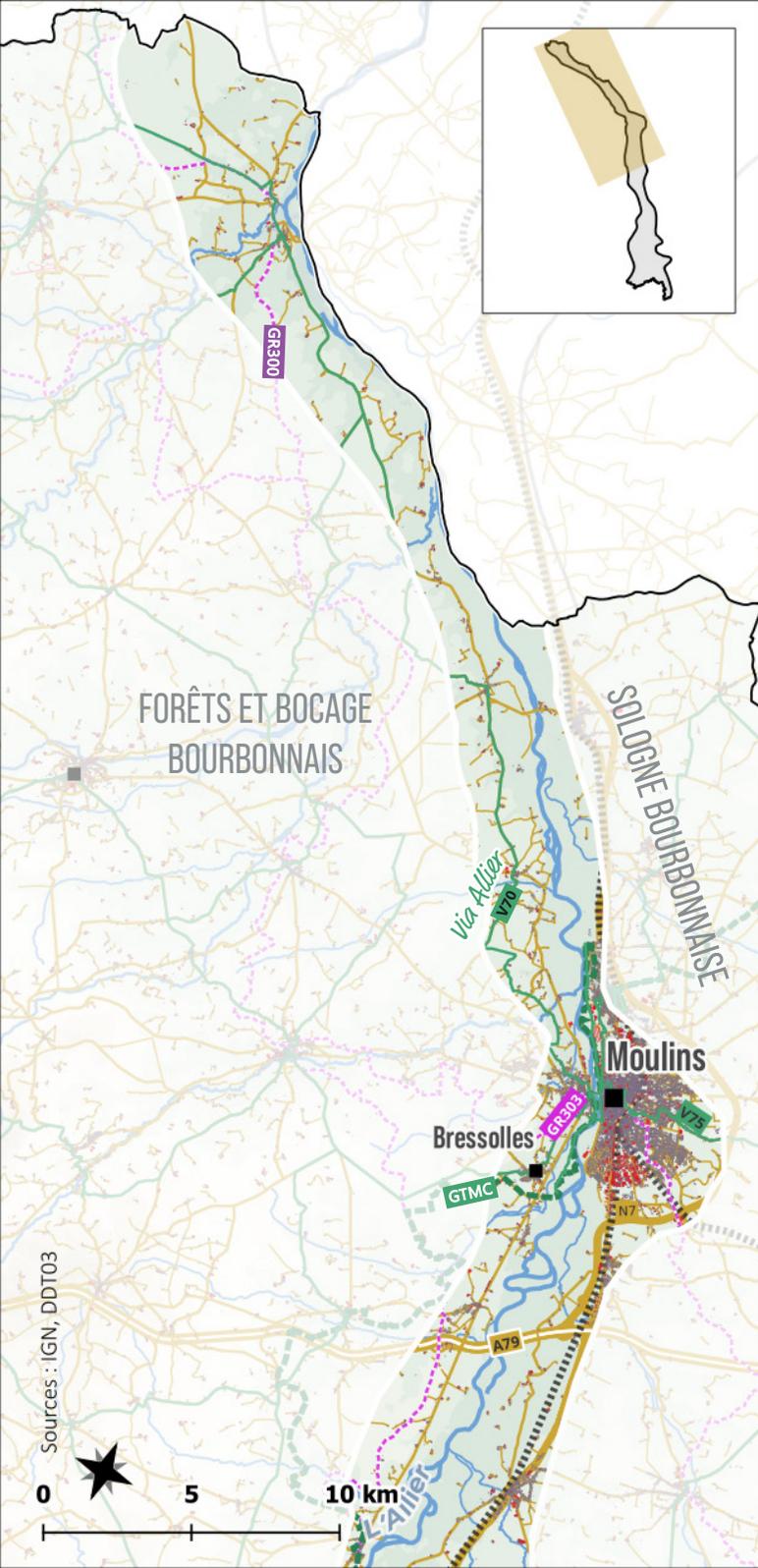


Panneaux sur les toits de bâtiments agricoles à Saint-Léopardin-d'Augy

VALEURS ET ENJEUX :

- ▶ Les deux pôles urbains, Vichy et Moulins, qui concentrent l'urbanisation et la population, générant une attractivité et une pression foncière
- ▶ Le développement de l'urbanisation (en particulier des zones d'activité en entrée de ville) et la banalisation des paysages, notamment autour de Vichy et Moulins
- ▶ La trame bâtie rurale-patrimoniale
- ▶ Les nombreuses infrastructures implantées le long de l'Allier
- ▶ Les itinéraires doux de découverte du territoire et de ses paysages





Urbanisation

- Bâti
- Bâti commercial et industriel
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)

Infrastructures de transports

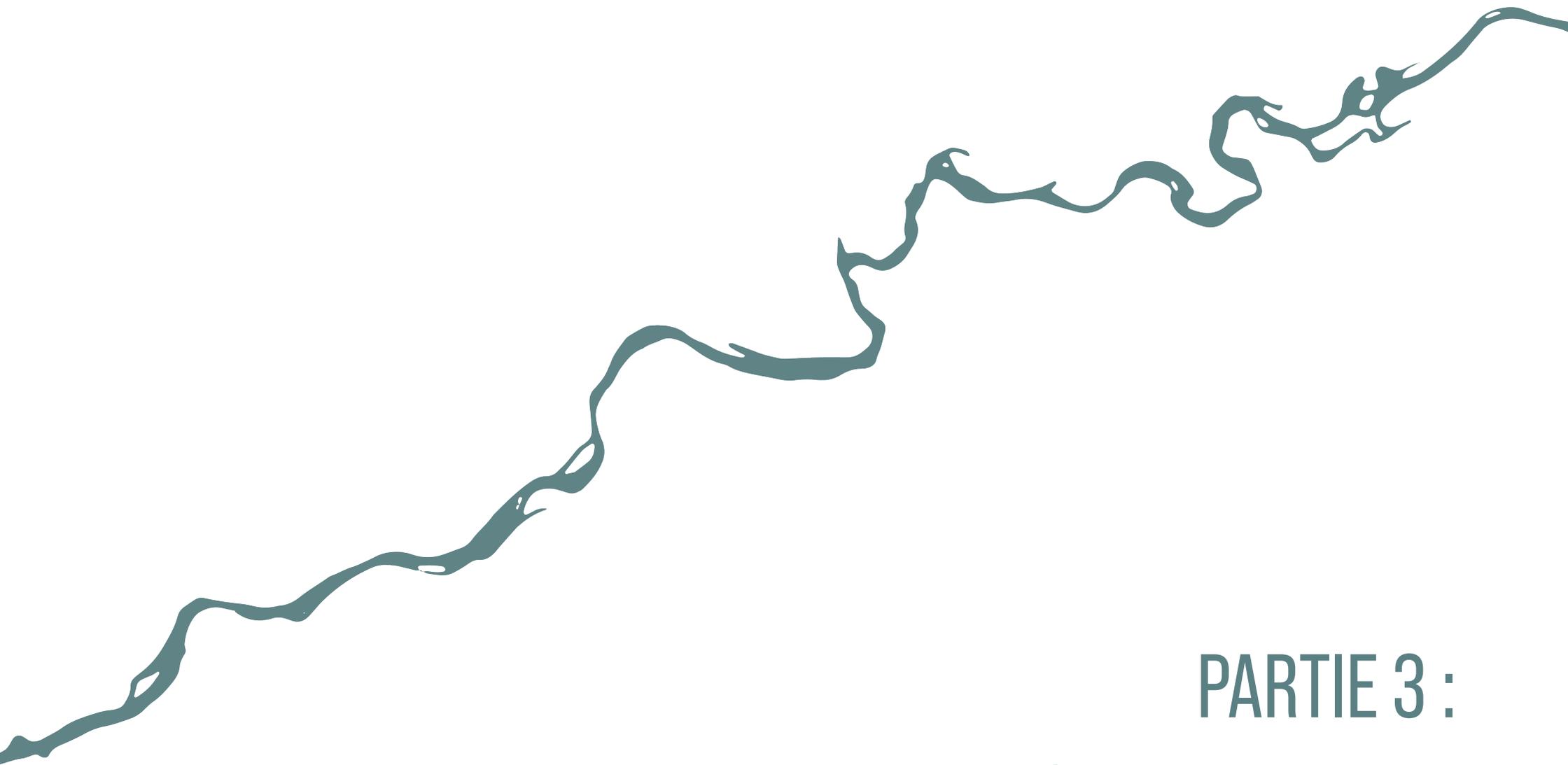
- Voies ferrées
- Autoroute
- Départementale
- Nationale
- Route communale

Itinéraires pédestres et cyclables

- - - - Itinéraires de Grandes Randonnées
- Véloroutes et voies vertes
- - - Grande Traversée du Massif Central

Sources : IGN, DDT03





PARTIE 3 :

Valeurs et enjeux

Valeurs paysagères



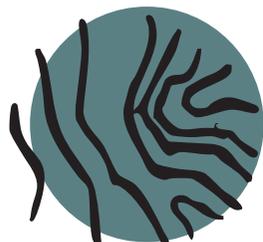
L'ALLIER, RIVIÈRE SAUVAGE STRUCTURANTE

Un cours d'eau majeur, ayant conditionné l'installation humaine, « colonne vertébrale » du territoire aux multiples visages (méandres, tresses, boires...) abritant des milieux naturels remarquables, protégés par une Réserve Naturelle Nationale



DEUX PÔLES URBAINS MAJEURS : VICHY ET MOULINS

Deux villes emblématiques au patrimoine bâti et historique remarquable, qui concentrent la population, la pression urbaine et génèrent une attractivité



UNE TOPOGRAPHIE MODELÉE PAR L'ALLIER

Une vaste plaine inondable, formée par les fluctuations de l'Allier et qui se resserre vers le sud (vers le Massif central), encadrée par des coteaux et collines, qui s'affirment au sud



DES PRAIRIES BOCAGÈRES ET PACAGES

Des prairies d'élevage qui occupent les coteaux et les francs-bords du Val d'Allier, accompagnées d'une trame bocagère souvent lâche, qui souligne les reliefs et participe à l'identité rurale-patrimoniale



DE GRANDES CULTURES OCCUPANT LA PLAINE

Des cultures céréalières installées sur les sols riches de la plaine alluviale, qui créent des paysages ouverts et marqués par l'horizontalité



DES VILLAGES ET DES HAMEAUX PATRIMONIAUX

Une structure urbaine claire constituée de villages installés le long de la rivière, en dehors de la plaine inondable, et de hameaux : une identité architecturale forte et patrimoniale, mais menacée à proximité des villes par des extensions résidentielles récentes banalisantes



DE VASTES BOISEMENTS ET DES RIPISYLVES

De vastes forêts, présentes sur les collines et les coteaux, qui créent du contraste dans les perceptions, fermant et séquençant le paysage ; la ripisylve qui suit l'Allier, masquant l'eau et préservant l'ambiance intimiste et naturelle de la rivière



UN AXE DE CIRCULATION MAJEUR, DES ITINÉRAIRES DE DÉCOUVERTE

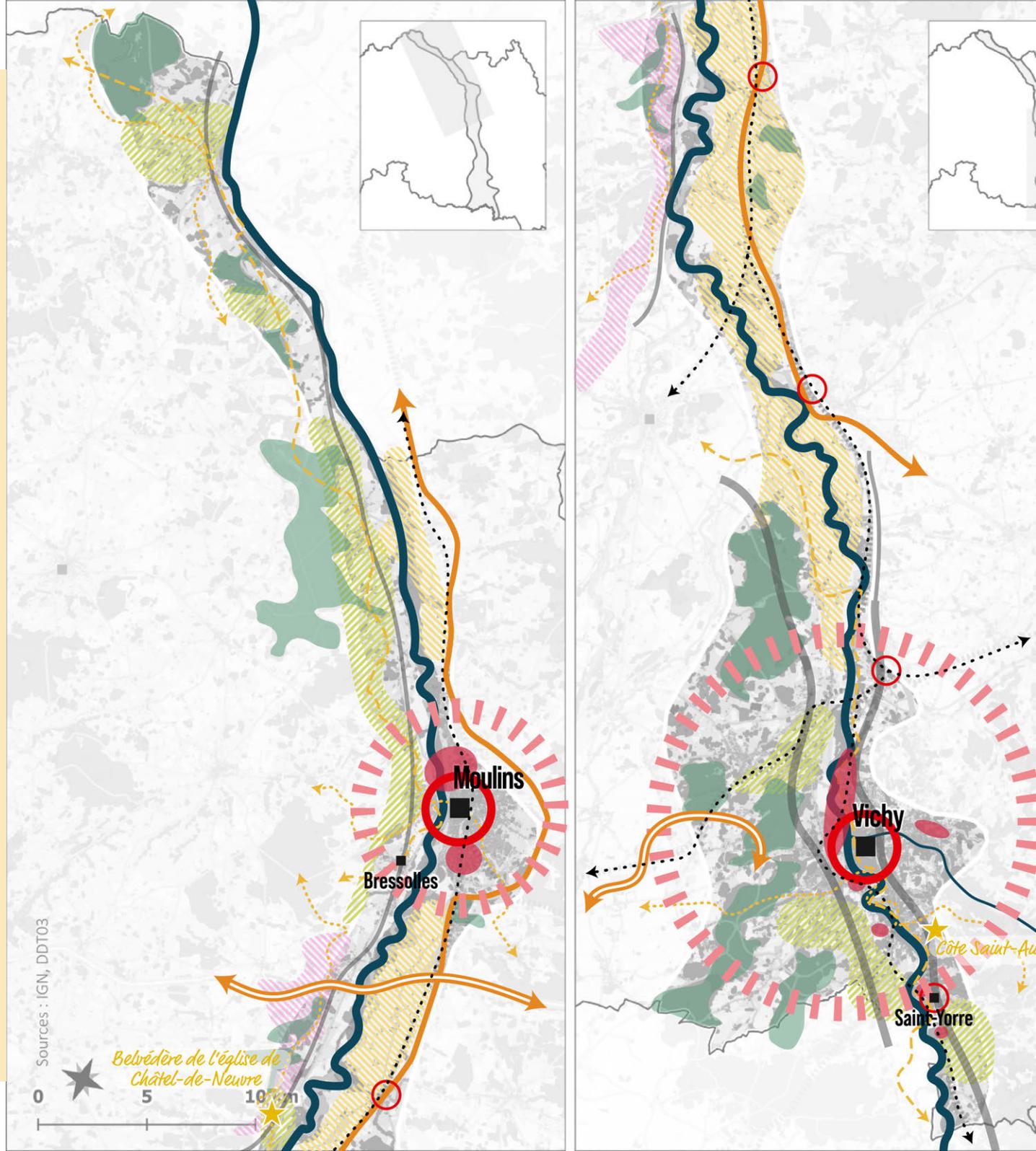
Des grands axes historiques qui suivent le val d'Allier (RN7, voie ferrée), dont l'évolution a transformé le paysage ; de nombreux itinéraires permettant d'arpenter les paysages (Via Allier, sentiers de randonnée, petites routes)

ZOOM / Concertation

Les valeurs et les enjeux sont issus de l'analyse des composantes paysagères **confortée et amendée par le résultat d'ateliers de concertation** organisés avec les élus et techniciens du territoire.

Ces ateliers ont été réalisés en mai 2024 et conviaient les élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération de Vichy, la Communauté de Communes de Saint-Pourçain Sioule Limagne, la Communauté de Communes de Entr'Allier Besbre et Loire ainsi que la Communauté d'Agglomération de Moulins (un atelier par EPCI).

Enfin, en décembre 2024, un dernier atelier a permis de réunir les 11 communautés de communes du département ainsi que d'autres acteurs du territoire (ONF, CEN...).



La rivière Allier, élément identitaire, qui structure l'ensemble paysager et conditionne l'occupation du sol :

- l'Allier, rivière sauvage et mouvante, structurante mais difficilement visible, longée par sa ripisylve et support d'une biodiversité riche

La plaine alluviale et les coteaux qui la délimitent :

- rebords de coteaux marqués à la forte sensibilité paysagère et offrant des vues remarquables (en partie sud du Val d'Allier)
- rebords de coteaux peu marqués (en partie nord du Val d'Allier)

Les espaces agricoles variés, répartis selon la topographie et participant à la variété des ambiances paysagères :

- ▨ prairies à la trame bocagère assez préservée sur les coteaux, vectrices d'une identité rurale-patrimoniaire affirmée
- ▨ grandes cultures occupant la plaine alluviale
- ▨ quelques parcelles de vignes (AOP Saint-Pourçain) sur les coteaux entre Bressolles et Monétay-sur-Allier

Les espaces boisés, de natures variées :

- grands boisements qui soulignent les reliefs, en particulier sur les collines du Val d'Allier vichyssois (forêt de Montpensier, forêt de Boucharde...)
- ripisylve qui masque la rivière, tout en marquant sa présence pour un œil averti, et sa richesse écologique [le long de l'Allier]

La trame bâtie, structurée le long de l'Allier :

- Moulins et Vichy, deux pôles urbains majeurs qui concentrent l'urbanisation, la population et génèrent une attractivité
 - centre-bourgs secondaires
- totalité de l'ensemble : des villages et hameaux à l'architecture rurale-patrimoniaire ; un patrimoine bâti remarquable

Le développement de l'urbanisation et la banalisation des paysages :

- ☀ influence de Vichy et, dans une moindre mesure, de Moulins sur l'expansion du bâti
- zones d'activités banalisantes et peu qualitatives en entrée de ville

Les grands axes qui traversent le Val d'Allier :

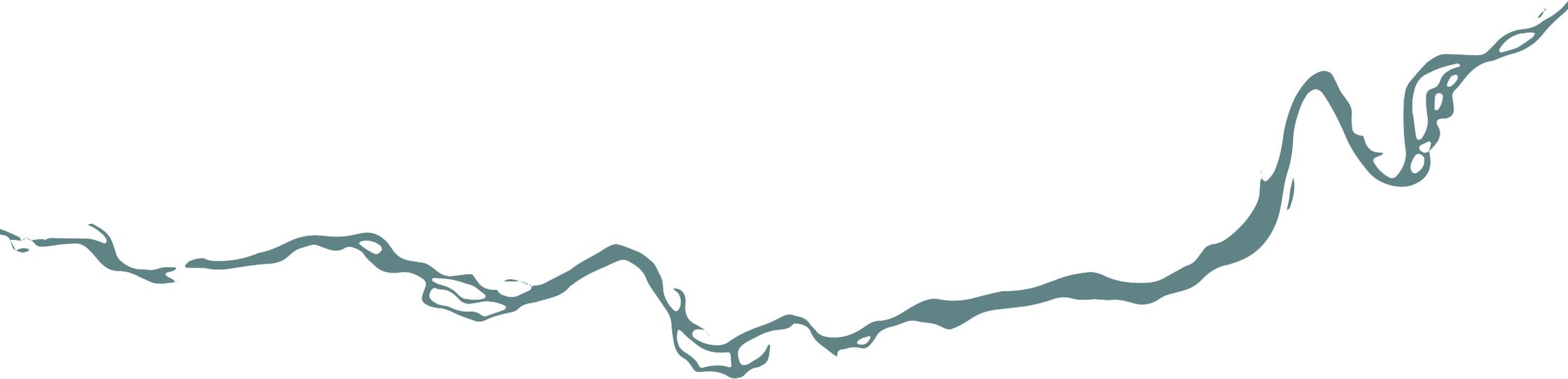
- ▬ l'autoroute A79 et A719, qui traversent et desservent le territoire, marquant fortement les paysages
- ▬ la RN7, axe historique qui suit la rivière en rive droite
- les voies ferrées

Les itinéraires de découverte du territoire et de ses paysages :

- la voie verte longeant en partie l'Allier (V75 et V70)
- les sentiers de Grande Randonnée
- ★ points de vue remarquables et rares sur le Val d'Allier

L'adaptation au changement climatique, notamment vis-à-vis des haies, de la forêt et de la ressource en eau [totalité de l'ensemble]

Les énergies renouvelables et la maîtrise de leur développement, en prenant en compte les perceptions et les valeurs paysagères et environnementales du territoire dans les choix d'implantation et de leur dimensionnement [totalité de l'ensemble]



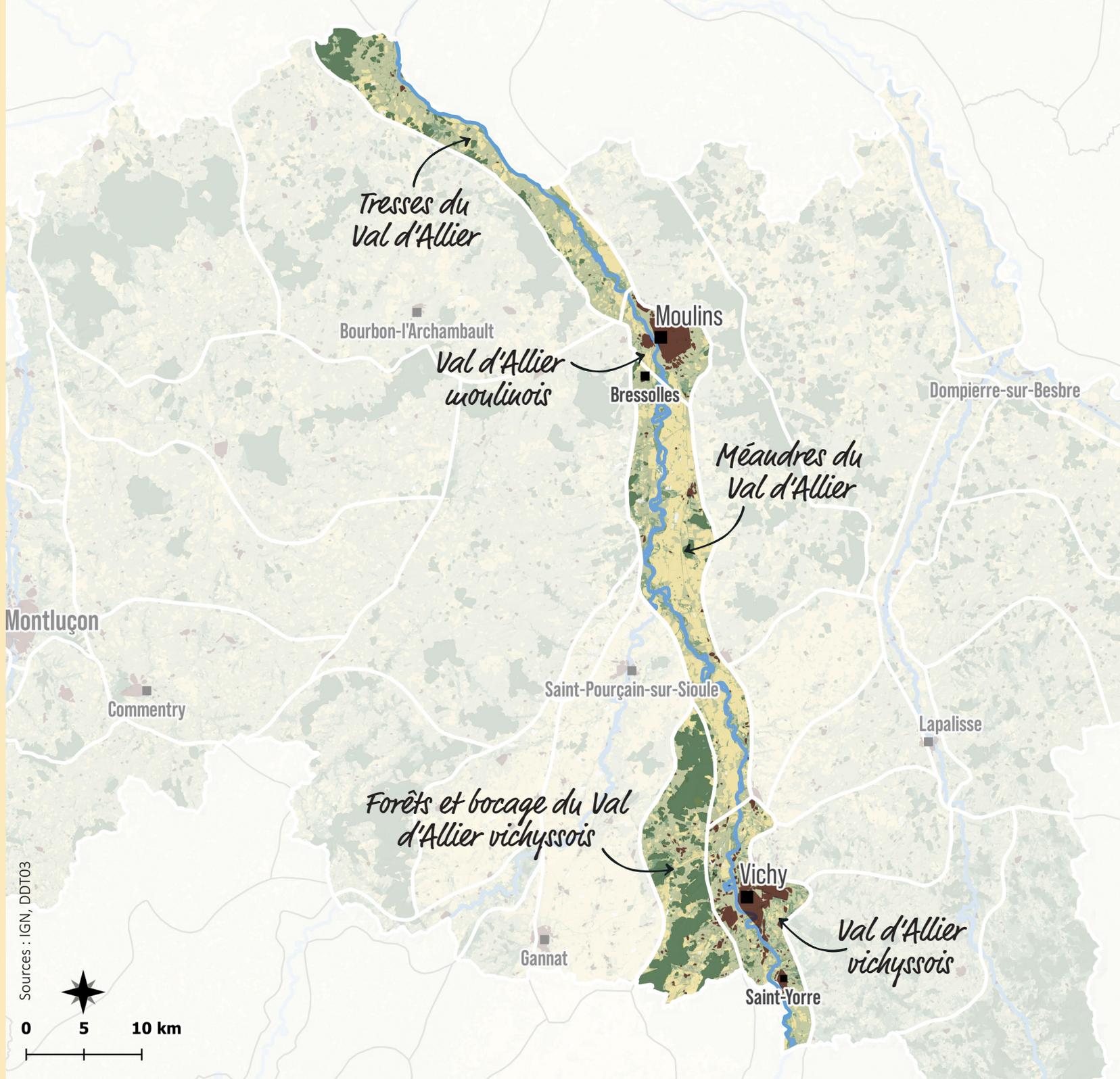
PARTIE 4 :

Unités paysagères

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce «paysage donné» est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou «floues». »

Dans le cas de l'ensemble paysager du Val d'Allier, cinq unités paysagères peuvent être identifiées : les Tresses du Val d'Allier, le Val d'Allier moulinois, les Méandres du Val d'Allier, le Val d'Allier vichyssois et les Forêts et bocage du Val d'Allier vichyssois.

Remarque : cette dernière unité correspond à un ensemble paysager de l'Atlas régional d'Auvergne-Rhône-Alpes







UNITÉ PAYSAGÈRE

**FORÊTS ET
BOCAGE DU
VAL D'ALLIER
VICHYSOIS**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Forêts et bocage du Val d'Allier vichyssois » se trouve **entre la Limagne, à l'ouest, et le Val d'Allier, à l'est**, et se distingue par un **relief légèrement mouvementé** qui marque la transition entre ces deux grands ensembles. De plus, elle est caractérisée par la **dominance des espaces boisés et bocagers**, qui contrastent avec les paysages de grandes cultures qui l'entourent. En effet, cette unité constitue une « **enclave bocagère** dans un univers de limagnes et de plaine alluviale » (Atlas des paysages d'Auvergne, 2015).

Peuplés majoritairement de chêne et de hêtre, les **boisements** occupent la majorité de l'espace, notamment les points hauts, marquant les paysages de l'unité, en les cloisonnant et en créant des ambiances intimistes. Les **forêts de Montpensier, de Boucharde, le Bois de Charmeil ou encore la forêt domaniale de Marcenat**, accompagnées de **multiples bosquets**, constituent un motif paysager caractéristique du territoire. « Les **toponymes de bourgs ou hameaux** indiquent clairement la composante culturelle forestière de ce territoire : Bois de l'Eau, Saint-Didier-la-Forêt, Villeneuve-les-Cerfs... La proximité de Vichy peut expliquer qu'une partie de ces forêts soit issue de propriétés aristocratiques. » (Atlas des paysages d'Auvergne, 2015)

Les espaces ouverts, constitués de **prairies et de cultures**, sont accompagnés par une **trame bocagère à la densité variable** : assez dense par endroits, elle disparaît totalement en d'autres. Ces parcelles agricoles sont **essentielles à l'équilibre paysager** de l'unité, contrastant avec les boisements qui ferment les vues. Elles sont menacées par la progression de ces boisements mais surtout par l'étalement urbain.

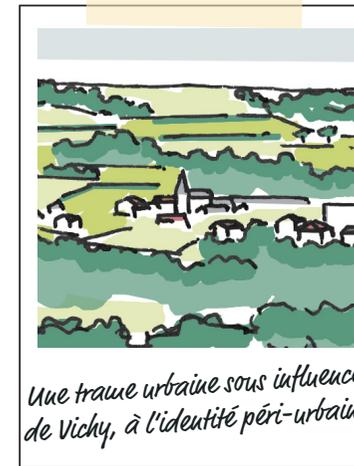
Cette unité est la seule de l'ensemble paysager du Val d'Allier qui n'est pas parcouru par la rivière. Seuls **quelques cours d'eau**, affluents de l'Allier, traversent l'unité, généralement d'ouest en est. Le Béron et le Sarmon créent des vallons marqués, qui structurent la partie sud de l'unité. « Le long des cours d'eau, le chapelet d'**étangs** (la plupart du temps enfouis dans l'espace forestier), les diverses infrastructures d'activités anciennes dans les vallons (moulins, tanneries) sont indicatrices d'une certaine richesse de ce relief bocager-forestier. » (Atlas des paysages d'Auvergne, 2015)

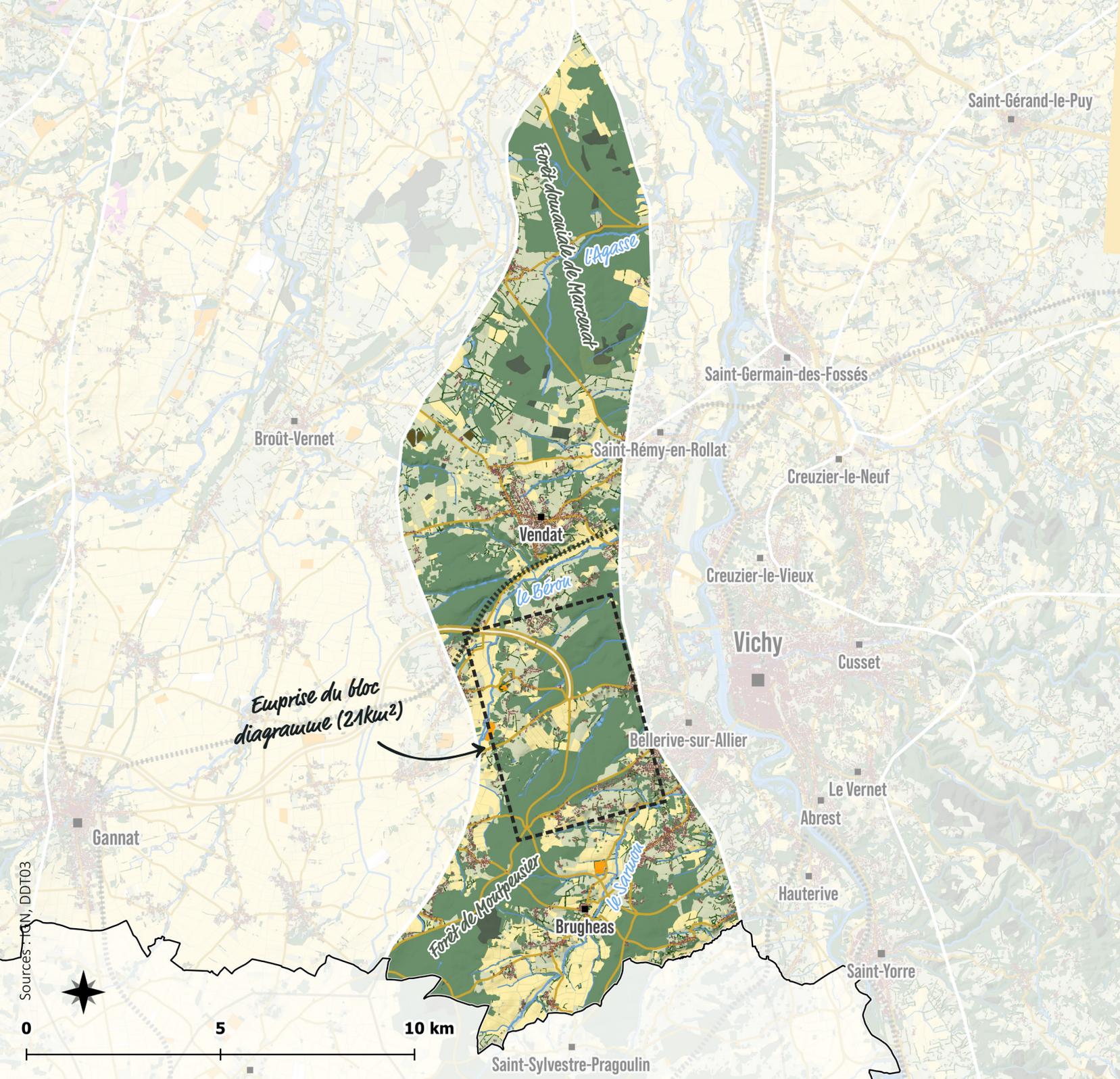
La **trame urbaine** de l'unité est **très inégalement répartie** et marquée par une identité devenant peu à peu **péri-urbaine**. « La **proximité de Vichy** et son influence génèrent une **densité et de nouvelles formes d'urbanisation** qui, couplées à la présence importante de la forêt donne une image inhabituelle du territoire de bocage. » (Atlas des paysages d'Auvergne, 2015) Ainsi,

certains villages ont perdu leur identité patrimoniale, en particulier Vendat et ses multiples quartiers pavillonnaires récents. La **lisibilité des formes urbaines est altérée** par ce développement urbain, qui empêche de distinguer clairement les villages et les hameaux entre eux. Seul le nord de l'unité garde encore une identité rurale-patrimoniale.

La **voie de contournement sud-ouest de Vichy (RD906) et une partie de l'autoroute A719** marquent les paysages du sud de l'unité, participant, avec la périurbanisation, à leur artificialisation. Un projet de contournement de Vichy, cette fois par le nord-ouest, pourrait à l'avenir, s'il est réalisé, renforcer cette artificialisation des paysages.

Remarque : cette unité constitue un ensemble paysager à l'échelle régionale, qui se prolonge dans le Puy-de-Dôme.





Communes concernées :
 Paray-sous-Briailles, Loriges, Marcenat,
 Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Rémy-en-
 Rollat, Broût-Vernet, Vendat, Saint-Pout,
 Charueil, Espinasse-Vozelle, Serbaunes,
 Bellerives-sur-Allier, Brugheas, Coquat-
 Lyonne, Biozat

Couposante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

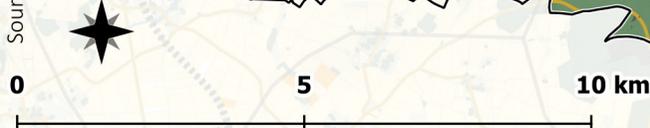
Couposante agricole

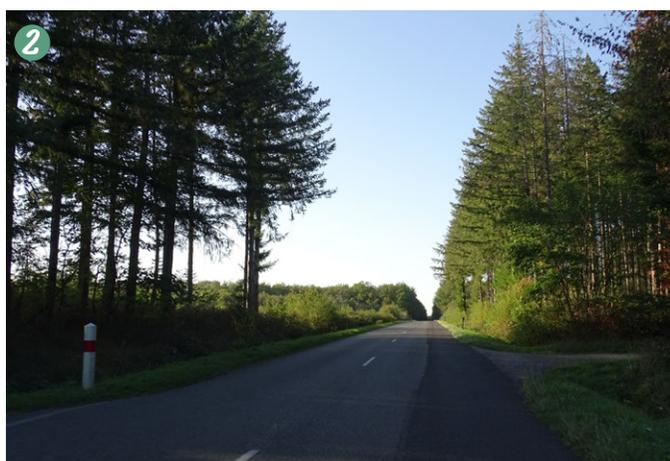
- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

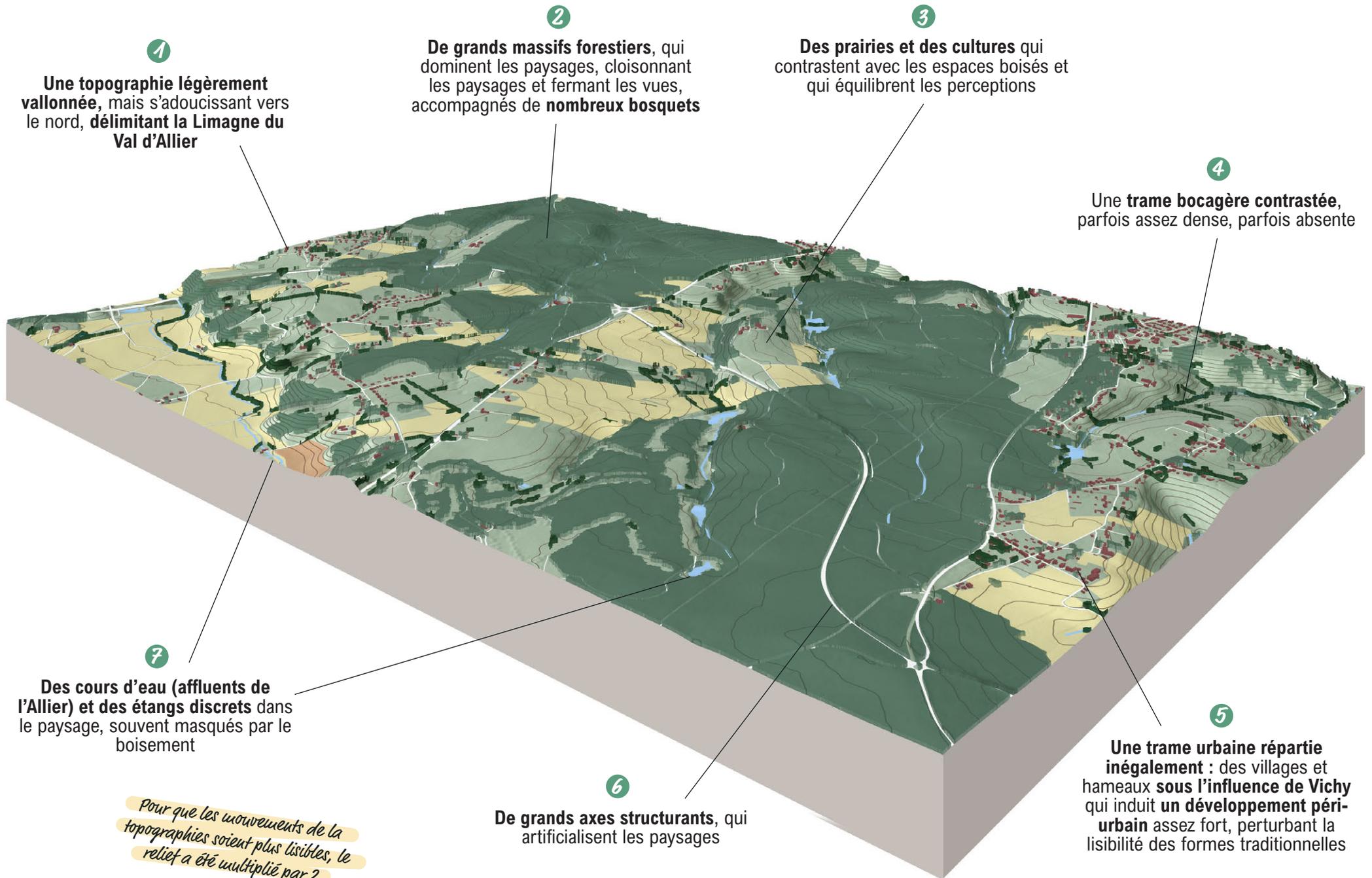
Couposante anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route départementale
- Limites du département

Sources : IGN, DDT03







1
Une topographie légèrement vallonnée, mais s'adoucissant vers le nord, délimitant la Limagne du Val d'Allier

2
De grands massifs forestiers, qui dominent les paysages, cloisonnant les paysages et fermant les vues, accompagnés de nombreux bosquets

3
Des prairies et des cultures qui contrastent avec les espaces boisés et qui équilibrent les perceptions

4
Une trame bocagère contrastée, parfois assez dense, parfois absente

7
Des cours d'eau (affluents de l'Allier) et des étangs discrets dans le paysage, souvent masqués par le boisement

Pour que les mouvements de la topographie soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

6
De grands axes structurants, qui artificialisent les paysages

5
Une trame urbaine répartie inégalement : des villages et hameaux sous l'influence de Vichy qui induit un développement péri-urbain assez fort, perturbant la lisibilité des formes traditionnelles

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

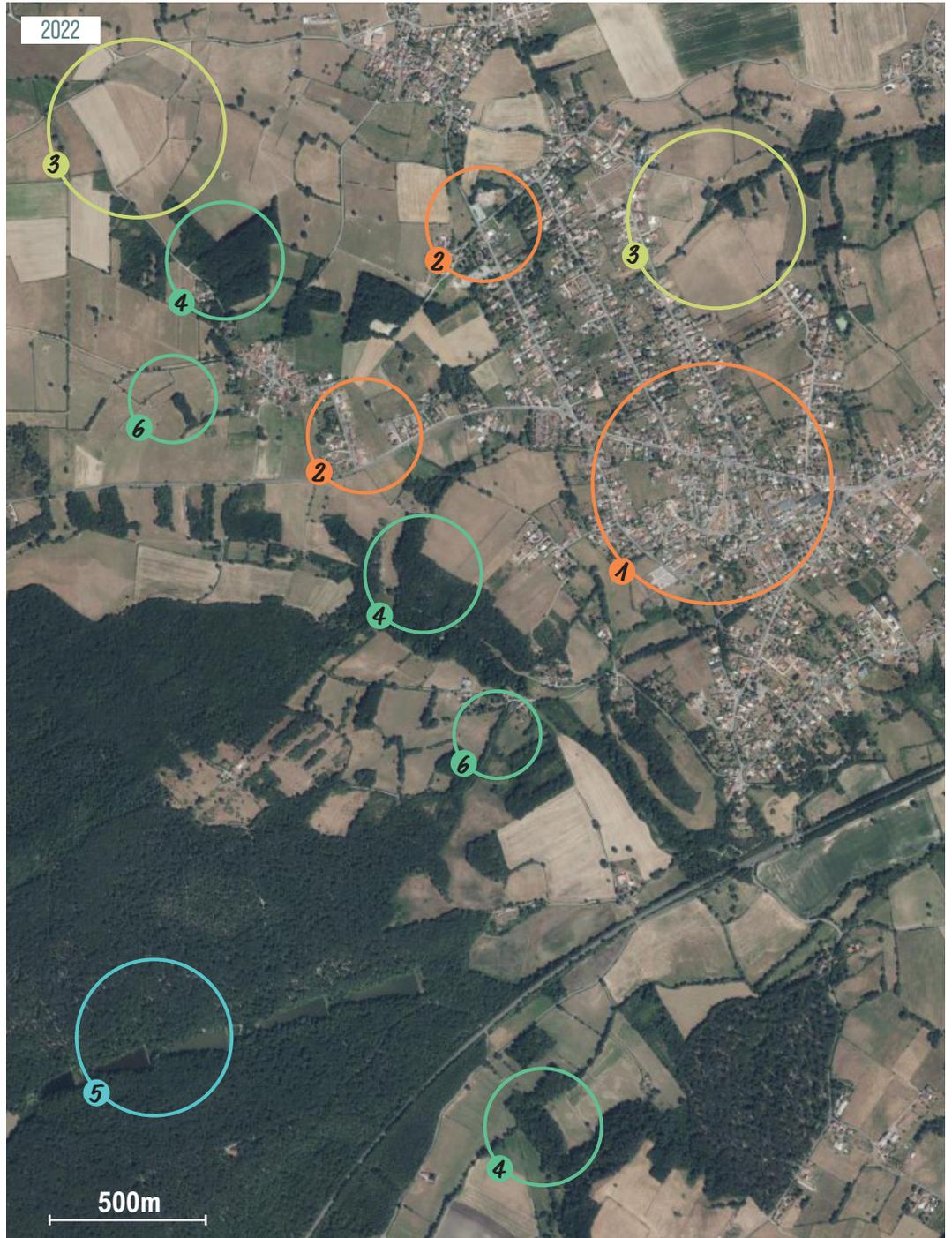
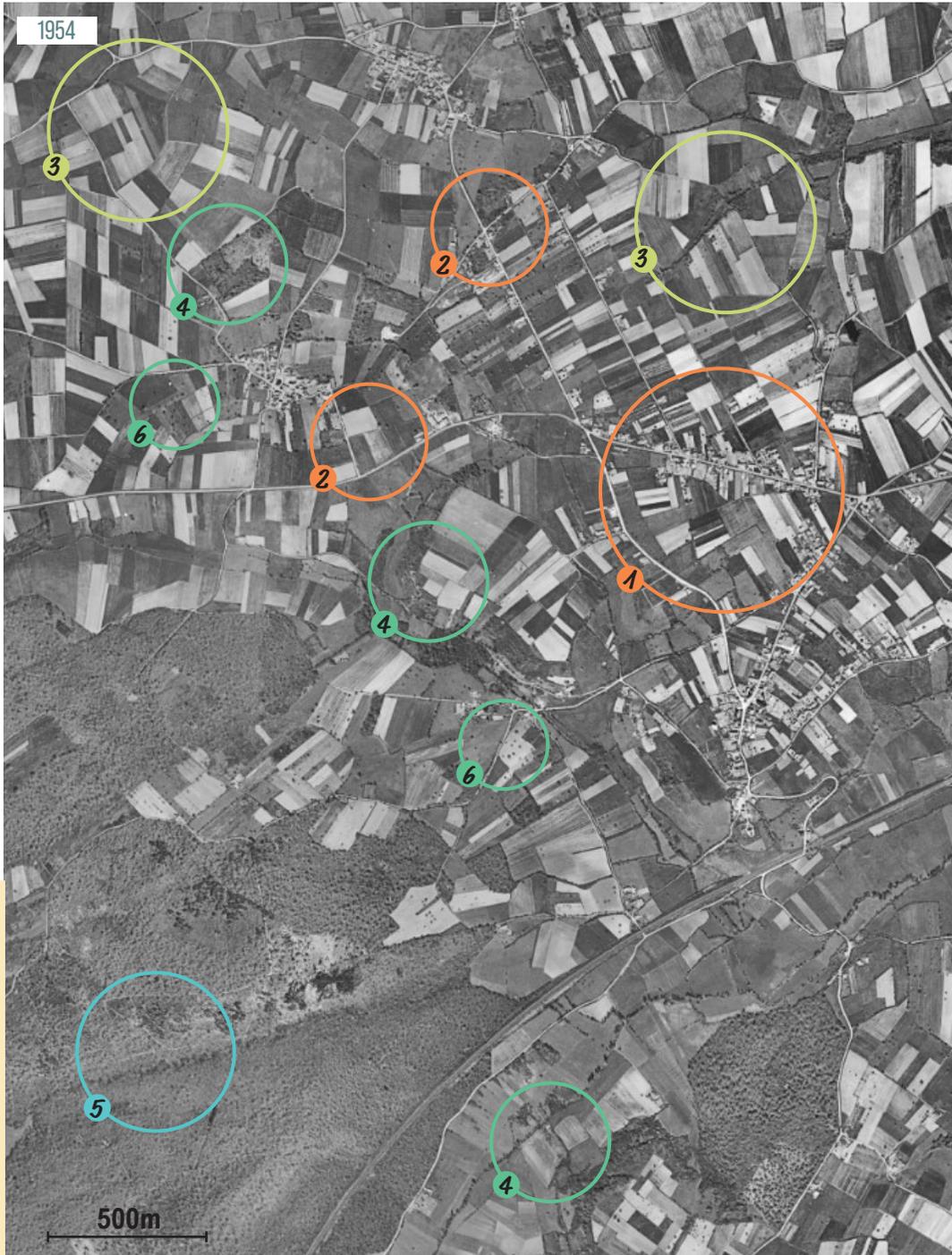
- * **Développement urbain résidentiel** localement fort (notamment au centre et au sud de l'unité), en rupture avec l'urbanisation traditionnelle et qui tend à effacer les formes urbaines (phénomène de conurbation)
- * **Progression du boisement**, souvent du fait de l'enfrichement de parcelles autrefois cultivées
- * **Disparition des parcelles agricoles**, gagnées par l'urbanisation et le boisement
- * **Remembrement des parcelles agricoles**, disparition des arbres isolés et de haies
- * **Création de nouvelles retenues** notamment le long des cours d'eau
- * **Création de grands axes routier** (A719 et RD906)
- * **Extension des exploitations agricoles** par des bâtiments à l'architecture « technique », imposante et en rupture avec les codes architecturaux des hameaux patrimoniaux

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Perte de l'identité rurale-patrimoniale** (notamment au sud de l'unité) et banalisation des paysages bâtis
- > **Fermeture des paysages**, du fait du recul des terres agricoles, seuls espaces ouverts
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique, et **redensification de la trame bocagère**
- > **Développement des énergies renouvelables**
- > **Transformation des paysages forestiers et agricoles** sous l'influence du changement climatique et de l'adaptation des pratiques

Exemples d'évolutions autour de Vendat et Lourdy

- 1 Progression forte de l'urbanisation résidentielle (disparition de terres agricoles)
- 2 Conurbation en cours entre Vendat et Lourdy ou entre Vendat et Champoux
- 3 Remembrement des parcelles agricoles
- 4 Progression du boisement et apparition de bosquets
- 5 Création d'étangs et de retenues sur les cours d'eau
- 6 Localement, disparition de plantations d'arbres ou de haies



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage et Transition Énergétique de Vichy Communauté

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Maintenir une activité agricole diversifiée et limiter le risque de déprise agricole
- * Maîtriser le développement des boisements pour préserver l'équilibre des milieux et des ambiances paysagères (ouvertes/fermées)
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Conserver les espaces agricoles ouverts stratégiques, c'est-à-dire situés sur des points hauts du reliefs (coteaux et crêtes) et permettant ainsi des vues sur le grand paysage
- * Protéger la trame bocagère lorsqu'elle est bien conservée et reconstituer un maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques, paysagers et climatiques

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation et limiter la consommation des espaces agricoles, en particulier à proximité de Vichy
- * Conserver les silhouettes villageoises en affirmant les centre-bourgs et en intégrant les éventuelles extensions à l'enveloppe originelle des bourgs en priorité
- * Maintenir les coupures non-bâties et limiter l'effet de « conurbation »
- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Valoriser les forêts comme espaces de promenade et de « respiration »

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Accompagner le développement des énergies renouvelables et ce, pour la partie de l'unité concernée, en suivant les prescriptions du Plan de Paysage Transition Énergétique de Vichy Communauté
- * Accompagner l'évolution des paysages agricoles producteurs et des paysages forestiers au profit d'une résilience climatique, dans le respect de l'identité paysagère

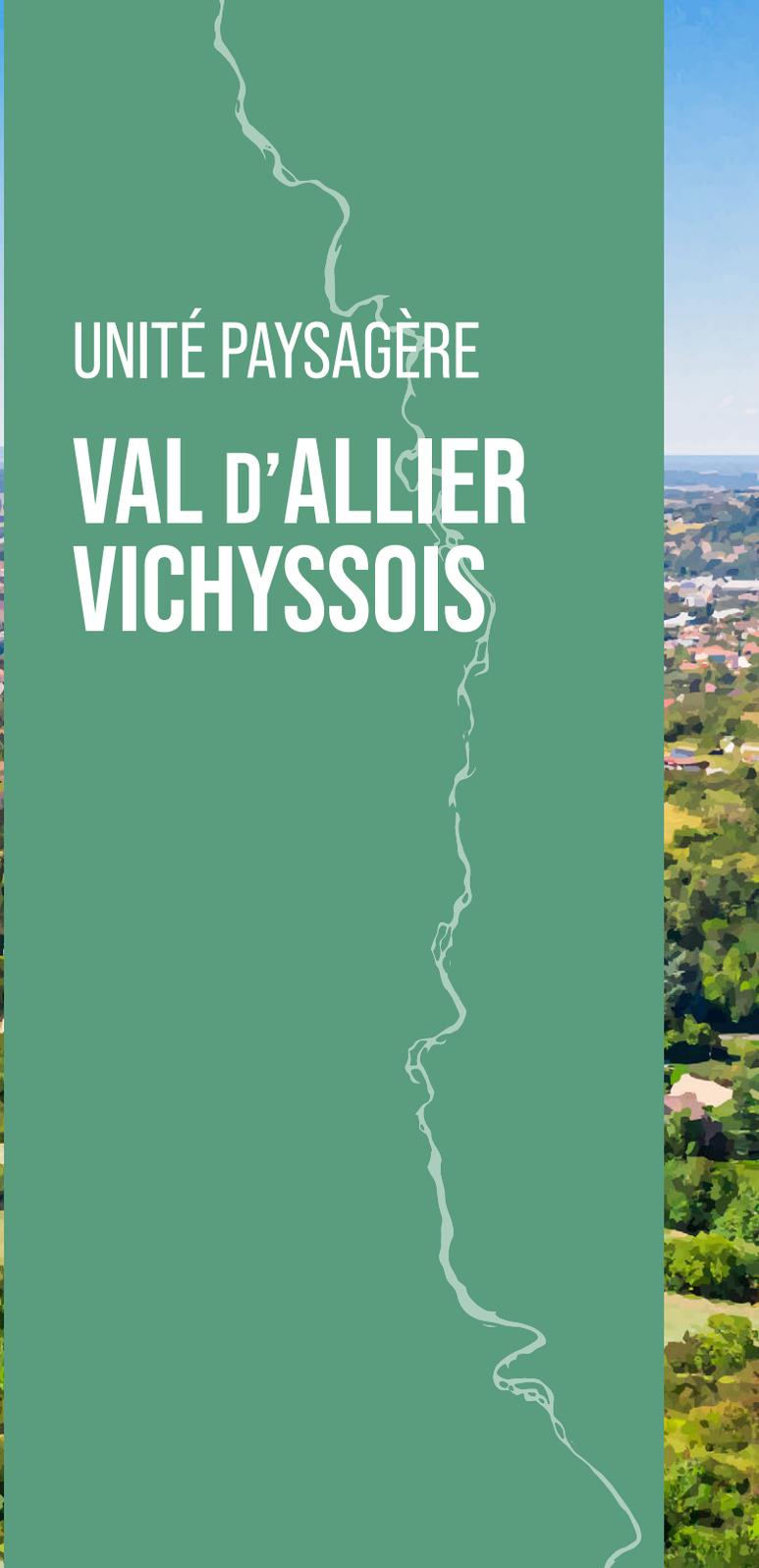
GOUVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE

**VAL D'ALLIER
VICHYSOIS**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Val d'Allier vichyssois » suit la rivière depuis sa sortie des reliefs encaissés du Massif central dans le Puy-de-Dôme, selon un axe sud-nord. Elle est caractérisée par la **dominance des motifs urbains et périurbains**, se situant autour de l'**agglomération de Vichy**, l'un des trois grands pôles du département, et des différents villages de son aire d'influence.

La topographie de l'unité comprend la **plaine alluviale de l'Allier, assez étroite**, bordée de part et d'autre de **coteaux marqués**. L'amplitude altitudinale est forte entre le fond de vallée et le haut des coteaux, en particulier à l'est, amorces de la Montagne bourbonnaise (jusqu'à 250m de dénivélé). Ainsi, le val d'Allier présente au sein de cette unité une morphologie de **vallée encaissée dans les premiers contreforts du Massif central**.

La rivière Allier, **colonne vertébrale** de l'unité, évolue **contrainte par ces reliefs**. Elle forme de nombreux **méandres**, interrompus localement par des portions endiguées rectilignes, comme à Vichy ou Hauterive. Des **forêts alluviales** accompagnent la rivière qui devient ainsi inaccessible. Quelques rares **points de vue** offrent cependant des vues sur la rivière, notamment depuis le site des Hurlevents (côte Saint-Amand) ou depuis les parcs des berges à Vichy.

L'urbanisation est **installée sur les coteaux qui bordent la plaine inondable** et polarisée par la **ville de Vichy**, en rive droite de l'Allier. Son **centre ancien dense** est fortement influencé par le **thermalisme**, activité emblématique de la ville, et de **monuments remarquables** comme le Palais des Congrès, l'église Saint-Blaise ou les Thermes des Dômes. Autour de ce cœur ancien, des **faubourgs** ont étendu la ville, puis, plus récemment, des **quartiers résidentiels** et des **zones d'activités**.

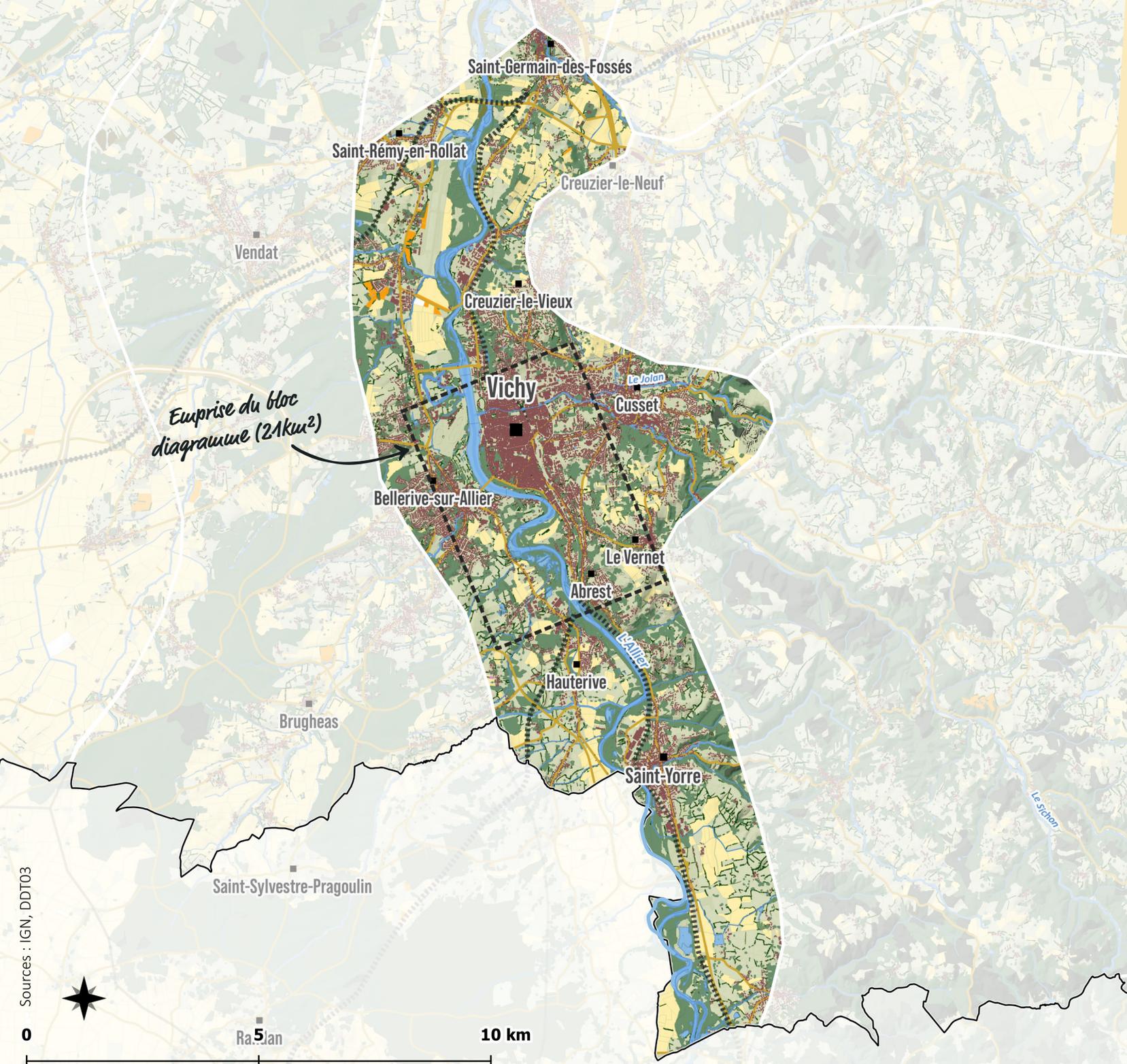
Sur l'ensemble de l'unité, le **développement périurbain** et la pression foncière sont forts, transformant et **banalisant** les paysages. Ainsi, l'ancienne structure des nombreux villages est de moins en moins lisible, les extensions urbaines se rejoignant, formant de vastes **conurbations**, comme entre Vichy, Cusset, Creuzier et Abrest. L'urbanisation semble parfois continue le long des axes routiers qui longent les coteaux. Certains villages s'étendent dans la plaine, en pied de coteau, comme Bellerive-sur-Allier ou Hauterive.

Les **entrées de ville** sont peu marquées et peu qualitatives, constituées de **grandes zones d'activités ou de quartiers résidentiels**.

Lorsqu'ils ne sont pas urbanisés, les coteaux sont occupés par des **prairies d'élevage à la trame bocagère discrète** et par de **petits boisements**. Quelques **parcelles cultivées** ponctuent ces pâtures et elles deviennent même dominantes vers Saint-Germain-des-Fossés, reflétant la proximité de la Forterre. L'étroite plaine inondable est occupée par des **cultures**, qui profitent des qualités agronomiques des sols alluviaux, et par de **rares prairies** sur les francs-bords. Essentiels à la qualité et la diversité paysagère de l'unité, ces espaces agricoles sont **menacés** par le développement urbain.

Deux axes routiers principaux longent et encadrent l'unité, en pied de coteaux. Ponctuellement, des **routes perpendiculaires et des ponts** permettent de franchir l'Allier, offrant alors des points de vue fugaces sur l'eau. Plusieurs **itinéraires doux** permettent de découvrir l'unité et la ville de Vichy, en particulier la Via Allier et le sentier GR342.





Communes concernées :
 Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, le Vernet, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Germain-des-Fossés, Creuzier-le-Vieux, Charueil, Hauterive, Brugheas, Saint-Yorre, Busset, Mariol

Couposante hydrographique

-  Cours d'eau
-  Surfaces en eau

Couposante forestière

-  Forêts de feuillus et forêts mixtes
-  Forêts de conifères

Couposante agricole

-  Haies
-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs
-  Vignes

Couposante anthropique

-  Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
-  Voies ferrées
-  Route nationale
-  Route départementale
-  Limites du département

Sources : IGN, DDT03

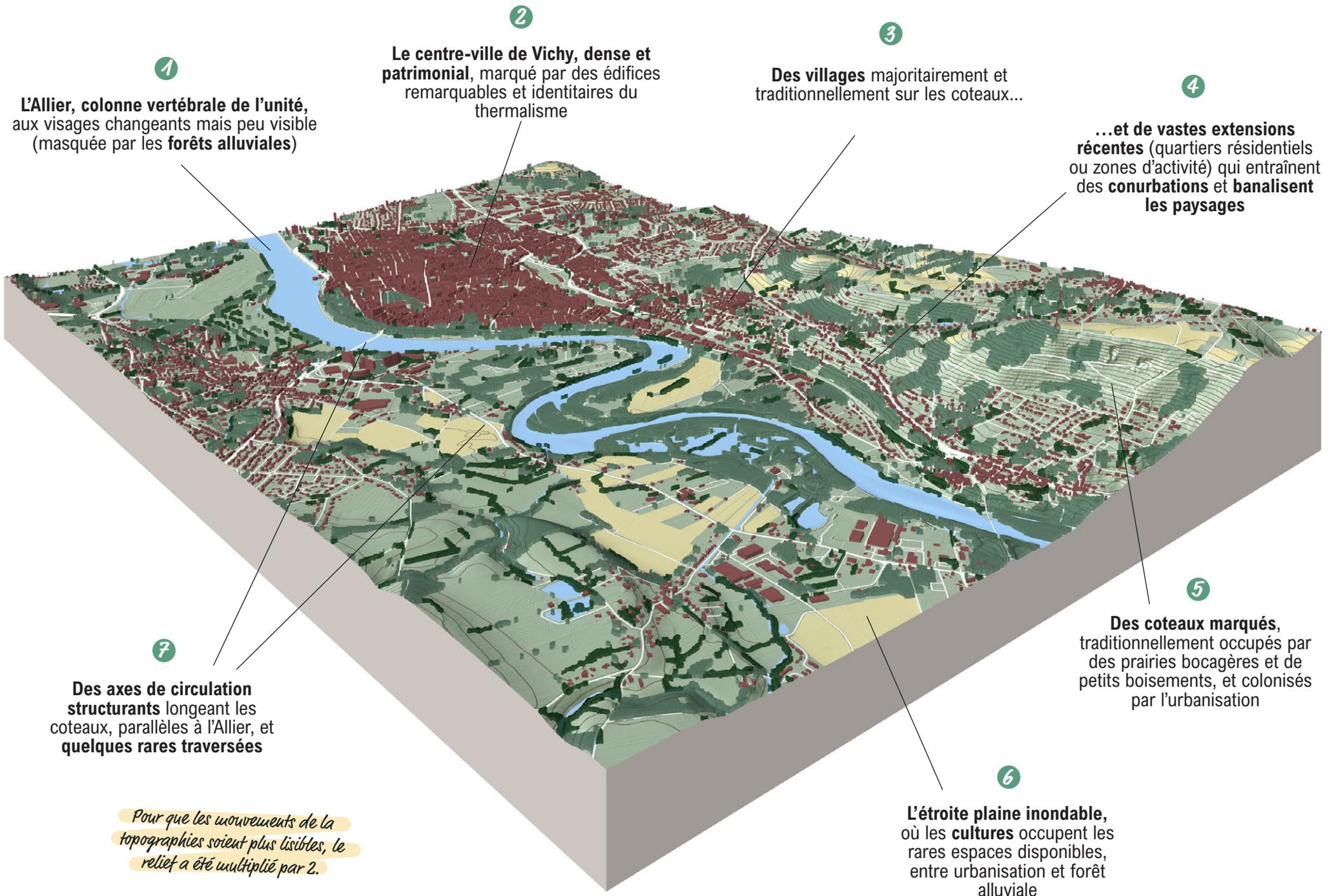


Ra5Jan

10 km







1

L'Allier, colonne vertébrale de l'unité,
aux visages changeants mais peu visible
(masquée par les **forêts alluviales**)

2

Le centre-ville de Vichy, dense et patrimonial, marqué par des édifices remarquables et identitaires du thermalisme

3

Des villages majoritairement et traditionnellement sur les coteaux...

4

...et de vastes extensions récentes (quartiers résidentiels ou zones d'activité) qui entraînent des **conurbations** et **banalisent** les paysages

7

Des axes de circulation structurants longeant les coteaux, parallèles à l'Allier, et quelques rares traversées

5

Des coteaux marqués, traditionnellement occupés par des prairies bocagères et de petits boisements, et colonisés par l'urbanisation

6

L'étroite plaine inondable, où les **cultures** occupent les rares espaces disponibles, entre urbanisation et forêt alluviale

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

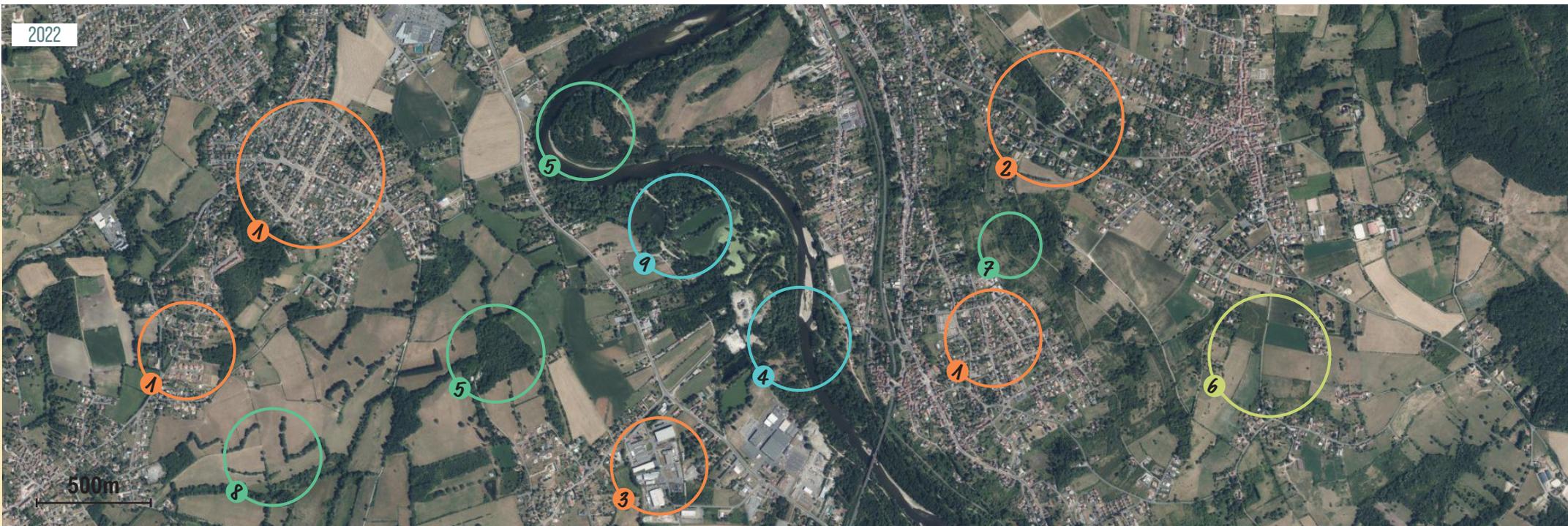
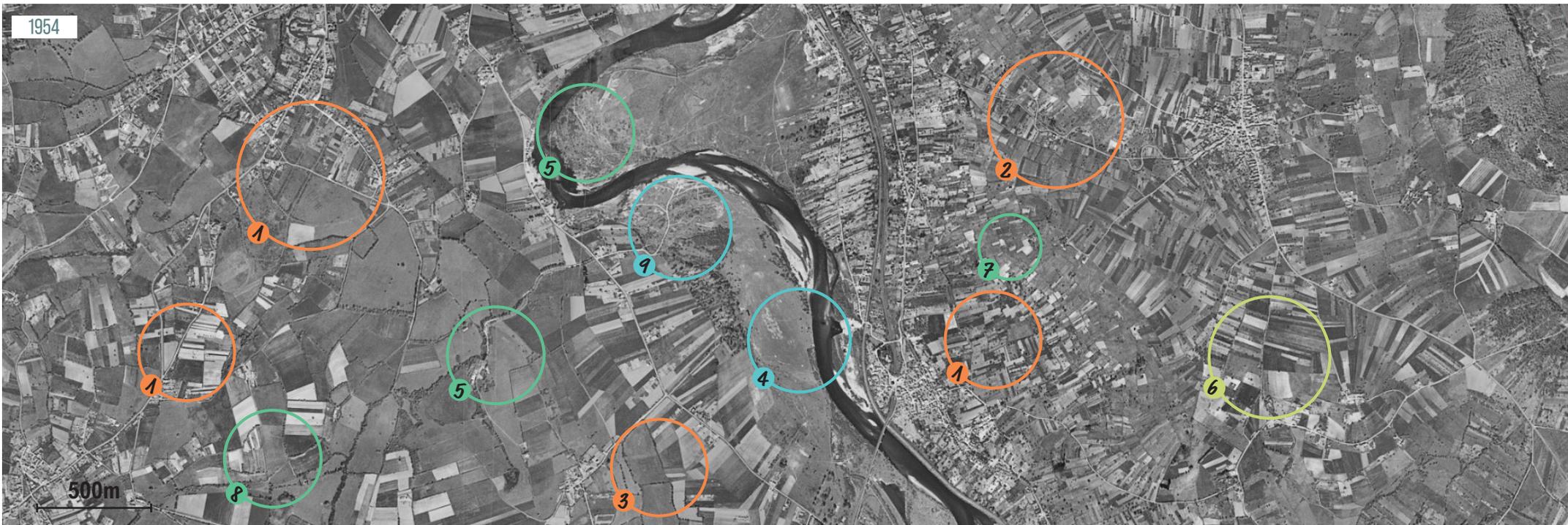
- * **Développement urbain résidentiel fort**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle et **phénomène de conurbation** important (notamment entre Vichy, Cusset, Creuzier et Abrest)
- * **Création de vastes zones d'activités**, peu qualitatives
- * **Disparition des terres agricoles**, au profit du développement urbain ou du boisement (phénomène de déprise, en particulier sur les parcelles en pente forte), et **remembrement des parcelles restantes**
- * **Dynamique naturelle de l'Allier**, dont le lit fluctue au fil du temps (création de nouveau bras, de tresses, « d'îlots », de boires, érosion des rives...)
- * **Progression légère du boisement**, du fait de l'enfrichement de parcelles autrefois cultivées ou de la progression naturelle de la forêt alluviale
- * **Création de gravières** en bord d'Allier

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Progression des espaces urbanisés** (parallèlement, raréfaction des terres agricoles), **banalisation des paysages bâtis et phénomène de conurbation** : affirmation du caractère urbain et périurbain de l'unité
- > **Transformation des dynamiques fluviales de l'Allier face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)
- > **Banalisation des paysages agricoles**, notamment du fait de l'intensification des pratiques, du développement d'extensions récentes dont l'architecture est en rupture avec les codes traditionnels et de la perte de spécificités (parcelles cultivées en terrasses)
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique, voire **redensification de la trame bocagère**
- > **Développement des énergies renouvelables**

Exemples d'évolutions autour d'Abrest et Bellerive-sur-Allier

- 1 Développement des quartiers résidentiels
- 2 Phénomène de conurbation
- 3 Développement de zones d'activités
- 4 Fluctuations naturelles de l'Allier
- 5 Progression de la forêt alluviale et des boisements
- 6 Remembrement des parcelles agricoles
- 7 Enfrichement et boisement des parcelles cultivées en terrasses
- 8 Maintien/développement du bocage
- 9 Création de plans d'eau/exploitation de gravières



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés au XX^{ème} siècle (cartes postales), identifiées de nos jours via Google Street View. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



début XX^{ème} (Decalpe)

Plage des Célestins

Aménagement des berges de l'Allier et réduction de la largeur du lit de la rivière : artificialisation nette du paysage

Croissance des arbres d'alignement (masquant les vues depuis le parc)

Urbanisation de la rive opposée

Construction d'une antenne imposante au sommet de la Côte Saint-Amand [non visible sur le point de vue actuel*]

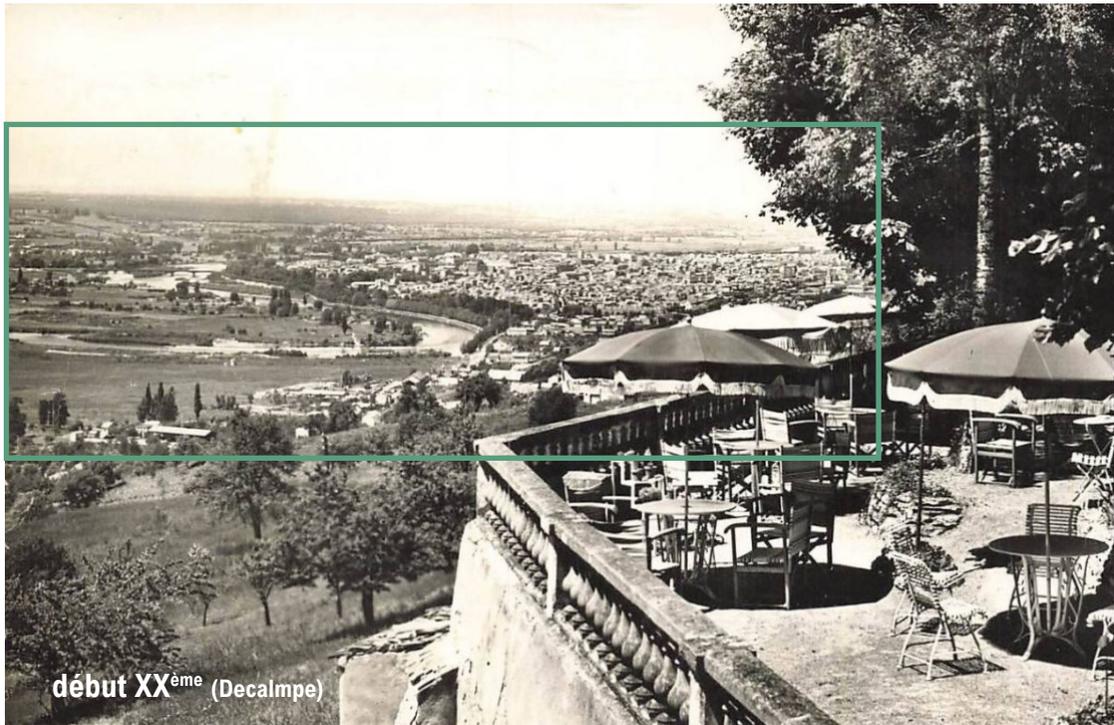
> Transformation forte du paysage des berges de l'Allier, perte de l'identité naturelle et affirmation du caractère urbain du paysage



2025 (CD03 CP)

** Vue sur l'antenne depuis les berges*





début XX^{ème} (Decalmpé)



2025 (CD03 CP)

Développement important des boisements sur les berges

Vichy depuis la Côte Saint Amand

Développement de l'urbanisation et apparition de nouvelles formes bâties, aux volumes plus imposants (immeubles, bâtiments commerciaux...)

Enfrichement/boisement fort des bords de l'Allier : fermeture du paysage et des vues sur l'eau

Disparition des vergers au premier plan

> Transformation nette du paysage : affirmation du caractère urbain et périurbain, fermeture des vues et des accès à l'Allier

Remarque : le point de vue est décalé et plus bas par rapport à la carte postale, la terrasse étant devenue privée.

Objectifs de qualité paysagère

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation et limiter la consommation des espaces agricoles et naturels
- * Réduire le caractère périurbain de l'entité, par un soin architectural, urbain et paysager aux aménagements
- * Maintenir les coupures non-bâties et limiter le phénomène de conurbation
- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Intégrer les zones d'activités, en soignant leurs limites, la qualité paysagère des espaces libres et la qualité architecturale du bâti
- * Requalifier les entrées de ville

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la rivière Allier, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de l'Allier et son espace de mobilité
- * Saisir l'opportunité de créer des fenêtres paysagères parmi les masses opaques des boisements alluviaux ; reconquérir quelques accès piétons et vues sur la rivière et ses affluents
- * Revaloriser les ponts et passerelles patrimoniaux

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Préserver les espaces agricoles face au développement urbain
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage et Transition Énergétique de Vichy Communauté

- * Préserver les petits éléments végétaux (haies, boqueteaux, bosquets) dans les grands parcellaires agricoles
- * Maîtriser le développement des boisements pour préserver l'équilibre des milieux et des ambiances paysagères (ouvertes/fermées)

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Valoriser la Via Allier en tant qu'itinéraire privilégié de découverte du territoire, créer des portes d'entrées depuis cette itinéraire et la relier aux bourgs
- * Poursuivre la préservation des buttes thermophiles (coteaux secs)
- * Valoriser les sites en belvédères le long des coteaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

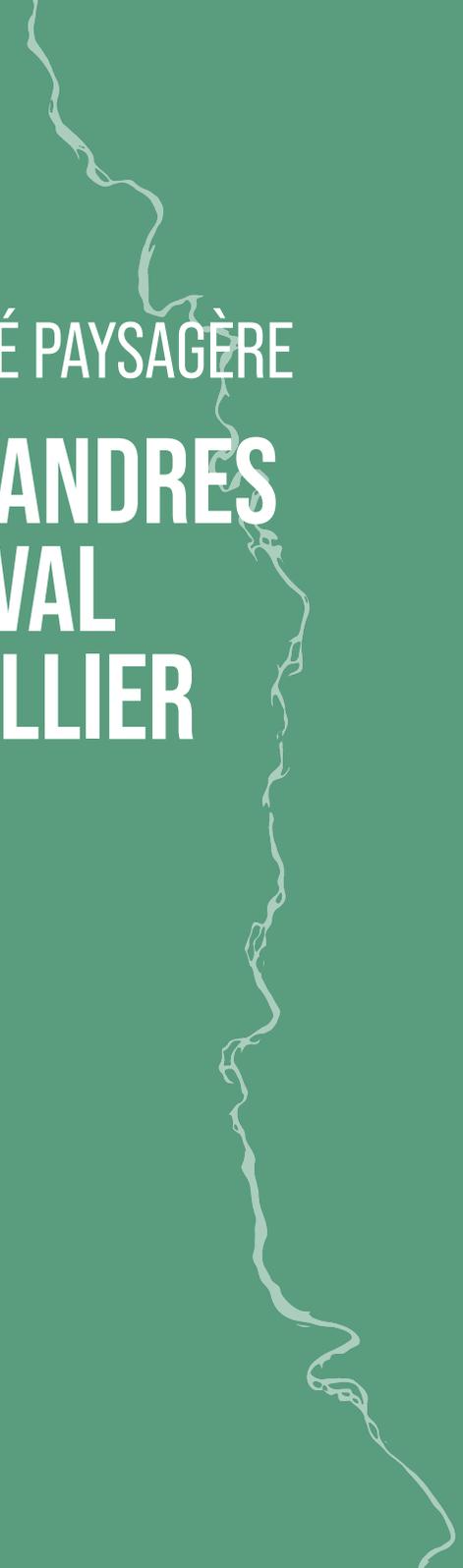
- * Accompagner le développement des énergies renouvelables et ce, pour la partie de l'unité concernée, en suivant les prescriptions du Plan de Paysage Transition Énergétique de Vichy Communauté
- * Faire des Zones d'Activité Économiques des espaces prioritaires et exemplaires de développement des énergies renouvelables
- * Prendre en compte et anticiper les fluctuations de l'Allier, accentuées par le changement climatique

GOVERNANCE

- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages et le Plan de Paysage auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE
**MÉANDRES
DU VAL
D'ALLIER**



Motifs et ambiances paysagères

Située entre Moulins et Saint-Germain-les-Fossés, l'unité longiligne «Méandre du Val d'Allier» suit la rivière depuis sa sortie des reliefs encaissés du Massif central, selon un axe sud-nord : moins contraint par la topographie, le **cours d'eau sinue plus librement, créant de larges méandres**, caractéristiques de l'unité. L'apparence de l'Allier varie constamment, les mouvements de la rivière formant de nouveaux bras, en abandonnant d'autres (qui deviennent des boires), façonnant des îlots... et s'élargissant au gré des crues.

Au fil de ces évolutions, la végétation colonise les terres émergées et, peu à peu, forme une ripisylve qui dissimule l'Allier. Cette **forêt alluviale**, entièrement naturelle car non exploitée, est composée d'arbres (saules, aulnes, chênes, frênes...) qui dépassent rarement une cinquantaine d'années, du fait des fluctuations de l'Allier, et d'une strate arbustive dense.

Structurée par la rivière, la topographie de l'unité présente deux typologies : une **plaine inondable** autour de l'Allier, qui s'élargit vers le nord, et de **petits coteaux**, qui délimitent cette plaine à l'est et à l'ouest. Ces coteaux s'interrompent au niveau de la confluence avec la Sioule.

La plaine alluviale, du fait de ses terres fertiles, est **dominée par les grandes cultures**. Le bocage y est pratiquement absent, affirmant l'ouverture et l'**horizontalité** des paysages. Des **prairies bocagères** occupent les coteaux, accompagnés de petits boisements, marquant la transition entre le Val d'Allier et les territoires adjacents. En rive gauche, entre Monétay-sur-Allier et Chemilly, de **discrètes parcelles de vignes**

ponctuent le paysage, dans le prolongement du vignoble de Saint-Pourçain plus au sud.

La trame urbaine est composée de **nombreux villages** (Bressolles, Chemilly, Bessay, Châtel-de-Neuvre, Varennes, Billy...) et **hameaux installés sur les coteaux**, en dehors de la plaine inondable. Du fait de sa proximité aux agglomérations de Vichy et Moulins, une **périurbanisation récente** s'est développée. Ces extensions viennent perturber la structure traditionnelle des bourgs et banalisent les paysages. Un phénomène de **conurbation** brouille localement la lisibilité des formes urbaines, par exemples entre Saint-Germain-des-Fossés et Billy ou entre Varennes et Saint-Loup.

De nombreux **châteaux** témoignent de la situation historiquement stratégique du territoire, le long de l'Allier, ancien axe de transport majeur, entre Vichy et Moulins.

Deux axes routiers principaux longent et encadrent l'unité, sur les coteaux : l'emblématique RN7 en rive droite et la RD2009 en rive gauche. Situées en balcon, elles permettent ponctuellement des vues sur le Val d'Allier. Régulièrement, des **routes perpendiculaires** permettent de franchir l'Allier, offrant alors des perceptions fugaces sur l'eau. L'**A79** traverse le nord de l'unité, desservant le sud de Moulins et impactant fortement la logique paysagère et le fonctionnement des bourgs, notamment au croisement avec la RN7 à Toulon-sur-Allier.

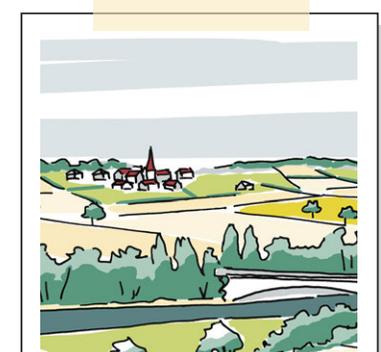
Peu d'itinéraires doux permettent de découvrir le paysage. Le GR300 longe le nord de l'unité, tandis qu'un tronçon de la Via Allier traverse le sud. La table d'orientation de la chapelle de Châtel-de-Neuvre offre **point de vue emblématique** est offert sur le Val d'Allier.



La rivière Allier, formant des méandres et encadrée par la forêt alluviale



La plaine alluviale, où dominent les cultures, marquée par l'horizontalité



Des villages installés sur les coteaux bocagers



Communes concernées :
 Bressolles, Toulon-sur-Allier, Chemilly, Bessay-sur-Allier, Besson, Bresnay, Châtel-de-Neuvre, la Ferté-Hauterive, Saint-Géraud-de-Vaux, Mouéty-sur-Allier, Saint-Loup, Coutigny, Varennes-sur-Allier, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Paray-sous-Briailles, Créchy, Marcevat, Billy, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Germain-des-Fossés

Couposante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

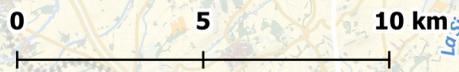
Couposante agricole

- 🌿 Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs
- Vignes

Couposante anthropique

- Bâti
(Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Autoroute
- Route nationale
- Route départementale
- Limites du département

Sources : IGN, DDT03



1 2 3 5 8



2 5 8



1 2



4 5

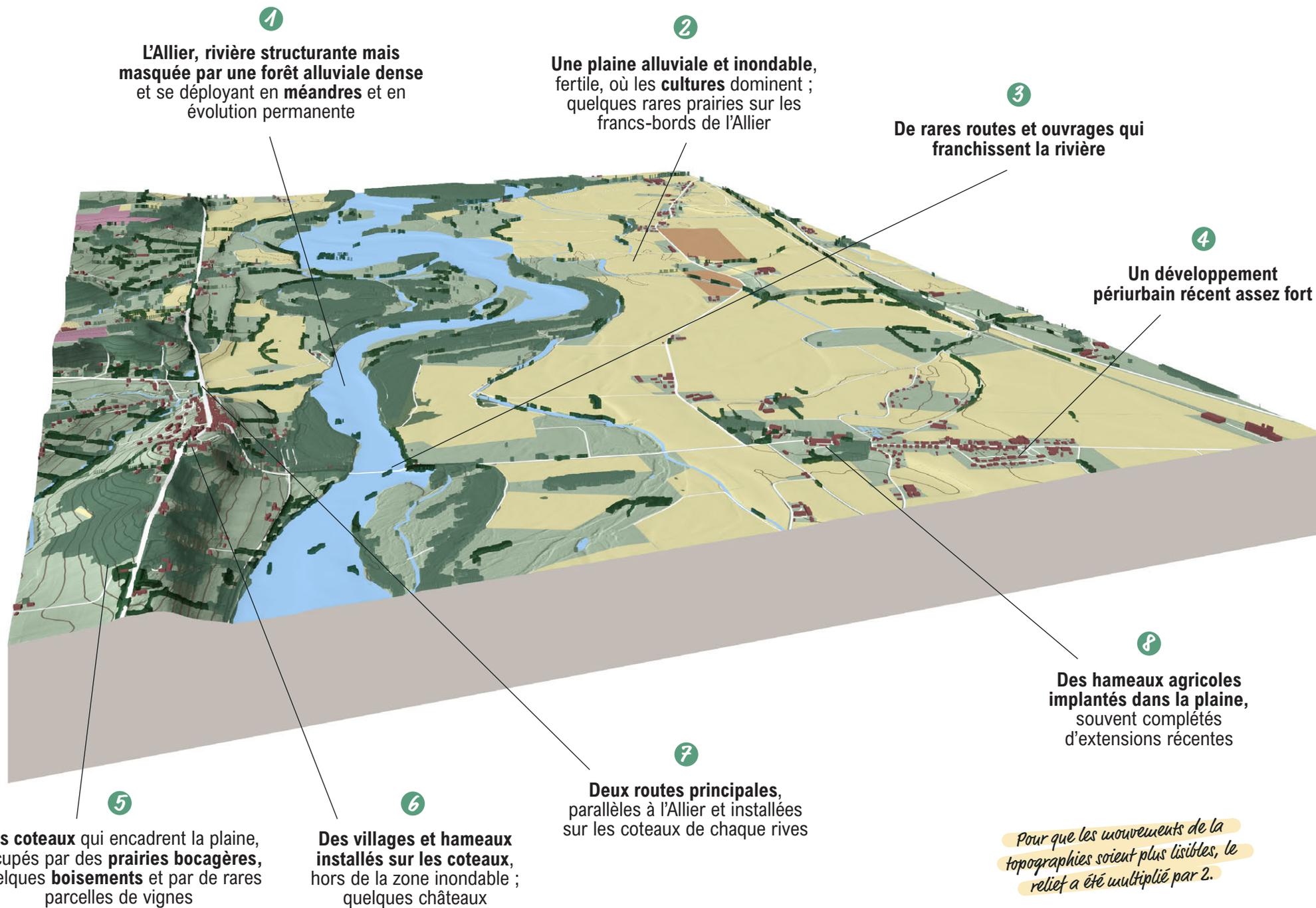


2 4 8



2 8





1

L'Allier, rivière structurante mais masquée par une forêt alluviale dense et se déployant en méandres et en évolution permanente

2

Une plaine alluviale et inondable, fertile, où les cultures dominent ; quelques rares prairies sur les franges de l'Allier

3

De rares routes et ouvrages qui franchissent la rivière

4

Un développement périurbain récent assez fort

8

Des hameaux agricoles implantés dans la plaine, souvent complétés d'extensions récentes

7

Deux routes principales, parallèles à l'Allier et installées sur les coteaux de chaque rives

6

Des villages et hameaux installés sur les coteaux, hors de la zone inondable ; quelques châteaux

5

Des coteaux qui encadrent la plaine, occupés par des prairies bocagères, quelques boisements et par de rares parcelles de vignes

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

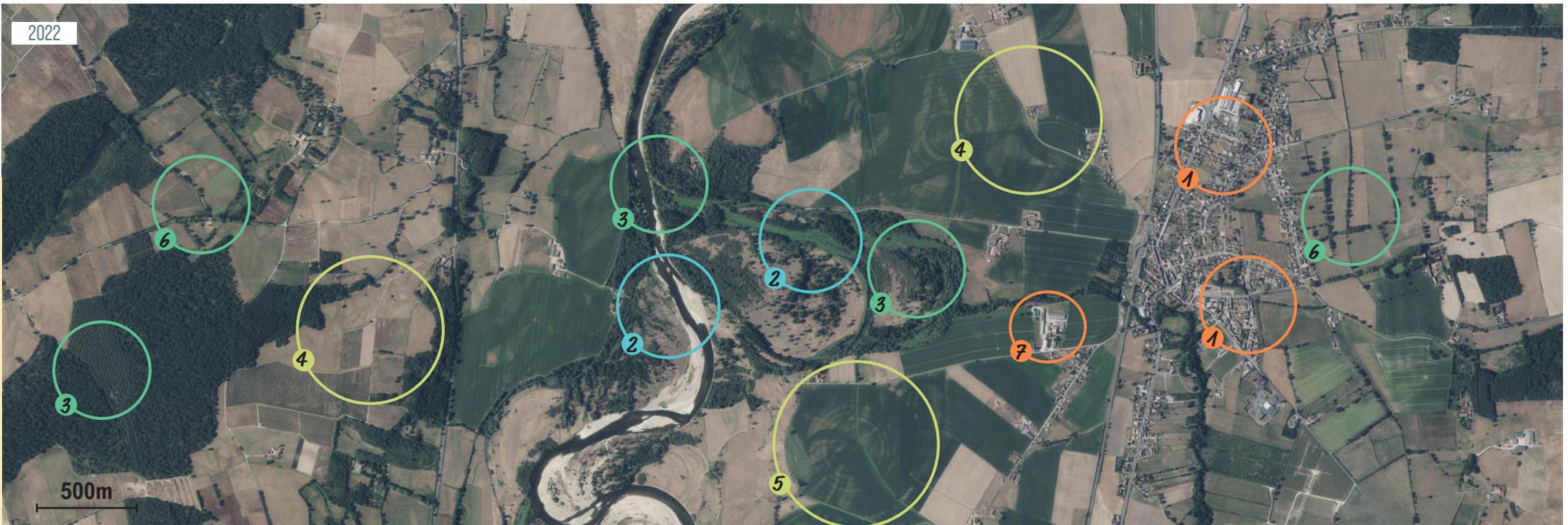
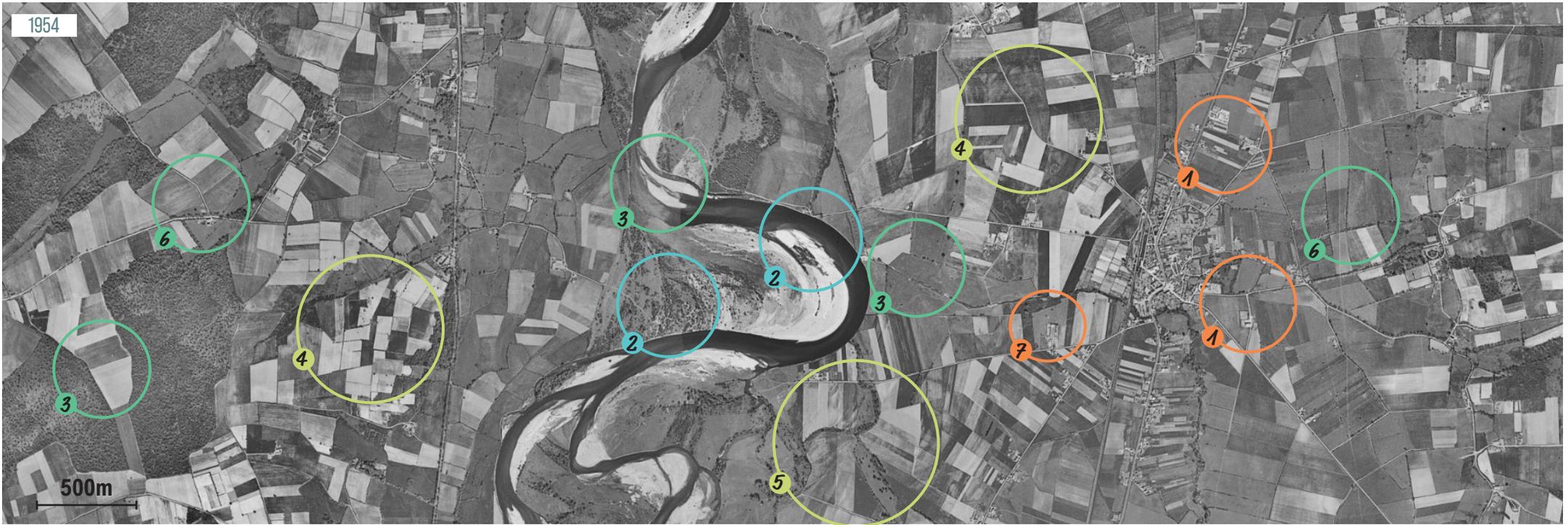
- * **Développement périurbain**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle et phénomène de conurbation ponctuel
- * **Dynamique naturelle de l'Allier**, dont le lit fluctue au fil du temps (création de nouveau bras, de tresses, « d'îlots », de boires, érosion des rives...) ; **amincissement** de la rivière
- * **Progression légère du boisement**, du fait de l'enrichissement de parcelles autrefois cultivées ou de la progression naturelle de la forêt alluviale
- * **Transformation du paysage agricole**, en particulier dans la plaine alluviale : remembrement des parcelles, constructions de nouveaux bâtiments agricoles (hangars, stabulations, silos...), apparition de nouvelles pratiques comme la culture en cercle
- * **Maintien voire développement de la trame bocagère** qui accompagne les prairies des coteaux
- * **Création et élargissement d'axes routiers importants** (A79)
- * **Développement des énergies renouvelables** (panneaux photovoltaïques)

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÈRES POUR L'AVENIR

- > **Progression des espaces urbanisés, banalisation des paysages bâtis et phénomène de conurbation**, avec la perte de la lisibilité des formes urbaines et de l'identité rurale-patrimoniales
- > **Banalisation des paysages agricoles**, notamment du fait de l'intensification des pratiques, du développement d'extensions récentes dont l'architecture est en rupture avec les codes traditionnels
- > **Transformation des dynamiques fluviales de l'Allier face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)
- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique, voire **redensification de la trame bocagère**
- > **Développement des énergies renouvelables**

Exemples d'évolutions autour de Bessay-sur-Allier

- 1 Développement de la périurbanisation
- 2 Fluctuations naturelles de l'Allier
- 3 Progression de la forêt alluviale et des boisements
- 4 Remembrement des parcelles agricoles
- 5 Apparition de cultures en cercle (irrigation circulaire)
- 6 Maintien et développement du bocage sur les coteaux
- 7 Extension de hameaux agricoles



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas, ou en 2007 dans le cadre de l'Observatoire spécifique à la RN7, reprises en 2019. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



2005 (OPTMC)

Panorama depuis la chapelle de Châtel-de-Neuvre

Disparition de la haie au premier plan et remplacement par une clôture : maintien de l'ouverture de la vue

Apparition et développement de la forêt alluviale en rive droite

Changement de la physionomie de la rivière

Disparition de boisements à l'arrière-plan

Disparition de certains arbres isolés en bord d'Allier

> Évolution du paysage en fonction des mouvements de l'Allier ; tendance à la fermeture avec le développement de la forêt alluviale



2023



L'Allier à Chemilly

Apparition et développement de la forêt alluviale en rive droite
Changement de la physionomie et du débit de la rivière

> Évolution du paysage en fonction des mouvements de l'Allier ;
tendance à la fermeture avec le développement de la forêt alluviale



2007 (OPTMC RN7)

Village de Bessay-sur-Allier

Requalification de l'espace public (amélioration des revêtements, clarification des limites entre espaces piétons/routiers, changement de mobilier, végétalisation...) mais rajout d'un panneau lumineux (remplacé par un modèle plus imposant en 2025) peu qualitatif et multiplication des barrières

Enfouissement de la ligne électrique (indirectement : mise en valeur partielle du calvaire)

Suppression d'anciens arbres sur la place au profit de nouvelles plantations

Destruction de bâtiments patrimoniaux, l'un étant particulièrement emblématique (construction de logements et commerces à venir)

> Transformation de ce carrefour stratégique : requalification de l'espace public dans l'ensemble, mais perte d'identité (destruction de bâtiments anciens)



2019 (OPTMC RN7)



2025 (CD03)



2005 (OPTMC)



2023

Hameau du Moutier à Bessay-sur-Allier

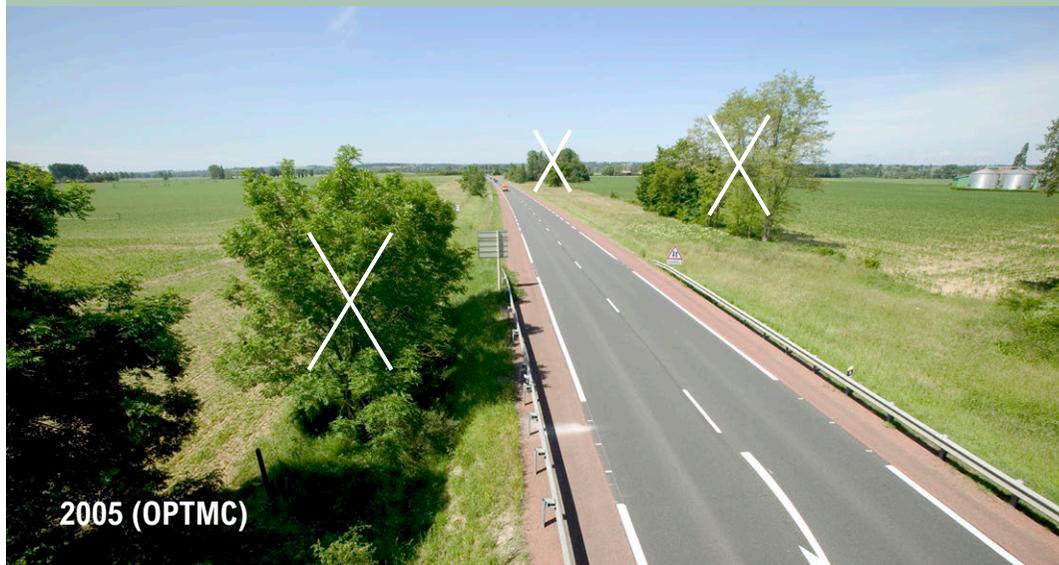
- Abattage des haies arborées en bord de chemin
- Destruction de bâtiments agricoles anciens
- Construction d'un nouveau silo

A79 (échangeur avec RN7 au sud de Toulon-sur-Allier)

Création de l'autoroute A79 : élargissement important de la voirie (passage à une 2x2 voie, avec un terre-plein central), création d'un échangeur, abattage des arbres qui longeait l'ancienne route

> Affirmation du caractère routier et artificialisation nette du paysage

Remarque : le point de vue de 2023 est situé plus bas que celui de 2005 car le pont sur lequel ce dernier était positionné a été détruit



2005 (OPTMC)



2023 (Google street view)

Objectifs de qualité paysagère

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la rivière Allier, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, réouverture et aménagements de points de vue sur des sites adaptés, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de l'Allier et son espace de mobilité

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Intégrer les nouvelles pratiques agricoles, parfois plus intéressantes face à la gestion de la ressource en eau ou au changement climatique, mais en rupture avec les paysages agricoles traditionnels
- * Protéger la trame bocagère lorsqu'elle est bien conservée et reconstituer un maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques, paysagers et climatiques

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation et limiter la consommation des espaces agricoles et naturels
- * Maintenir les coupures non-bâties et limiter le phénomène de conurbation
- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages en conciliant la réalité économique et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Requalifier les espaces publics dans les centres-bourgs en valorisant leurs qualités paysagères et patrimoniales préexistantes

- * Intégrer les zones d'activités, en soignant particulièrement leurs limites, la qualité paysagère des espaces libres et la qualité architecturale du bâti

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Valoriser la Via Allier en tant qu'itinéraire privilégié de découverte du territoire, créer des portes d'entrées depuis cette itinéraire et la relier aux bourgs
- * Requalifier la RN7 en s'appuyant sur son histoire et son identité, et en faire un atout attractif pour le territoire
- * Créer des itinéraires piétons et cyclables transversaux reliant les lieux de vie à l'Allier, en suivant les logiques de relief
- * Mettre en valeur le patrimoine bâti, notamment les châteaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour éviter de sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique
- * Prendre en compte et anticiper les fluctuations de l'Allier, accentuées par le changement climatique

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE

**VAL D'ALLIER
MOULINOIS**



Motifs et ambiances paysagères

L'unité « Val d'Allier moulois » représente un petit segment de ce val, caractérisé par la **dominance des motifs urbains et périurbains**. En effet, elle se concentre autour de l'**agglomération de Moulins**, l'un des trois grands pôles du département et sa préfecture.

La topographie de l'unité comprend la **plaine alluviale de l'Allier** bordée de part et d'autre de **coteaux** : celui à l'ouest, vers le Bocage bourbonnais est plus marqué que celui à l'est, qui remonte progressivement vers la Sologne bourbonnaise. L'urbanisation s'est répartie principalement sur ce coteau oriental, se développant depuis le **cœur ancien de Moulins, installé au bord de la rivière, en rive droite**. Seul le quartier de la Madeleine se trouve dans la plaine en rive gauche, relié au centre moulois par le **célèbre pont de Régemortes**.

L'urbanisation étant restée à l'écart de la plaine inondable, celle-ci est occupée par de **grandes cultures**, qui profitent des qualités agronomiques des sols alluviaux, et de **rares prairies** sur les francs-bords. Le haut des coteaux, en dehors des espaces urbanisés, sont également occupés par des **prairies d'élevage**, qui annoncent à l'ouest les paysages du Bocage et à l'est de la Sologne.

La **rivière Allier**, berceau historique de l'installation de Moulins, traverse l'unité du nord-ouest au sud. Les **méandres** du sud de l'ensemble s'atténuent en entrant dans l'unité, puis la rivière devient **rectiligne** endiguée

à la traversée de la ville, pour ensuite esquisser de discrètes **tresses** vers le nord. Des **forêts alluviales** accompagnent la rivière au nord et au sud, empêchant l'accès et les vues sur l'eau. Moulins et le pont de Régemortes constituent l'un des rares points de vue sur l'eau, avec un **panorama emblématique** depuis la rive gauche : l'Allier et le pont au premier-plan, avec la silhouette caractéristique de la ville à l'arrière-plan.

La ville de Moulins est constituée d'un **centre ancien dense**, autrefois contenu dans des remparts, et caractérisé par des **monuments emblématiques** comme la cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation, l'église du Sacré-Cœur, la Tour Jacquemart ou le Donjon de la Mal Coiffée. Ces édifices constituent des points de repères identitaires dans le grand paysage. Autour de ce cœur ancien, des **faubourgs** ont étendu la ville, puis, plus récemment, des **quartiers résidentiels** et des **zones d'activités**. Le développement périurbain a peu

à peu créé une **vaste conurbation** avec les communes périphériques d'Avermes (au nord) et d'Yzeure (au sud) et **banalisé les paysages bâtis**.

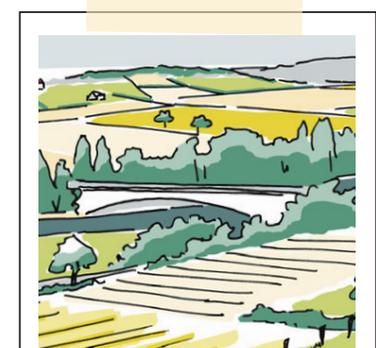
Les **entrées de ville** sont peu qualitatives, notamment au nord et au sud, marquées par de **grandes zones d'activités et les échangeurs** (notamment ceux de la RN7), et ne sont pas représentatives de l'identité mouloise.

La **RN7** traverse l'unité : autrefois passant dans le centre-ville de Moulins, en longeant l'Allier, elle contourne aujourd'hui l'agglomération par l'est, avec une **2x2 voies** qui « ceinture » Moulins et a transformé le paysage en dégradant sa qualité.

Plusieurs **itinéraires doux** permettent de découvrir la ville et ses abords, en particulier la Via Allier et la Grande Traversée du Massif Central, ainsi que le sentier GR303.



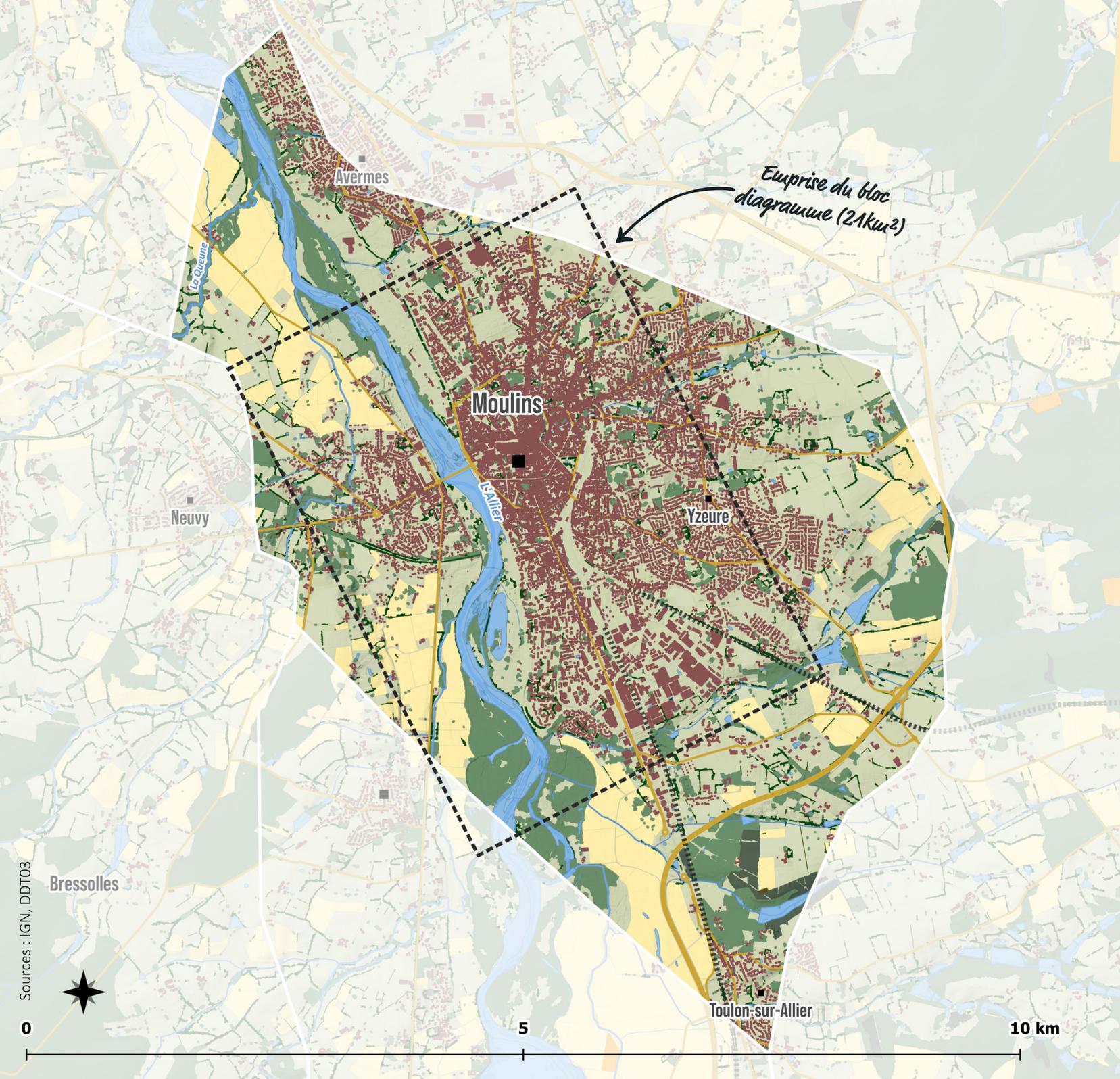
La dominance des espaces urbains : l'agglomération de Moulins



L'Allier, « colonne vertébrale » du territoire ayant généré et conditionné l'occupation humaine

Communes concernées :
Moulins, Neuvy, Avermes, Yzeure, Toulon-sur-Allier, Bressolles

*Emprise du bloc
diagramme (21km²)*



Couposante hydrographique

-  Cours d'eau
-  Surfaces en eau

Couposante forestière

-  Forêts de feuillus et forêts mixtes
-  Forêts de conifères

Couposante agricole

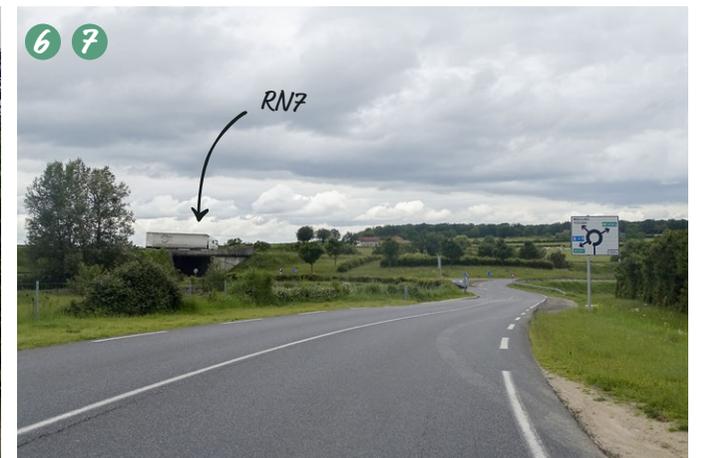
-  Haies
-  Cultures
-  Estives et prairies
-  Maraîchage, arboriculture, fleurs

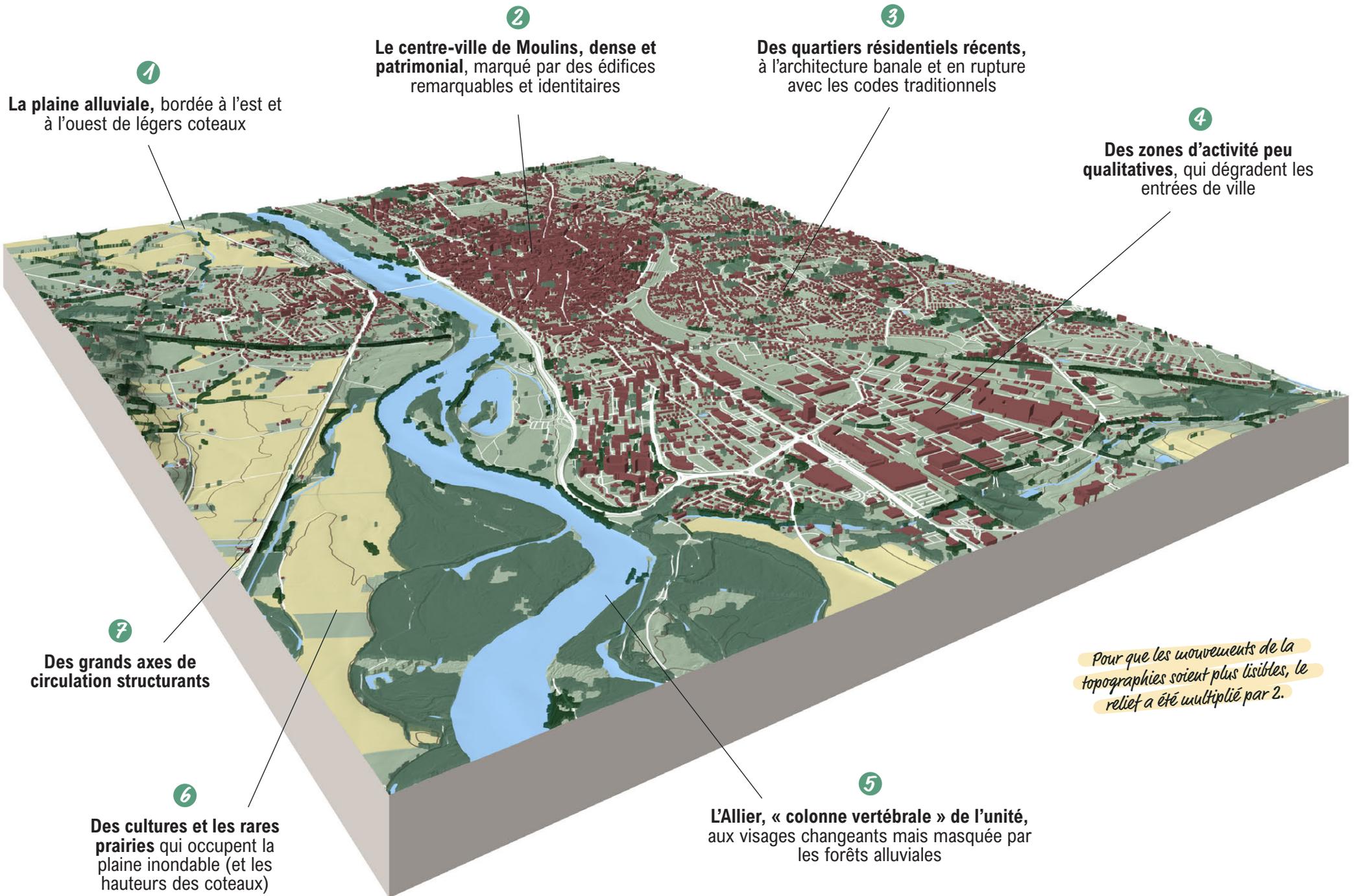
Couposante anthropique

-  Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
-  Voies ferrées
-  Route nationale
-  Route départementale
-  Limites du département

Sources : IGN, DDT03







1

La plaine alluviale, bordée à l'est et à l'ouest de légers coteaux

2

Le centre-ville de Moulins, dense et patrimonial, marqué par des édifices remarquables et identitaires

3

Des quartiers résidentiels récents, à l'architecture banale et en rupture avec les codes traditionnels

4

Des zones d'activité peu qualitatives, qui dégradent les entrées de ville

7

Des grands axes de circulation structurants

6

Des cultures et les rares prairies qui occupent la plaine inondable (et les hauteurs des coteaux)

5

L'Allier, « colonne vertébrale » de l'unité, aux visages changeants mais masquée par les forêts alluviales

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

- * **Développement urbain résidentiel fort**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle (centre ancien et faubourgs de Moulins) et phénomène de conurbation important entre Moulins, Yzeure et Avermes
- * **Création de vastes zones d'activités**, peu qualitatives, en entrée de ville
- * **Création et élargissement d'axes routiers importants**, tels que le contournement de la RN7 (2x2 voies)
- * **Disparition des terres agricoles**, grignotées par le développement urbain, et **remembrement des parcelles restantes**
- * **Dynamique naturelle de l'Allier**, dont le lit fluctue au fil du temps (création de nouveau bras, de tresses, « d'îlots », de boires, érosion des rives...)
- * **Progression légère du boisement**, du fait de l'enfrichement de parcelles autrefois cultivées ou de la progression naturelle de la forêt alluviale

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIES POUR L'AVENIR

- > **Progression des espaces urbanisés** et, parallèlement, raréfaction des terres agricoles : **affirmation de l'identité urbaine et périurbaine de l'unité**
- > **Densification des espaces bâti**, dans une logique de préservation des espaces agricoles et naturels (développement d'habitats collectifs plutôt qu'individuels)
- > **Transformation des dynamiques fluviales de l'Allier face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)
- > **Banalisation des paysages agricoles**
- > **Développement des énergies renouvelables**

Exemples d'évolutions autour de Moulins et Yzeure

- 1 Développement des quartiers résidentiels et d'habitat collectif
- 2 Développement de zones d'activités
- 3 Fluctuations naturelles de l'Allier
- 4 Progression de la forêt alluviale et des boisements
- 5 Création de plans d'eau ou gravières
- 6 Construction du contournement de la RN7
- 7 Remembrement des parcelles agricoles



Ces comparaisons de photographies sont issues des points de vue photographiés en 2005 dans le cadre de l'Observatoire photographique du Massif Central, reprises en 2023 ou 2024 dans le cadre de cet Atlas, ou en 2007 dans le cadre de l'Observatoire spécifique à la RN7, reprises en 2019. Elles ne sont pas exhaustives et ne permettent pas d'appréhender l'ensemble des évolutions ayant eu lieu mais donnent à voir localement les changements (ou l'absence de changement) ayant eu lieu en presque 20 ans. Avec la comparaison de photos aériennes, elles permettent d'illustrer certaines dynamiques d'évolution.



Zone d'activité au sud de Moulins

Destruction d'un bâtiment patrimonial remarquable, remplacé par des bâtiments commerciaux peu qualitatifs et à l'architecture banale, sans lien avec l'identité du territoire

Retrait de certaines panneaux publicitaires peu qualitatifs

Abattage d'arbres remarquables

Colonisation de la végétation sur les trottoirs en stabilisé (conséquence d'une politique zéro phyto ?)

> Étalement de la zone d'activité, au détriment d'éléments remarquables (bâtisse patrimoniale, arbres anciens) : poursuite de la banalisation de l'entrée de ville (malgré quelques améliorations)





Périurbanisation d'Yzeure (les Taillerets)

Développement du tissu résidentiel : disparition de terres agricoles, fermeture du premier plan, banalisation du paysage par des formes urbaines et architecturales sans lien avec les codes traditionnels locaux

Réaménagement de la route, création de trottoirs

> Transformation des paysages agricoles en paysages périurbains (affirmation du caractère urbain de l'unité) et banalisation des paysages

Objectifs de qualité paysagère

PAYSAGES BÂTIS

- * Maîtriser le développement de l'urbanisation et limiter la consommation des espaces agricoles et naturels
- * Maintenir la coupure non-bâtie entre l'agglomération moulinoise et Toulon-sur-Allier, et limiter le phénomène de conurbation
- * Intégrer les constructions nouvelles dans le paysage : concilier la réalité économique des aménagements et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Intégrer les zones d'activités, en soignant particulièrement leurs limites, la qualité paysagère des espaces libres et la qualité architecturale du bâti
- * Requalifier les entrées de ville

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la rivière Allier, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, réouverture et aménagements de points de vue sur des sites adaptés, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de l'Allier et son espace de mobilité

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Préserver les espaces agricoles face au développement urbain
- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Valoriser la Via Allier en tant qu'itinéraire privilégié de découverte du territoire, créer des portes d'entrées depuis cet itinéraire et la relier aux bourgs
- * Requalifier l'ancienne RN7 en s'appuyant sur son histoire et son identité, et en faire un atout attractif pour le territoire (notamment replanter les alignements d'arbres emblématiques, éléments repères autant qu'utiles à l'ombrage)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour éviter de sacrifier les richesses du paysage
- * Faire des Zones d'Activité Economiques des espaces prioritaires et exemplaires de développement des énergies renouvelables dans le respect des paysages
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique
- * Prendre en compte et anticiper les fluctuations de l'Allier, accentuées par le changement climatique

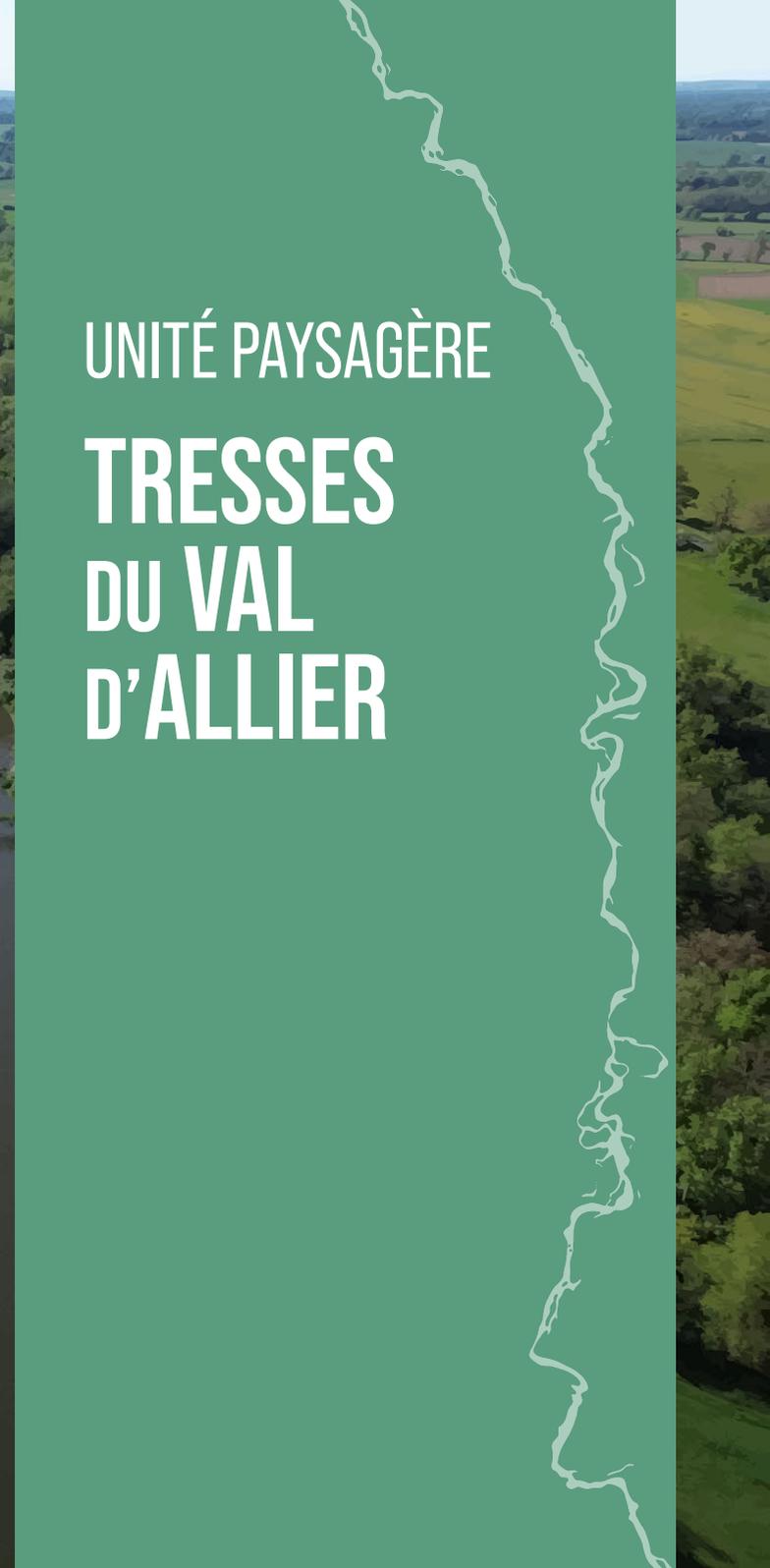
GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



UNITÉ PAYSAGÈRE

**TRESSES
DU VAL
D'ALLIER**



Motifs et ambiances paysagères

Située entre Moulins et Le Veudre, à la limite avec le département de la Nièvre, l'unité «Tresses du Val d'Allier» suit la **section la plus en aval de la rivière Allier**, qui se jette peu après dans la Loire à Nevers.

A partir de Moulins, l'Allier s'écoule selon un axe sud-est/nord-ouest, « la vallée se resserre légèrement et son cours devient rectiligne. » (Inventaire des paysages, 1995) De discrètes **tresses** apparaissent, la rivière se divisant en différents bras qui s'éloignent puis se rejoignent, créant des îlots éphémères. Caractéristiques de cette unité, ces tresses sont cependant **rarement visibles**, du fait des **ripisylves et forêts alluviales** qui masquent le cours d'eau.

Structurée par la rivière, la topographie de l'unité présente deux typologies : une **étroite plaine inondable** autour de l'Allier et de **petits coteaux**, qui délimitent cette plaine en rive gauche et annoncent les paysages du Bocage bourbonnais.

La plaine alluviale, du fait de ses terres fertiles, est **dominée par les grandes cultures**, alternant avec des prairies d'élevage, notamment autour du Veudre ou de Montilly. Le bocage y est pratiquement absent, affirmant l'ouverture et l'**horizontalité** des paysages.

Les coteaux sont influencés par la proximité du Bocage bourbonnais : les **prairies** sont majoritaires, soulignées par une **trame bocagère**, et de nombreux **boisements** participent à la variété des ambiances paysagères. Au nord, à Château-sur-Allier, les **bois de Bord, de la Brunanse et de Bougy** se sont rejoints au fil du temps, formant aujourd'hui le plus vaste ensemble forestier de l'unité. De nombreuses **petites retenues d'eau**, créés dans les creux de la topographie, ponctuent ces coteaux, souvent au cœur de ces boisements.

La trame urbaine est **peu dense et discrète**, constituée de petits bourgs (Le Veudre, Montilly, Saint-Léopardin-d'Augy...) et de hameaux agricoles, **installés sur les coteaux**, en dehors de la plaine inondable. Quelques extensions récentes viennent perturber localement la structure traditionnelle des bourgs, rappelant la proximité de Moulins. Des bâtiments agricoles

imposants, en extension des hameaux anciens, altèrent également ponctuellement l'identité patrimoniale.

Des **châteaux** témoignent de la situation historiquement stratégique du territoire, proche de Moulins et de Bourbon-l'Archambault, anciennes capitales du duché de Bourbon.

Un axe routier principal, la **RD101**, connecte les bourgs en longeant les coteaux **parallèlement à l'Allier**. Quelques rares **ouvrages** au niveau du Veudre et de Villeneuve-sur-Allier permettent de franchir la rivière, et constituent « des points de rencontre avec la rivière rares et spectaculaires » (Plan de Paysage RN7 Nord Allier, 2020).

La **Via Allier** constitue l'un des rares itinéraires de découverte de ce territoire, dont les richesses ne sont sinon que rarement valorisées.



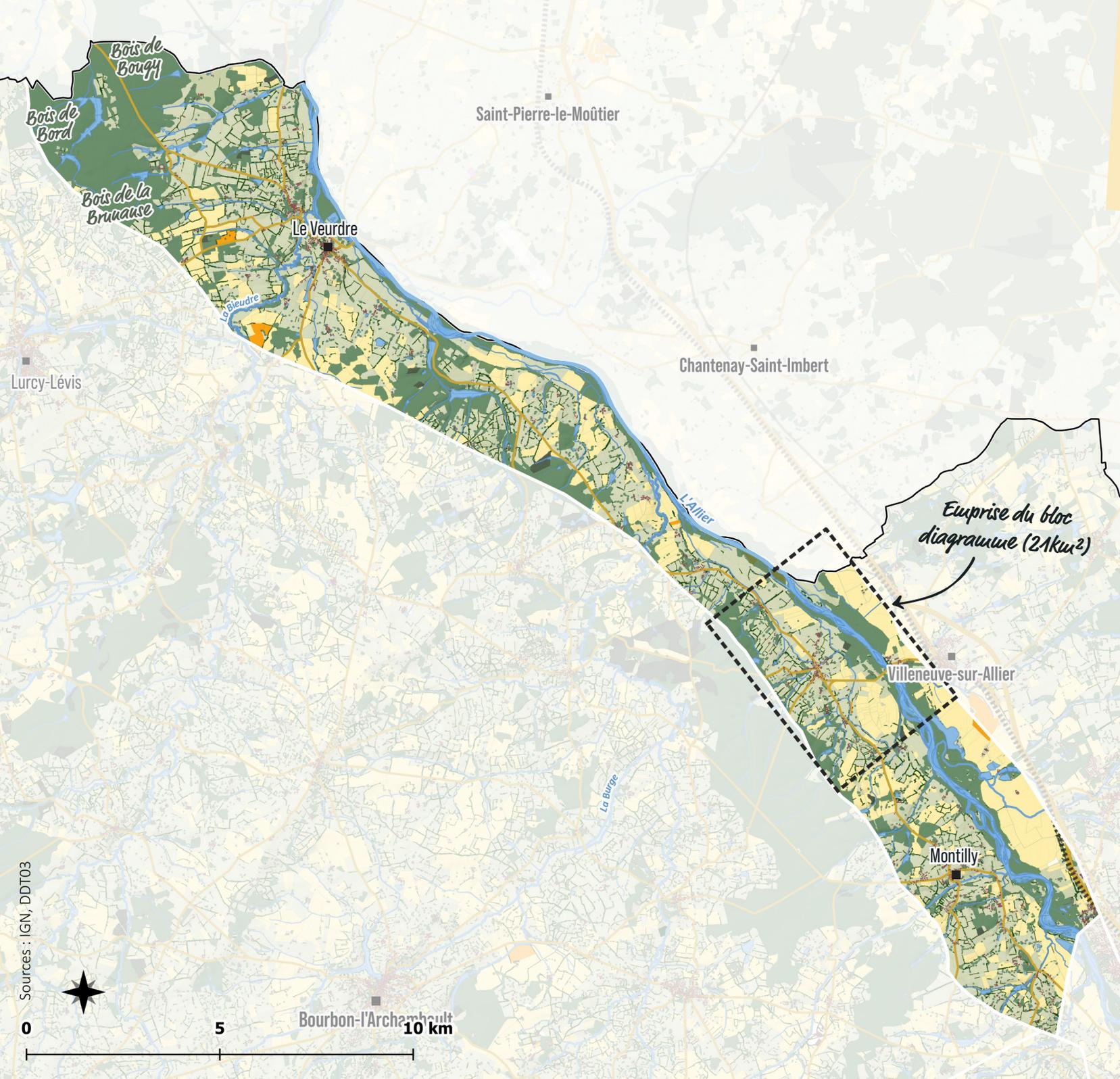
La rivière Allier, formant des tresses et masquée par la forêt alluviale



La plaine alluviale, où dominent les cultures, marquée par l'horizontalité



Les coteaux bocagers et boisés



Communes concernées :
 Château-sur-Allier, le Veudre, Neure,
 Pouzy-Mesangy, Saint-Léopoldin-d'Augy,
 Aubigny, Bagneux, Villeneuve-sur-Allier,
 Montilly, Trevol, Averues, Neuvy

Couposante hydrographique

- Cours d'eau
- Surfaces en eau

Couposante forestière

- Forêts de feuillus et forêts mixtes
- Forêts de conifères

Couposante agricole

- Haies
- Cultures
- Estives et prairies
- Maraîchage, arboriculture, fleurs

Couposante anthropique

- Bâti
- (Représentation exagérée pour les besoins cartographiques)
- Voies ferrées
- Route nationale
- Route départementale
- Limites du département

Sources : IGN, DDT03



Euprise du bloc diagramme (21 km²)

Villeneuve-sur-Allier

Montilly

Le Veudre

Saint-Pierre-le-Moutier

Chantenay-Saint-Imbert

Lurcy-Lévis

Bourbon-l'Archambault

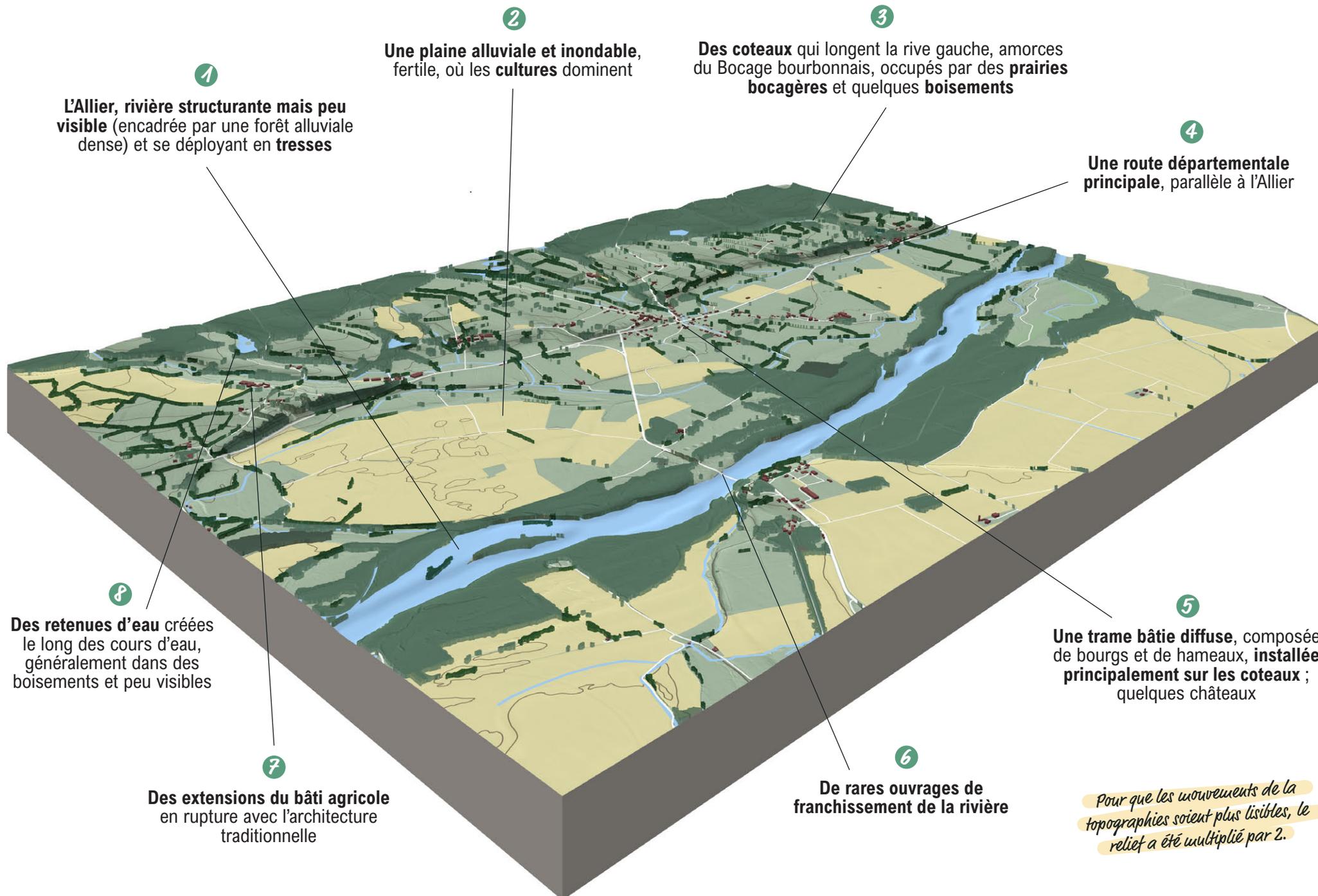
Bois de Bord
 Bois de Bougy
 Bois de la Bruhause

Le Bieudre

L'Allier

La Buzge





1

L'Allier, rivière structurante mais peu visible (encadrée par une forêt alluviale dense) et se déployant en tresses

2

Une plaine alluviale et inondable, fertile, où les cultures dominent

3

Des coteaux qui longent la rive gauche, amorce du Bocage bourbonnais, occupés par des prairies bocagères et quelques boisements

4

Une route départementale principale, parallèle à l'Allier

8

Des retenues d'eau créées le long des cours d'eau, généralement dans des boisements et peu visibles

5

Une trame bâtie diffuse, composée de bourgs et de hameaux, installée principalement sur les coteaux ; quelques châteaux

7

Des extensions du bâti agricole en rupture avec l'architecture traditionnelle

6

De rares ouvrages de franchissement de la rivière

Pour que les mouvements de la topographies soient plus lisibles, le relief a été multiplié par 2.

Tendances d'évolution et dynamiques paysagères

ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE LE MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE ET AUJOURD'HUI

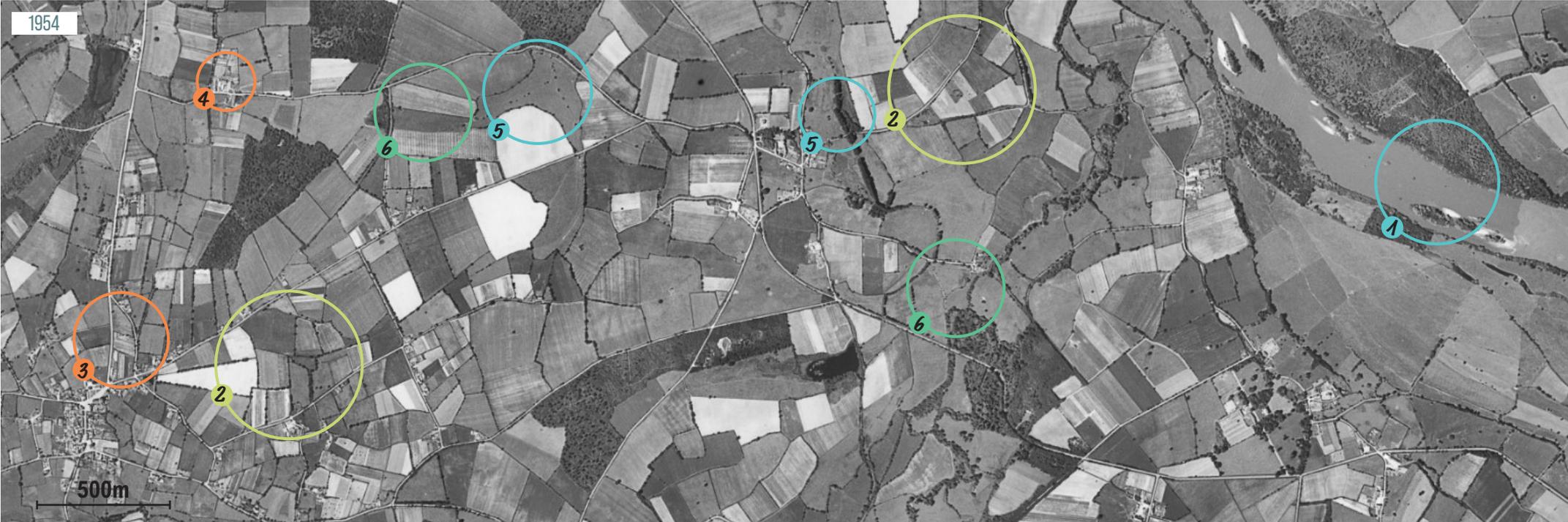
- * **Dynamique naturelle de l'Allier**, dont le lit fluctue au fil du temps (création de nouveau bras, de tresses, « d'îlots », de boires, érosion des rives...) ; **amincissement** de la rivière
- * **Transformation du paysage agricole**, en particulier dans la plaine alluviale : remembrement des parcelles, érosion de la trame bocagère (disparition des haies), constructions de nouveaux bâtiments agricoles (hangars, stabulations, silos...)
- * **Développement urbain résidentiel léger**, en rupture avec l'urbanisation traditionnelle
- * **Création de nouvelles retenues d'eau et gravières**
- * **Progression légère du boisement**, du fait de l'enrichissement de parcelles autrefois cultivées, de plantations sylvicoles ou de la progression naturelle de la forêt alluviale
- * **Développement des énergies renouvelables** (panneaux photovoltaïques)

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS PRESENTIÈRES POUR L'AVENIR

- > **Réadaptation du motif bocager** pour son intérêt face au changement climatique, **redensification de la trame bocagère**, mais localement, risque de perte d'un motif identitaire si poursuite des dynamiques de détérioration des haies
- > **Banalisation des paysages agricoles**, notamment du fait de l'intensification des pratiques, du développement d'extensions récentes à l'architecture en rupture avec les codes traditionnels
- > **Banalisation des paysages bâtis (localement)**, avec la perte de la lisibilité de l'urbanisation et de l'identité rurale-patrimoniale
- > **Développement des énergies renouvelables**, en particulier le photovoltaïque en toiture, notamment sur les bâtiments agricoles, et, plus rarement, au sol
- > **Transformation des dynamiques fluviales de l'Allier face au changement climatique** : risque de phénomènes extrêmes plus marqués (inondations, sécheresses)

Exemples d'évolutions autour de Saint-Léopardin-d'Augy

- 1 Fluctuations de la rivière Allier, qui devient plus étroite
- 2 Remembrement des parcelles et dégradation voire disparition du bocage, intensification des pratiques dans la plaine
- 3 Développement léger de l'urbanisation
- 4 Extensions des hameaux agricoles avec des bâtiments imposants
- 5 Création de nouvelles retenues
- 6 Développement local du boisement (plantations ou boisement naturel)



Objectifs de qualité paysagère

Remarque : ces objectifs sont notamment issus du Plan de Paysage « Dérivation de la RN7 - Villeeneuve-sur-Allier »

PAYSAGES LIÉS À L'EAU

- * Mettre en valeur les paysages de la rivière Allier, tout en assurant sa préservation (sanctuarisation des berges, réouverture et aménagements de points de vue sur des sites adaptés, sensibilisation...)
- * Préserver la dynamique fluviale de l'Allier et son espace de mobilité

PAYSAGES AGRICOLES ET FORESTIERS

- * Accompagner les transformations du bâti agricole et son insertion dans le paysage (en particulier des nouvelles constructions), en lien avec les codes architecturaux locaux
- * Protéger la trame bocagère lorsqu'elle est bien conservée et reconstituer un maillage de haies pertinent par rapport aux critères agronomiques, paysagers et climatiques
- * Intégrer les nouvelles pratiques agricoles, parfois plus intéressantes face à la gestion de la ressource en eau ou au changement climatique, mais en rupture avec les paysages agricoles traditionnels

PAYSAGES BÂTIS

- * Intégrer les nouvelles formes urbaines pour éviter le risque de banalisation des paysages en conciliant la réalité économique et les attentes des nouveaux habitants avec la préservation de l'architecture et des paysages
- * Requalifier les espaces publics dans les centres-bourgs en valorisant leurs qualités paysagères et patrimoniales préexistantes

VALORISATION ET DÉCOUVERTE

- * Valoriser la Via Allier en tant qu'itinéraire privilégié de découverte du territoire, créer des portes d'entrées depuis cet itinéraire et la relier aux bourgs
- * Requalifier la RN7 en s'appuyant sur son histoire et son identité, et en faire un atout attractif pour le territoire
- * Créer des itinéraires piétons et cyclables transversaux reliant les lieux de vie à l'Allier, en suivant les logiques paysagères
- * Mettre en valeur le patrimoine bâti, notamment les châteaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- * Maîtriser le développement des projets d'ENR pour éviter de sacrifier les richesses du paysage, notamment le photovoltaïque associé à l'agriculture
- * Adapter les pratiques agricoles au changement climatique
- * Prendre en compte et anticiper les fluctuations de l'Allier, accentuées par le changement climatique

GOVERNANCE

- * Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- * Sensibiliser le public au paysage et au projet de paysage
- * Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des "porteurs" et des relais locaux



Bibliographie

Concernant l'ensemble du département :

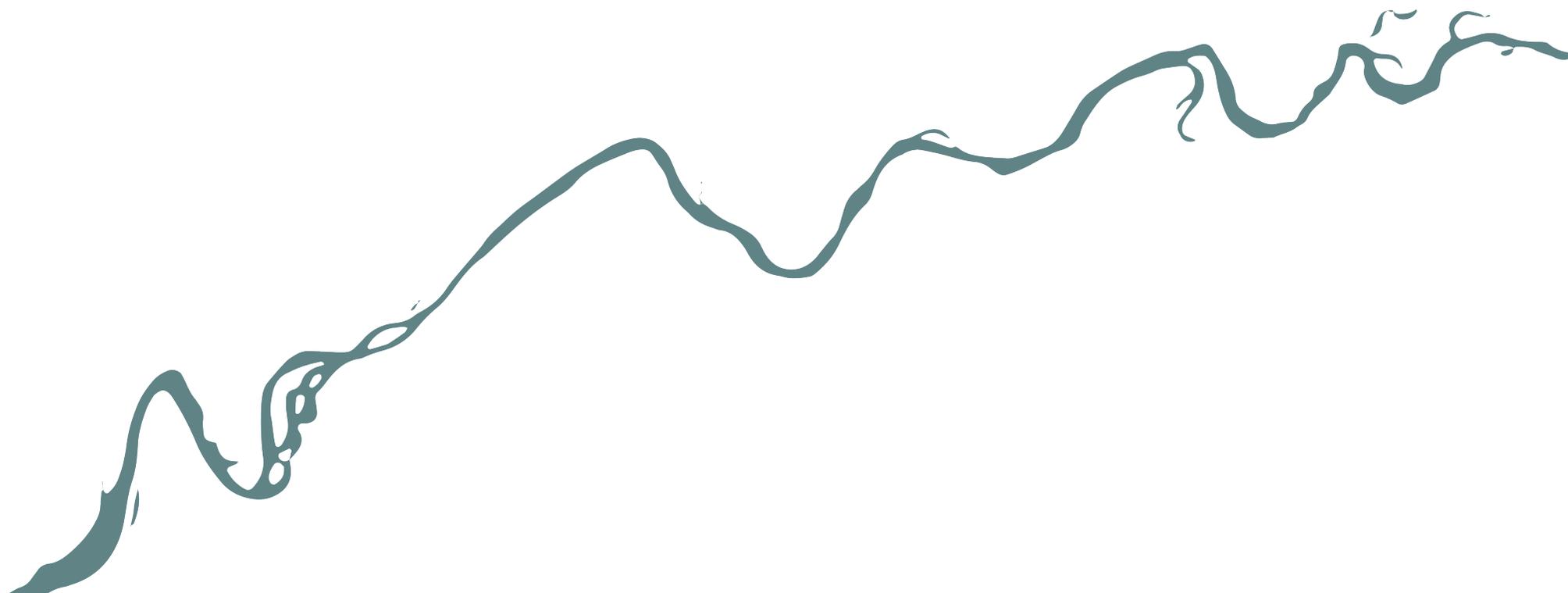
- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Atlas régional des paysages d'Auvergne, 2011

Concernant tout ou partie de l'ensemble paysager :

- * « Sur les traces de l'Allier », CEN Allier, Estelle Cournez, 2015
- * Plan de paysage et transition écologique de Vichy communauté, 2023
- * Plan de paysage « RN7 Varennes-sur-Allier », 2019
- * Plan de paysage « Nord Allier RN7 », 2020
- * Charte paysagère du Pays Bourbon, 2007
- * Charte paysagère de Vichy Val d'Allier, 2007
- * Atelier des territoires « Site de l'Allier », 2021
- * Dossier 1% paysage, développement et cadre de vie « Autoroute A79 de Montmarault (03) à Digoïn (71) », 2022
- * Documents d'urbanisme :
 - SCoT Moulins Communauté, 2011
 - SCoT Saint-Pourçain Sioule Limagne, 2022
 - SCoT Vichy Val d'Allier, 2012
 - PLUi Entr'Allier Besbre et Loire, en cours

Sitographie :

- * Conservatoire Botanique National du Massif Central
<https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/11-val-allier/territoire>





Atlas départemental
des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epode paysagistes-concepteurs | 2025